

## **La part rhétorique de la transition énergétique. Une analyse formulaire dans la presse francophone belge (2015-2024)**

**Auteur** : Marlot, Jeanne

**Promoteur(s)** : Provenzano, François

**Faculté** : Faculté de Philosophie et Lettres

**Diplôme** : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie

**Année académique** : 2024-2025

**URI/URL** : <http://hdl.handle.net/2268.2/24469>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

Université de Liège  
Faculté de Philosophie et Lettres  
Département de Langues et Lettres françaises et romanes

## La part rhétorique de la *transition énergétique*

Une analyse formulaire dans la presse francophone belge  
(2015–2024)

Travail de fin d'études — PTFE0011-1

Mémoire réalisé par Jeanne MARLOT en vue de l'obtention du diplôme de Master en Langues et Lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie

Recherche menée sous la direction de  
Monsieur François PROVENZANO

Comité de lecture :  
Madame Sophie LECOMTE,  
Monsieur Nicolas MAZZIOTTA







Université de Liège  
Faculté de Philosophie et Lettres  
Département de Langues et Lettres françaises et romanes

# La part rhétorique de la *transition énergétique*

Une analyse formulaire dans la presse  
francophone belge (2015–2024)

Jeanne MARLOT

Année académique 2024–2025



« Les discours ont un impact, même si cet impact n'est pas quantifiable sous la forme d'un transfert de force, d'une contribution au PIB ou d'un bilan carbone. »

Jeanne GUIEN, *Le désir de nouveautés*



## Remerciements

---

En coulisses de ce mémoire se trouvent de nombreuses personnes dont chacune, à sa manière, a contribué à son aboutissement. J'aimerais en quelques lignes leur adresser mes plus sincères remerciements.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude à Monsieur Provenzano pour le suivi de ce mémoire et pour m'avoir permis de bénéficier de son expérience. Plus généralement, travailler sous sa direction, lors des différents séminaires qu'il a animés, a été un plaisir : mon intérêt pour la sémiotique, la rhétorique et la sociolinguistique n'a cessé de croître.

Mes remerciements vont également à Madame Lecomte et à Monsieur Mazziotta pour l'attention qu'ils ont portée à ce travail en acceptant d'en être les lecteurs. Je souhaite également les remercier en tant que professeurs pour la rigueur méthodologique dont ils font preuve, ce qui est pour moi une source d'inspiration.

Sur un plan plus personnel, je remercie chaleureusement mes parents pour leur soutien dans chacune de mes entreprises depuis l'enfance ainsi que pour leur bonté.

Je souhaite également saluer Emma, Juliet et Sylvain, avec qui j'ai partagé de nombreux instants joyeux tout au long de ces années universitaires.

J'aimerais aussi remercier Madame Célentin, qui a cultivé mon goût pour la rhétorique à travers l'étude des textes écrits par les Anciens. Je garde un bon souvenir de ses leçons où l'on apprenait et riait beaucoup.

Enfin, j'adresse ma gratitude à Madame De Roeck, qui a généreusement accepté de relire ce mémoire. Il me tient aussi à cœur de lui dire merci pour son enseignement exigeant, qui m'a préparée à la formation de romaniste, ainsi que pour la confiance qu'elle m'a témoignée.



## Conventions typographiques et référencement

---

Ce mémoire suit des conventions typographiques et un système de référencement destinés à en clarifier la présentation.

Ces conventions concernent au premier chef l'expression « transition énergétique » : aucune marque discriminante n'est appliquée lorsqu'elle évoque l'histoire de l'énergie, mais elle figure en italique lorsqu'il est question de la formule. En effet, bien que son statut formulaire fasse partie des hypothèses que ce mémoire vise à vérifier, le terme *formule* est utilisé d'emblée.

Par ailleurs, la représentation du discours autre, dans un travail en analyse du discours, mérite une attention particulière. C'est pourquoi nous distinguons trois modalités de citation.

La première, traditionnelle, place entre guillemets français (« ... ») le discours tenu par les chercheurs et chercheuses mobilisés dans cette étude. L'usage de l'italique à l'intérieur de ces guillemets correspond au soulignement figurant dans l'édition citée.

La deuxième utilise les guillemets anglais doubles (“...”) pour indiquer que les appellations reprises telles quelles doivent être considérées avec une certaine distance en raison de leur appartenance au sens commun. En effet, malgré ses préoccupations épistémologiques, il est parfois difficile pour l'analyste du discours d'employer d'autres mots que ceux couramment utilisés par la société dans laquelle il ou elle est située, alors que ces mots traduisent une perception doxique, c'est-à-dire socialement prépondérante et vraie de façon seulement probable. Par exemple, dans ce mémoire, nous avons été amenée à intégrer dans nos formulations des adjectifs tels que “respectueux de l'environnement”, “alternatif” ou “soutenable”, qui qualifient couramment les pratiques écologiques.

La troisième ne place pas les extraits du corpus cités entre guillemets, mais les signale par leur insertion dans un encadré. Chaque passage est précédé d'une puce numérotée à l'aide d'un chiffre arabe entre parenthèses ((1), (2), (3)...), et est suivi d'une référence spécifiant entre parenthèses le nom du quotidien dont il est issu et la date de publication<sup>1</sup>. Le texte ainsi cité reproduit les conventions éditoriales suivies par le journal : souvent, l'original italise les discours rapportés et les encadre de guillemets français ou anglais, use d'une police grasse pour la titraille et les questions posées par les journalistes, etc.

---

<sup>1</sup> Le titre de l'article aurait pu lui aussi être mentionné. Cependant, l'exposé aurait perdu en lisibilité. Il nous paraît préférable de donner accès à l'intégralité du corpus étudié, au moyen d'un lien. Ainsi, les lecteurs et lectrices pourront y effectuer des recherches par mots-clés à l'aide du raccourci clavier <Ctrl + f> : <Corpus-Europresse-Transition>.

Pour distinguer ces usages typographiques des segments de texte sur lesquels nous souhaitons attirer l'attention, nous recourons au soulignement, cette mise en forme étant notre seule intervention sur le texte cité. L'ayant précisé ici, nous ferons l'économie de la mention *nous soulignons* dans le corps du travail. En outre, lorsque nous citons un fragment d'extrait pour le commenter ou que nous ajoutons un exemple très concis, lui aussi issu du corpus, pour appuyer ou nuancer nos observations, nous ne plaçons plus le texte dans un encadré, mais entre guillemets français comme il est d'usage dans les travaux académiques.

Quant aux guillemets anglais simples ('...'), ils ne relèvent pas des modalités de citation, mais servent uniquement à donner la signification d'un terme.

Les références bibliographiques suivent le système de présentation auteur-date dans le corps du texte : (*Nom année : page*). Lorsqu'un document en ligne n'est pas paginé mais comporte une numérotation explicite des paragraphes, celle-ci est indiquée à l'aide du symbole <§> : (*Nom année : §*). Si aucune pagination ou numérotation n'est pas disponible, ou lorsqu'il s'agit d'un enregistrement audio, seule la mention (*Nom année*) est donnée. Enfin, les sources dites "sans auteur", telles que les articles de dictionnaires non signés et sites internet, sont placées en note de bas de page ou explicitées au sein de la rédaction. Elles apparaissent dans la bibliographie, classées par leur titre.

## Table des matières

---

Introduction .....	1
1. Prolégomènes.....	5
1.1. Cadre disciplinaire .....	5
1.2. Mise au point méthodologique .....	8
1.3. État de la question .....	12
1.4. Présentation du corpus.....	18
1.4.1. Critères de délimitation du corpus .....	18
1.4.2. Justification du choix du médium .....	20
1.4.3. Méthodologie d'enregistrement et d'exploration du corpus .....	24
1.5. Retour sur les conditions préliminaires à notre analyse formulaire .....	28
2. Caractérisation des phénomènes discursifs attachés à la formule <i>transition énergétique</i> ...	29
2.1. « Caractère discursif » : un objet langagier inscrit dans les usages.....	29
2.2. « Caractère figé » : une matérialité linguistique stable, reconnaissable et partageable	35
2.3. « Caractère de référent social » : un signe notoire s'imposant dans la réalité.....	40
2.4. « Caractère polémique » : un moyen d'action et un espace d'expression du consensus et du dissensus .....	45
2.5. Retour sur la caractérisation de la formule <i>transition énergétique</i> .....	50
3. Dimension argumentative d'un discours figural : les enjeux sociodiscursifs de la formule <i>transition énergétique</i> .....	53
3.1. Une formule inscrite dans des réseaux métaphoriques.....	56
3.2. Approche pragmatique d'un discours figural .....	57
3.3. Fonction cognitive des métaphores et presse écrite .....	59
3.4. Fonction argumentative des métaphores et programmaticité .....	64
3.4.1. Métaphores spatiales : représentations télologiques et processuelles .....	65
3.4.1.1. Interprétation métaphorique de la figuration spatiale et enjeux argumentatifs .....	66
3.4.1.2. Métaphores spatiales, catégories de l'aspect et systèmes de valeur.....	76
3.4.2. Métaphores machiniques : représentations techniques et motrices .....	82
3.4.3. Métaphores biologiques : quand la transition énergétique prend vie.....	90
3.5. Retour sur les réseaux métaphoriques d'un « passage progressif et programmé ».....	95
Conclusion.....	103
Annexes .....	105
Annexe 1 — Répartition de <i>transition</i> par journal et par année .....	107
Annexe 2 — La formule <i>transition énergétique</i> , ses variantes, ses paraphrases.....	109
Annexe 3 — Chronologie sélective des événements ayant marqué la période 2015–2024	120

Annexe 4 — Représentations tabulaires des collocations entre verbes et figures spatiales	121
Annexe 5 — Représentations ensemblistes de l'interprétation métaphorique des figures spatiales.....	122
Bibliographie.....	125
❖ Sources primaires .....	125
❖ Sources secondaires.....	125

## Table des illustrations

---

### ❖ Liste des figures

Figure 1 — Cas remarquable d'erreurs de retranscription dans la base de données <i>Europresse</i> confronté à la copie PDF de l'article original .....	25
Figure 2 — L'aspect lexical : classification des types de procès (Gosselin 2021 : 23) .....	78
Figure 3 — Représentation méréotopologique des phases d'un procès (Gosselin 2021 : 42). ....	78
Figure 4 — Place relative accordée à la transition énergétique par les trois quotidiens examinés, évaluée selon la proportion d'articles de chacun dans le corpus (données chiffrées à titre indicatif) .....	107
Figure 5 — Place relative accordée à la transition énergétique par les trois quotidiens, mesurée par la fréquence du mot <i>transition</i> dans le corpus (données chiffrées à titre indicatif) .....	107
Figure 6 — Évolution de la fréquence de <i>transition</i> au fil du temps dans un corpus stable relatif à la transition énergétique (données chiffrées à titre indicatif) .....	108
Figure 7 — Interprétation métaphorique de <i>chemin</i> , <i>route</i> , <i>voie</i> dans les discours sur la transition.....	122
Figure 8 — Interprétation métaphorique de <i>cap</i> dans les discours sur la transition .....	123
Figure 9 — Interprétation métaphorique de <i>pas</i> dans les discours sur la transition .....	123

### ❖ Liste des tableaux

Tableau 1 — Une des combinaisons relatives aux « noms propres d'événement » illustrée par deux exemples (échantillon).....	55
Tableau 2 — Attestations de la formule <i>transition énergétique</i> ainsi que de ses variantes et paraphrases par année et par journal .....	109
Tableau 3 — Chronologie sélective des événements marquant la période fin 2015–fin 2024 abordés dans les articles du corpus .....	120
Tableau 4 — Collocations attestées ou non des métaphores spatiales <i>chemin</i> , <i>voie</i> et <i>cap</i> avec les verbes du corpus .....	121
Tableau 5 — Collocations des métaphores spatiales <i>chemin</i> , <i>route</i> , et <i>voie</i> avec les verbes ( <i>se</i> mettre et <i>être</i> .....	121



## Introduction

---

La formule *transition énergétique* est au cœur de tout débat portant sur le passage progressif des moyens de production actuels — essentiellement fondés sur les énergies fossiles et le nucléaire — à un “mix énergétique” composé d’énergies renouvelables. Cette définition<sup>2</sup>, aujourd’hui consensuelle, ne doit cependant pas occulter les conditions d’émergence historique de la notion, ni ses présupposés. En effet, de récentes études en histoire des techniques et sciences politiques se sont penchées sur la question et en ont révélé le caractère problématique.

La formule *transition énergétique* a été forgée en 1967 par le scientifique atomiste états-unien Harrison Brown. Celui-ci envisageait une transition des énergies fossiles, qui ont le défaut d’être périssables, au nucléaire (Jarrige, Vrignon 2020 : 295 ; Fressoz 2024 : 220, 233-235, 332-333). Dans ce contexte d’après-guerre, où l’on craint la pénurie des ressources terrestres “non renouvelables”, la réponse dominante n’a pas été d’appeler à la “sobriété énergétique”, mais de promouvoir les innovations techniques afin que la “croissance économique” soit maintenue (Jarrige, Vrignon 2020 : 219 ; Daggett [2018] 2023 : 76).

Aujourd’hui, cette approche technicienne perdure : les solutions aux “problèmes environnementaux” actuels, pensées à travers le prisme de la *transition énergétique*, héritent des valeurs promues par le capitalisme, lesquelles se manifestent souvent dans des discours “technosolutionnistes” (Fressoz 2024 : 332-333). Cette vision soulève un enjeu politique clivant — sans pour autant exclure l’existence de positions hybrides. Face aux tenants du “développement” d’innovations technologiques futures, d’autres voix insistent sur la nécessité de prendre dès à présent des mesures gouvernementales en faveur de la “décroissance” et de la “résilience”. Selon plusieurs travaux critiques à l’égard du capitalisme en tant qu’imaginaire social, de nombreux discours sur la transition sont influencés par la société marchande : ils contribuent à la procrastination et à la dépolitisation du débat en plaçant paradoxalement l’économie capitaliste et ses industries dans une position de sauveur (Jarrige, Vrignon 2020 : 301 ; Daggett [2018] 2023 : 31, 63 ; Fressoz 2024 : 15-18, 332-333).

En outre, plusieurs constats remettent en cause la désignation même de *transition*. Différents chercheurs et chercheuses observent que les énergies, tant dans le passé qu’au XXI<sup>e</sup> siècle, ne sont pas dans un rapport de « substitution », mais d’« addition » (Jarrige, Vrignon 2020 : 294 ; Bell, York cités par Daggett [2018] 2023 : 62-63) voire de « symbiose », c’est-à-dire un type

---

<sup>2</sup> Notre définition de la *transition énergétique* s’inspire de celles proposées par *Le Petit Robert 2022* et *Le Petit Larousse illustré 2025*.

de relations dans lesquelles les énergies primaires sont utilisées conjointement plutôt qu’isolément, provoquant ainsi leur accroissement concomitant au lieu du remplacement de l’une par l’autre (Fressoz 2024 : 273-274). De surcroît, les “énergies vertes” peuvent être mises à profit par des secteurs “non durables” (Zehmer cité par Daggett [2018] 2023 : 94 ; Fressoz 2024 : 326).

Ces considérations sur la transition énergétique ont trouvé un écho dans le domaine de l’analyse du discours, les discours étant dotés d’une certaine agentivité dans cette problématique. La transition énergétique, parfois associée à d’autres enjeux liés à la “cause écologique”, est généralement étudiée à travers l’exploration de deux types de corpus : d’une part, les productions discursives émanant d’institutions et d’organisations diverses — tels que les documents officiels, plans, feuilles de route, discours ministériels, récits collectifs, rapports, etc. (Audet 2016 ; Kanjanpinyowong 2019 ; Audet, Romdhani 2022 ; Nappi 2024) ; d’autre part, les productions des médias traditionnels (Krieg-Planque 2010 ; Botero 2013 ; Botero 2014 ; Bourdin *et al.* 2020 ; Schürgers 2021). La plupart de ces recherches analysent des formules spécifiques telles que *transition énergétique*, *transition écologique*, *développement durable*, *obsolescence programmée*, *climatosceptique*, etc.

Le présent mémoire s’inscrit dans la perspective critique des travaux menés en sciences humaines qui, à l’instar de l’« histoire de l’énergie » écrite par Jean-Baptiste Fressoz (2024 : 14), remettent en question la *transition* conçue comme « une futurologie hétérodoxe et mercantile — un simple slogan industriel ». Pour ce faire, nous nous appuyons sur la notion de *formule* telle que définie par Alice Krieg-Planque (2009a, 2014). Le corpus retenu pour cette étude est composé d’articles issus de trois quotidiens généralistes belges francophones couvrant l’actualité nationale : *La Dernière Heure Les Sports+*, *La Libre Belgique*, et *Le Soir*.

Le choix de la presse écrite se justifie par le fait que les articles constituent un observatoire privilégié pour une approche discursive (Krieg-Planque 2009a : 7). À partir de ce corpus, notre travail vise à comprendre comment la transition énergétique, malgré son caractère contestable, s’impose comme une évidence dans les discours journalistiques. Cet angle d’approche suppose donc que « ce sont les discours qui [...] “font” l’événement, les médias intervenant plutôt dans la mise en scène qu’ils fabriquent » — suivant un point de vue constructiviste dont l’expression est empruntée à Sophie Moirand ([2007] 2015 : 5).

Ainsi, la transition énergétique soulève de multiples questionnements auxquels les sciences dures et les sciences humaines tentent d’apporter des réponses. Notre mémoire se concentre sur la « part rhétorique » des discours portant la formule *transition énergétique*. Nous employons

cette désignation à dessein : au sens où nous l'entendons, elle réunit différents types d'analyses — discursive, argumentative, pragmatique, communicationnelle, etc. — souvent associées à des domaines ayant leur spécificité, mais qui convergent pour étudier « *toutes* les modalités selon lesquelles la parole tente d'agir dans l'espace social » (Amossy [2000] 2021 : X-XI).

En somme, si la problématique de la transition énergétique ne se réduit pas à des pratiques langagières, notre travail propose néanmoins, dans une perspective *rhétorique*, un décryptage analytique de l'efficace<sup>3</sup> des discours qui s'y rapportent, tels qu'ils se déploient au sein de cet espace public que constitue la presse écrite généraliste. Autrement dit, il s'agit de comprendre comment les discours prennent *part* à la définition des enjeux de la transition énergétique.

Nos analyses s'organisent en trois temps. Après avoir posé les prolégomènes à une analyse formulaire (→1), nous envisageons la formule *transition énergétique* au prisme de ses caractéristiques définitoires (→2), puis nous en analysons la dimension argumentative à travers l'étude des catachrèses présentes dans son contexte, afin de mieux cerner les enjeux sociodiscursifs de cette formule (→3).

---

<sup>3</sup> Plusieurs chercheurs et chercheuses s'intéressant à la performativité des discours ont conscience que l'analyste ne peut vérifier qu'une stratégie discursive exerce effectivement une influence sur le récepteur à moins qu'une enquête de terrain destinée à compléter les analyses soit entreprise. C'est pourquoi certains distinguent l'*efficace* de l'*efficacité* des discours : le premier terme désigne la capacité d'un discours à se montrer persuasif, le second renvoie aux effets produits concrètement.



# 1. Prolégomènes

---

Cette première section expose les fondements sur lesquels repose notre recherche. Nous commençons par définir notre objet d'étude — le discours de presse écrite — en le situant dans le champ disciplinaire de l'analyse du discours (→1.1). Nous présentons ensuite la méthodologie adoptée, en précisant les enjeux de l'analyse formulaire (→1.2). Puis, nous revenons sur les travaux antérieurs ayant pour objet les discours écologiques (→1.3). Enfin, nous détaillons les critères et la méthode de constitution du corpus (→1.4), avant de proposer une synthèse de ces prolégomènes (→1.5).

## 1.1. Cadre disciplinaire

La perspective adoptée par le présent mémoire est celle de l'analyse du discours. Cette discipline, qui a pris son essor en France à la fin des années 1960, a pour objet le discours (Sarfati [1997] 2014 : 6). Cette présentation minimale se complexifie dès lors que la question du sens à accorder à la notion de *discours* se pose (Maingueneau 2014 : 17 ; Sarfati [1997] 2014 : 13-15). En effet, la dénomination générique *analyse du discours* ne reflète pas le caractère protéiforme de ce domaine d'étude. Afin de mieux saisir la notion de *discours*, malgré ses diverses acceptations<sup>4</sup>, il convient de la situer parmi d'autres termes voisins, mais bien distincts.

L'intérêt pour le discours prend racine dans une remise en question de l'opposition saussurienne *langue / parole* (Sarfati [1997] 2014 : 10). La *langue*, intangible et collective, correspond aux virtualités langagières, c'est-à-dire à ce qui est exprimable (Sarfati [1997] 2014 : 11). Elle est étudiée en tant que système par la linguistique structurale (Sarfati [1997] 2014 : 15), tandis que le *discours* est analysé comme l'usage de la langue en contexte (Maingueneau 2014 : 18).

La *parole*, quant à elle, se définit comme la réalisation individuelle de la langue en discours (Sarfati [1997] 2014 : 11, 15). Si le *discours* et la *parole* se distinguent de la *langue* par leur caractère tangible, ils ne se confondent pourtant pas. En effet, si la *parole* telle qu'elle a été conçue par Saussure est inanalysable, puisque soumise à la variation individuelle, l'analyse du discours entend dépasser cet obstacle en examinant « des régularités observables chez tous les locuteurs ainsi que dans les différentes situations de communication » (Sarfati [1997] 2014 : 15). En outre, les problématiques discursives centrent généralement leur attention sur les liens

---

<sup>4</sup> Pour une brève mise au point terminologique centrée sur les différentes valeurs d'emploi de *discours* attestées dans les travaux en sciences du langage, nous renvoyons à Georges-Élia Sarfati ([1997] 2014 : 13-15).

entre les productions langagières et l'état d'une société donnée, sans se focaliser sur l'individu dans sa singularité (Sarfati [1997] 2014 : 11).

Georges-Élia Sarfati ([1997] 2014 : 90) suggère que l'étendue du champ d'action de l'analyse du discours reflète une dynamique d'intégration des objets linguistiques en lien avec le contexte, que l'opposition conceptuelle de Saussure ne permet pas d'envisager. Cette tendance servirait de dénominateur commun aux différentes orientations que prend la discipline. Le linguiste observe, avec Madeleine Grawitz dont il reprend le propos, que les diverses recherches effectuées dans cette branche s'accordent sur une même « définition-cadre » (Sarfati [1997] 2014 : 7) :

[Toutes] partent [...] du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases, mais comme des textes. Or le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structuration d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours (Grawitz citée par Sarfati [1997] 2014 : 7).

Pour mieux cerner les distinctions établies dans la citation entre *phrase*, *texte*, *discours*, revenons un instant sur chacun des termes. En effet, les sens retenus dans la mise en exergue sont spécifiques, les notions mobilisées pouvant couvrir d'autres acceptations selon la démarche théorique et méthodologique pour laquelle opte l'analyste du discours dans son étude. Ici, le terme *phrase* est entendu au sens de ‘séquence verbale prise hors contexte’ (Maingueneau [1998] 2021 : 33-34).

Le *texte*, pour sa part, est l'objet empirique de la linguistique textuelle (Maingueneau [1998] 2021 : 34). Cette approche fait abstraction des conditions de production (Sarfati [1997] 2014 : 8) pour se concentrer sur le caractère cohésif et cohérent d'un ensemble de phrases constituant un propos tenu oralement ou mis à l'écrit (Sarfati [1997] 2014 : 15) — une conception que Dominique Maingueneau (2014 : 33) dénomme *texte-structure*.

Au contraire, prendre le *discours* comme objet d'étude induit de prendre en considération la situation dans laquelle celui-ci a été produit et reçu (Sarfati [1997] 2014 : 8). D'après Georges-Élia Sarfati ([1997] 2014 : 8),

cette distinction justifie, en son principe, la dénomination d'« analyse du discours », appliquée à la désignation d'un domaine qui prend pour objet d'étude une entité linguistique (le texte), étudié en fonction de paramètres qui permettent d'en contextualiser l'interprétation.

Par ailleurs, Dominique Maingueneau ([1998] 2021 : 34) soulève une autre acceptation du terme *texte* — qui trouve un écho dans le cadre de notre travail (→1.4) —, celle de

« productions verbales, en général écrites, qui sont structurées de manière à durer, à être répétées, à circuler loin de leur contexte originel ».

Enfin, de nombreux auteurs et autrices déclarent que leur corpus est composé d'*énoncés*. Toutefois, ils n'évoquent habituellement pas la définition de Benveniste à proprement parler, définition selon laquelle l'*énoncé* constitue une trace verbale produite par un acte d'énonciation au cours duquel un locuteur s'approprie le système social qu'est la langue et s'attribue le rôle de sujet (Maingueneau [1998] 2021 : 33 ; Sarfati [1997] 2014 : 15). Dans ces cas de figure, l'accent est plutôt mis sur l'examen de segments textuels<sup>5</sup> considérés dans leur contexte (Maingueneau [1998] 2021 : 33-34).

Après avoir clarifié la notion de *discours* dans une perspective contrastive, il semble judicieux de mentionner ses traits définitoires, résumés en huit points par Dominique Maingueneau (2014 : 19-23 ; 2002 : 187-190). Ainsi, le discours se caractérise par :

- i) Le fait d'être une *unité linguistique transphrastique* : le discours ne se réduit pas à une simple succession de phrases, mais suppose une organisation spécifique qui relève des genres discursifs. En outre, il « mobilise des structures d'un *autre ordre* que celles de la phrase » (Maingueneau 2014 : 19), ce qui permet à un énoncé isolé, comme un proverbe ou une injonction négative exprimée à l'infinitif (*Ne pas toucher*), de constituer un discours dès lors qu'il forme une unité de sens complète.
- ii) Sa *prise en charge* par une instance d'énonciation qui adopte un certain point de vue par rapport à ce qu'il dit et à son interlocuteur.
- iii) Son *interactivité*, qui ne dépend pas nécessairement de la présence physique d'un destinataire, mais est constitutive, puisque toute énonciation s'inscrit, explicitement ou implicitement, dans un échange avec un autre locuteur qui peut être réel ou virtuel.
- iv) Sa capacité d'*action* sur le monde en exerçant une influence sur son interlocuteur, dans la lignée des théories des actes de langage.
- v) Sa dépendance au *contexte*, tout en participant activement à la construction et à la transformation de ce dernier. La notion d'*indexicalité* rend compte du fait que le sens d'un énoncé n'est pleinement saisissable qu'en prenant en considération son contexte situationnel ou textuel (*cotexte*).

---

<sup>5</sup> Par exemple, Alice Krieg-Planque ([2003] 2016 : 20-21) stipule que « [son] corpus est un corpus d'énoncés, et non pas un corpus de textes, c'est-à-dire qu'[elle n'a] en général pas relevé l'article dans son intégralité mais seulement le passage comportant la formule, ou toute expression ou thème jugés intéressants pour les besoins de la recherche ».

vi) Son inscription dans un *interdiscours* : il ne prend sens qu'en relation avec d'autres discours préexistants.

vii) Sa soumission à des *normes* sociales et génériques.

viii) L'intervention des *configurations sociales* dans la construction de son sens.

Dans notre mémoire, nous nous penchons sur un *type* de discours particulier, celui de la presse écrite (Maingueneau [1998] 2021 : 37) (→1.4). De manière générale, nous optons pour une approche discursive qui cherche à déterminer comment « l'ordre social se construit à travers la communication » (Maingueneau 2014 : 28) (→1.2). Comme l'indique Georges-Élia Sarfati ([1997] 2014 : 14), cette démarche suppose d'examiner l'ensemble des contraintes exercées sur la production d'un grand nombre d'énoncés en relation avec des paramètres socio-idéologiques.

## 1.2. Mise au point méthodologique

Notre mémoire s'inscrit dans la continuité des analyses formulaires, un des angles d'approche possibles au sein de l'analyse du discours. Nous nous appuyons sur les travaux d'Alice Krieg-Planque qui, en prolongeant les réflexions de Pierre Faye ainsi que de Marianne Ebel et Pierre Fiala, a doté la notion de *formule* d'un solide socle théorique. Cette sous-section se concentre sur les aspects généraux, lesquels seront approfondis ultérieurement (→2), lorsque nous évaluerons dans quelle mesure la locution *transition énergétique* peut être considérée comme une formule.

Alice Krieg-Planque (2009a : 7) définit la *formule* comme :

un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire.

Devenue une référence dans le champ de l'analyse du discours, cette définition s'accompagne de quatre caractéristiques définitoires : la présence d'un ensemble de formulations caractérisées par (i) un certain degré de figement, (ii) leur emploi dans des discours, (iii) leur fonction de référent social et (iv) leur composante polémique. Chacun de ces points mérite d'être développé.

(i) Le figement fait partie des critères permettant de déterminer si une unité lexicale simple ou complexe, une unité lexico-syntaxique, ou une séquence autonome telle qu'une phrase, suit un régime formulaire (Krieg-Planque 2009a : 63-64). En effet, d'après Alice Krieg-Planque (2009 : 63), « la formule est portée par une forme signifiante relativement stable ». Malgré sa circulation sous des variantes paraphrastiques, la formule demeure indissociable d'une

séquence figée reconnue par les locuteurs comme représentante de toutes ces variantes (Krieg-Planque 2009a : 69). Ce trait définitoire la distingue des stéréotypes, des préconstruits culturels, des prédiscours, des *topoi*, des idéologèmes, des aphorismes et des énoncés légiférants — les stéréotypes et les idées reçues n'accédant au statut de formule qu'à condition de reposer sur une expression verbale stable et récurrente dans les discours (Krieg-Planque 2009a : 69-70).

Le caractère figé de la formule va de pair avec son caractère concis (Krieg-Planque 2009a : 73). Cette concision favorise la circulation de la formule pour deux raisons : d'une part, la brièveté de la forme signifiante en facilite l'intégration au sein d'énoncés ; d'autre part, elle permet de condenser en une forme synthétique des enjeux qui nécessiteraient autrement un long développement. Ces propriétés, commodes pour débattre de questions sociopolitiques, font qu'une formule est fréquemment employée dans l'espace public.

Or, comme l'a fait observer André Martinet, plus une unité est répétée, plus elle fait l'objet d'une réduction formelle (Krieg-Planque 2009a : 74). Ce dernier phénomène n'est pas sans conséquence : des procédés tels que la siglaison ou la troncation provoquent une indétermination sémantique qui accueille les controverses animant une société donnée (Krieg-Planque 2009a : 75). En effet, l'ambiguïté introduit du jeu et permet ainsi à des acteurs aux visions antagonistes de dialoguer à partir d'une formule prise « comme lieu commun de débat » (Krieg-Planque 2009a : 76, 103).

Cette question du flottement de sens doit être mise en relation avec celle de la polysémie de la formule, laquelle se prête à deux observations : l'une sur sa construction, l'autre sur les effets qu'elle produit. Cette polysémie résulte souvent de structures morphosyntaxiques qui ambiguïscent les liens sémantiques entre les unités linguistiques (Krieg-Planque 2009a : 78). Quant à ses effets, ils sont doubles : d'un côté, cette pluralité de significations permet à la formule de référer à une diversité d'objets et donc de se propager dans différents espaces ; de l'autre, cette indétermination sémantique favorise le caractère polémique de l'unité lexicale, puisque chacun peut y projeter sa propre interprétation (Krieg-Planque 2009a : 78).

(ii) Si la description de la formule emprunte des concepts forgés par la linguistique, elle n'en demeure pas moins une notion discursive : elle ne préexiste pas aux énoncés produits par les locuteurs, mais advient à travers les usages qui configurent certaines unités linguistiques comme formules (Krieg-Planque 2009a : 84). Ainsi, toutes les séquences peuvent potentiellement devenir des formules, mais aucune n'est prédestinée à l'être. Ce sont les usages, dans un espace public et des conjonctures donnés, qui sont déterminants dans l'accession au statut de formule.

C'est pourquoi une séquence peut d'abord circuler dans les discours sous le mode ordinaire de dénomination, puis adopter le régime formulaire de cristallisation d'enjeux sociaux (Krieg-Planque 2009a : 85). À l'inverse, un néologisme peut apparaître directement dans l'espace public sous la forme d'une formule (Krieg-Planque 2009a : 84).

Quoi qu'il en soit, le caractère discursif de la formule implique que le corpus d'étude ne peut être composé que d'énoncés ayant effectivement été diffusés et non pas construits de toutes pièces (Krieg-Planque 2009a : 92). Ce corpus d'énoncés attestés doit être « saturé », au sens où l'ajout d'autres énoncés n'enrichirait pas les données récoltées et donc ne changerait substantiellement rien aux résultats de l'analyse (Krieg-Planque 2009 : 92).

(iii) La formule joue le rôle de référent social. Ce trait caractéristique se manifeste par la notoriété de celle-ci dans des circonstances propres à une société donnée à un moment de son existence (Krieg-Planque 2009a : 93). Cette notoriété suppose que le signe linguistique, circulant sous son aspect formulaire, soit connu et reconnu par la majorité des locuteurs (Krieg-Planque 2009a : 95), et qu'il renvoie à la réalité partagée par la collectivité (Krieg-Planque 2009a : 101). Les outils d'analyse lexicométrique permettent de mesurer la notoriété d'une séquence, notamment à travers la courbe de croissance de son emploi (Krieg-Planque 2009a : 96), tandis que certains présupposés montrent que le référent désigné par la formule est familier à l'énonciateur (Krieg-Planque 2009a : 101-103).

Ces indices sur le caractère notoire d'une formule nécessitent d'être analysés en conjonction avec d'autres critères, comme la « productivité lexicologique » (Krieg-Planque 2009a : 97). Lorsqu'un énonciateur produit un mot complexe par dérivation, composition ou d'autres processus transformationnels, il est certain qu'un énonciataire pourra l'interpréter. Le fait qu'il mise sur la reconnaissance du mot d'origine, malgré son défigement, témoigne de la notoriété du signe. L'analyste du discours prête donc attention aux variantes dans son étude.

Pour qu'une formule devienne un référent social, elle doit circuler dans une variété de discours — oraux, écrits, spécialisés et ordinaires — autres que ceux dans lesquels elle a émergé (Krieg-Planque 2009a : 98-99). Sophie Moirand ([2007] 2015 : 4) abonde en ce sens lorsqu'elle analyse la diffusion des mots dans les productions discursives, en particulier médiatiques, dans une perspective spécifique. Elle s'est intéressée à ce qu'elle désigne comme des « moments discursifs », c'est-à-dire des événements médiatisés qui ont fait couler beaucoup d'encre à un point tel qu'ils continuent d'avoir des répercussions sur la manière de relater d'autres faits d'actualité par la suite (Moirand ([2007] 2015 : 4).

Par exemple, dans le corpus étudié dans ce mémoire, nous avons identifié un passage laissant transparaître un « moment discursif » :

- (1) Il est urgent d'avoir pour nos jeunes des formations d'"auto-défense" mentale, pour résister à ces armes de distraction massive [comme le format TikTok (copié par les *reels* de Facebook et Instagram, et les *shorts* de YouTube).] (*La Libre*, 18/02/2023)

En (1), l'expression « armes de distraction massive » détourne la formule « armes de destruction massive ». Cette dernière — omniprésente dans les discours politico-médiatiques des années 2000 — est employée à l'époque pour légitimer l'invasion de l'Irak en 2003, avant que son usage ne soit étendu à d'autres contextes. L'extrait illustre la productivité lexicale de la formulation initiale qui active une mémoire interdiscursive. En effet, cette formulation attachée à un moment historique fortement médiatisé est ici transposée dans un contexte contemporain, établissant ainsi un parallèle entre la menace des armes non-conventionnelles et les risques liés à la consommation de contenus courts sur les plateformes numériques.

Alice Krieg-Planque (2009a : 99), pour sa part, lie l'expansion des formules à leur caractère polémique comme en atteste ce passage :

Si la formule est originaire d'une formation discursive, elle doit en sortir. Elle est alors mise dans le pot commun de l'univers discursif pour entrer en conflit avec le sens qu'elle a ailleurs, ou avec d'autres termes.

La formule devient alors « un point de passage obligé » du discours : elle cadre la discussion et exige des interlocuteurs de se positionner à son égard (Krieg-Planque 2009a : 99-100). Ces derniers se trouvent confrontés à une problématique imposée par l'usage même de cette formule, les amenant soit à l'accepter dans les termes proposés, soit à la réfuter explicitement.

(iv) Ainsi, le caractère de référent social et le caractère polémique de la formule sont intrinsèquement liés (Krieg-Planque 2009a : 103). Des acteurs prennent la parole sur un sujet débattu, certes, mais sur lequel ils s'accordent pour dire qu'il concerne leur expérience commune. Alice Krieg-Planque (2009a : 104) développe cette idée de la manière suivante :

C'est parce qu'elle constitue un enjeu, parce qu'elle met en jeu l'existence des personnes, parce qu'elle est porteuse d'une valeur de description des faits politiques et sociaux, que la formule est l'objet de polémiques.

Puisqu'au centre des débats se trouve la « mise en description du réel », il n'est pas étonnant que la polémique passe par des commentaires métadiscursifs qui traduisent les convictions politiques des locuteurs (Krieg-Planque 2009a : 104-105). La formule est exposée aux controverses en raison des structures morphosyntaxiques ambiguës qui la soutiennent (Krieg-Planque 2009a : 108). Ces prédispositions linguistiques ne sont pas polémiques en soi, mais

l’usage qui en est fait les conduit à l’être (Krieg-Planque 2009a : 109). Ainsi, une analyse visant à déconstruire les idéologies sous-jacentes à l’emploi d’une formule se montre attentive aux « différentes opérations métadiscursives opacifiantes qui portent sur cette formule » (Krieg-Planque 2009a : 111).

Le cadre conceptuel de la formule, ici présenté succinctement, nous a semblé efficace pour mener une analyse du discours sur la *transition énergétique* dans le cadre du présent mémoire.

### **1.3. État de la question**

La transition énergétique recouvre des enjeux multiples : technologiques, économiques, mais encore, socio- et géopolitiques. C’est pourquoi les sciences humaines ont investi cette problématique contemporaine théorisée peu à peu depuis les années 2000 (Bombenger *et al.* 2019 ; Valegeas 2020 : 782). Les diverses recherches sur le sujet sont regroupées sous l’étiquette de *Sustainability Transitions Studies*, un champ d’investigation caractérisé par l’interdisciplinarité (Audet 2016 : 11 ; Valegeas 2020 : 782). Les travaux menés poursuivent tantôt un but pragmatique, en réfléchissant à la manière de favoriser la mise en œuvre de la transition, tantôt un objectif critique, en interrogeant nos catégories de pensée à travers les discours produits à ce propos.

Ces deux perspectives sont complémentaires pour l’analyste du discours canadien René Audet dont deux études ont retenu notre attention. En 2016, René Audet a procédé à une description thématique de discours produits au sein d’organismes de divers horizons et publiés à l’échelle internationale entre 2008 et 2012 (Audet 2016 : 13). Cette description lui permet de dégager des cooccurrences qu’il rassemble en deux catégories de discours sur la transition : d’une part, le « discours technocentriste et interventionniste », axé sur la sollicitation de politiques publiques afin qu’elles investissent dans le développement technologique ; d’autre part, le « discours écocentriste et localiste », qui incite les membres d’une communauté à décider collectivement de la transformation de leur mode de vie pour qu’il soit “plus respectueux de l’environnement” (Audet 2016 : 14, 18). Ces deux discours prototypiques, qui reflètent la manière dont les individus conçoivent la “crise climatique” et envisagent sa résolution (Audet 2016 : 12), sont également représentés dans ce mémoire.

René Audet a récemment collaboré avec Ali Romdhani dans le but de réaliser une étude comparative de quatre documents abordant des politiques publiques ou des concertations citoyennes. Ces documents explorent les moyens de développer la transition énergétique dans la région métropolitaine de Montréal. La contribution des deux chercheurs débute par une brève

« analyse du discours de la transition », dans laquelle ils proposent un encadré distinguant les effets de sens engendrés par l'adjonction de différents adjectifs au substantif *transition* (Audet, Romdhani 2022 : 6), comme nous nous y emploierons ultérieurement (→2). Ensuite, leur analyse adopte une approche thématique, en discernant quel point de vue du changement est présenté, quels acteurs sont censés être impliqués dans le processus de transition et quelles sont les stratégies requises pour que le projet aboutisse.

Ces différents éléments, extraits du corpus analysé, sont ensuite représentés sous une forme graphique, « la boussole de la transition » (Audet, Romdhani 2022 : 26-28), qui permet de situer les quatre discours selon trois axes : l'échelle du plan d'action (du domicile au territoire provincial), l'objectif visé (la justice sociale et / ou la neutralité carbone) et ce sur qui ou quoi repose la transition (la société ou la technologie). Ces représentations visuelles, quoique schématiques, apportent des nuances à l'étude précédemment citée de René Audet. Les auteurs concluent sur deux observations : premièrement, la perspective présentée dans le corpus est exclusivement anthropocentrale, négligeant la faune ; deuxièmement, un seul des textes étudiés propose l'imposition d'une réglementation, les autres misent plutôt sur des encouragements à agir en faveur de la transition (Audet, Romdhani 2022 : 28).

En France, un linguiste, accompagné d'un expert en géographie économique et d'un spécialiste en développement territorial, a mené une enquête visant à comprendre les motivations des citoyens qui soutiennent la transition énergétique à l'échelle (inter)nationale, mais s'opposent à des projets promouvant les énergies renouvelables dans leur région (Bourdin *et al.* 2020 : 145-147). Pour ce faire, les auteurs ont choisi comme terrain d'étude des articles de la presse quotidienne régionale traitant de la méthanisation (Bourdin *et al.* 2020 : 146). Ils cherchent ainsi à affiner les explications du NIMBYisme, selon lequel les individus privilégieraient leurs propres intérêts et ne souhaiteraient voir les modifications territoriales se produire que loin de chez eux. Une analyse lexicométrique a été réalisée afin d'identifier les mots les plus fréquemment employés au sujet des « procédés de méthanisation », des « risques et nuisances », des « acteurs territoriaux » et de « l'aspect procédural » (Bourdin *et al.* 2020 : 152). Les résultats montrent que les habitants, rarement consultés, entretiennent une certaine méfiance à l'égard des promoteurs du projet ainsi que des technologies, peu connues, censées être utilisées (Bourdin *et al.* 2020 : 152). Ils craignent que leur qualité de vie soit impactée pour diverses raisons qu'ils n'ont souvent pas l'occasion d'exposer et sur lesquelles ils ne peuvent pas proposer de modifications, faute de consultation (Bourdin *et al.* 2020 : 153-156).

Ces deux dernières études ont été menées par des analystes du discours qui avaient pour but de promouvoir la transition énergétique. Leurs recherches visent ainsi à soutenir des projets en analysant les documents produits à leur sujet. René Audet et Ali Romdhani ont été contactés par le Campus de la transition écologique, qui leur a demandé de diriger leurs recherches sur la manière dont les acteurs sociaux québécois perçoivent la transition écologique et quelles sont les idées qu'ils expriment à ce propos dans « [l']objectif [...] d'en clarifier le sens et les implications à l'échelle de la région métropolitaine de Montréal afin d'orienter ses activités et de faire converger l'action de ses partenaires » (Audet, Romdhani 2022 : 4).

L'article signé par Sébastien Bourdin, Philippe Jeanne (le linguiste de l'équipe) et François Raulin a, quant à lui, été publié dans un numéro de la revue *Natures Sciences Sociétés* consacré à l'« économie circulaire ». D'après l'éditorial du numéro, cette dernière voit sa popularité augmenter, car les pratiques de valorisation des déchets sont perçues comme une solution aux problèmes environnementaux (Vivien 2020 : 99). Les contributions interrogeant l'économie circulaire sous l'angle des politiques publiques adoptées à son égard, sa récupération par les entreprises, ou encore la compréhension qu'en ont les citoyens (Vivien 2020 : 100). Ce dernier volet est pris en charge par les auteurs précités, qui cherchent à comprendre pourquoi la méthanisation rencontre des résistances auprès de certains habitants pour que « de nouveaux compromis sociaux » soient trouvés (Bourdin *et al.* 2020 : 145).

À côté de ces travaux à visée pragmatique, qui s'attachent à favoriser l'efficacité de l'action climatique, d'autres adoptent un regard plus critique sur les discours produits à ce sujet. Sophie Anquetil et Carine Duteil (2024) empruntent une voie à laquelle nos observations nous ont également conduite : celle de la dépolitisation (→3.5). Leur article adopte la forme d'une étude de cas analysant des discours produits dans le cadre de *The Shift Project*, un *think tank* français dédié à la transition énergétique (Anquetil, Duteil 2024 : 102). Elles y identifient plusieurs procédés rhétoriques de dépolitisation : recours aux chiffres et aux données scientifiques, emploi du lexique technique, usage d'un *nous* collectif qui efface les oppositions, etc. (Anquetil, Duteil 2024 : 108-111). Selon elles, le vernis scientifique apposé aux discours dépolitise les enjeux, puisque la science est censée énoncer des faits avérés qui ne sont *a priori* pas sujets à la controverse politique. Ainsi, ces discours prétendent à l'objectivité et contribuent à faire passer des orientations normatives pour des évidences techniques (Anquetil, Duteil 2024 : 113).

Toutefois, au moment où les élections françaises se préparent, les acteurs du *Shift Project* enclenchent un processus de repolitisation (Anquetil, Duteil 2024 : 112-113). En effet, ceux-ci tendent à imposer leur vision de la transition, en sommant les responsables politiques d'adapter

la direction du gouvernement aux recommandations scientifiques. Lorsque les candidats à l'élection présidentielle présentent leur programme, le groupe évalue leur adéquation avec les préconisations scientifiques et alimente de cette façon le débat démocratique. En somme, si l'intervention des experts dissuade la contestation en raison de l'autorité accordée à l'objectivité scientifique, leur discours contribue néanmoins à politiser la question de la transition énergétique lorsqu'ils réintroduisent une dimension polémique autour des intentions politiques des candidats.

Les autres analyses récentes des discours sur la transition énergétique questionnent les corpus à travers le prisme des formules. Elles sont toutes situées dans le domaine français entre les années 2000 et 2010. Deux d'entre elles se consacrent exclusivement à la formule *transition énergétique* et à sa variante *transition écologique* dans un cadre institutionnel de type politique. Une troisième se distingue par deux aspects : elle élargit la focale à plusieurs expressions des milieux écologistes, ne se cantonnant plus à *transition*, et explore un corpus médiatique.

La première étude est réalisée par Natthaporn Kanjanpinyowong, qui a défendu une thèse sur le Débat National sur la Transition Énergétique s'étant tenu dans l'Hexagone en 2013. Dans son premier chapitre, la chercheuse analyse un corpus de presse nationale généraliste, généré via la plateforme *Europresse*, afin d'examiner rapidement le fonctionnement formulaire du syntagme *transition énergétique* — une démarche que nous entreprenons également à partir de notre propre corpus (→2). Par la suite, son étude se penche sur les documents produits au cours du débat, durant lequel les responsables politiques ont sollicité la participation des citoyens aux discussions (Kanjanpinyowong 2019 : 12).

L'analyse montre comment la formule *transition énergétique* a créé une illusion de consensus en regroupant sous une même dénomination une pluralité d'enjeux et de positions (Kanjanpinyowong 2019 : 41) donnant une vision homogène d'« une pensée de l'air du temps » (Machenaud cité par Kanjanpinyowong 2019 : 293). Les divergences d'opinions ont été masquées par la rédaction de « synthèses des débats », malgré la volonté initiale de les laisser transparaître (Kanjanpinyowong 2019 : 87). Par ailleurs, les dispositifs participatifs et la circulation des documents révèlent un formatage des paroles des participants observable dans le cadrage du débat, le type de questions posées, la promotion des mesures privilégiées par le gouvernement, les exigences de compromis, etc. (Kanjanpinyowong 2019 : 293-295).

La deuxième est menée par Camilla Nappi qui, elle aussi, s'est intéressée aux deux notions telles qu'elles circulent au sein des discours politiques. Plus précisément, la chercheuse examine les discours produits par le ministère de l'Environnement en France sur la période 2007-2017.

Si l'émergence d'une nouvelle acceptation du mot *transition*, liée aux modèles économiques et énergétiques, remonte aux années 1970 dans le contexte anglo-saxon (Nappi 2024 : 4), l'exploration du corpus français dévoile que la formule *transition énergétique* est attestée en 2008, soit trois ans avant la première occurrence de *transition écologique*, bien que cette dernière semble préfigurée par des paraphrases (Nappi 2024 : 5-7). Les ressources lexicographiques auxquelles la chercheuse réfère tendent toutefois à considérer *transition énergétique* comme un hyponyme de *transition écologique*, suggérant ainsi une antériorité conceptuelle de ce dernier syntagme (Nappi 2024 : 7).

À partir de 2015, le nom *transition* est qualifié par les adjectifs *énergétique* et *écologique*, les deux épithètes étant coordonnées pour la première fois dans le corpus, signalant ainsi que ces deux notions sont perçues par le ministère de l'Environnement comme équivalentes et mutuellement dépendantes (Nappi 2024 : 9). La chercheuse circonscrit les années 2012-2015 comme intervalle temporel permettant d'attester le statut formulaire de *transition énergétique* et *transition écologique* dans les discours ministériels qu'elle examine. Enfin, l'analyse se poursuit en se concentrant sur les unités lexicales les plus fréquentes dans les discours ministériels, faisant émerger deux *topoi* révélateurs des priorités environnementales de l'institution : la protection de la biodiversité et la “lutte contre le changement climatique” (Nappi 2024 : 10-11).

Dans la troisième étude, Nataly Botero s'est intéressée à la formule *transition* avec d'autres « lexies du discours écologiste » (Botero 2014 : 128) comme *développement durable*, *Grenelle de l'environnement*, *croissance verte* ou encore *décroissance*, *sobriété* et *simplicité*. Ces expressions traduisent des enjeux écologiques distincts au sein des énoncés de la presse écrite française entre 2010 et 2012 (Botero 2014 : 129). La chercheuse constate que les premières expressions relèvent du consensus et figurent dans des articles de presse généraliste, laquelle se limite à rendre compte de l'actualité environnementale dans une optique vulgarisatrice (Botero 2014 : 129). Au contraire, les suivantes — dont *transition* — sont usitées dans des discours dissensuels, qui trouvent un espace d'expression privilégié dans la presse spécialisée (Botero 2014 : 129). Cette dernière tend à relayer la voix d'organisations écocitoyennes proposant des modes de vie “alternatifs et soutenables” (Botero 2014 : 129). L'analyste observe également le déclin de la formule *développement durable* accusée de servir des fins de *greenwashing*<sup>6</sup> (Botero 2014 : 132-134).

---

<sup>6</sup> Le *greenwashing* désigne initialement une technique de communication qui instrumentalise l'argument écologique à des fins publicitaires, alors que les entreprises et institutions qui y ont recours accordent peu

Au moment de sa recherche, elle remarque que la lexie *transition* commence seulement à être usitée, et uniquement dans des discours initialement moins acceptés. *Transition* véhicule l'idée d'une collectivité locale qui remet en question l'idéologie productiviste, quand bien même cette dernière se présenterait-elle comme "verte", pour trouver des solutions à la "crise climatique" sur le long terme (Botero 2014 : 138). Aujourd'hui, chacun peut constater l'omniprésence du mot *transition* dans l'espace public, où il est devenu largement consensuel. Si Nataly Botero ne pouvait le prévoir précisément, son analyse contient néanmoins deux observations qui vont dans ce sens. D'une part, elle explique la persistance du syntagme *transition énergétique* par le fait que le mouvement qui le soutient bénéficie d'une certaine acceptabilité, lui permettant d'être intégré aux débats politiques relatés par la presse généraliste, celle-ci ayant pour rôle d'informer les citoyens de l'agenda politique (Botero 2014 : 139). D'autre part, elle souligne que *transition* est sujet à des variations formelles, et donc sémantiques, ce qui le rend propice à une instrumentalisation discursive (Botero 2014 : 139).

D'autres analyses formulaires relatives à l'écologie, distinctes de celles ayant pour objet *transition énergétique*, ont également été effectuées. Ces travaux couvrent le même territoire et la même période que les trois présentés ci-dessus : la France (à l'exception d'une étude intégrant des journaux belges) et la période allant du début des années 2000 à la fin des années 2010.

Nataly Botero, dont il vient d'être question, a examiné la formule *obsolescence programmée* à travers des documents textuels et multimédias, incluant des réactions d'internautes (Botero 2013 : 93). Les énoncés qui mobilisent ce syntagme mettent en tension le « consommateur-patient », soumis aux injonctions et tentations de la société consumériste, et le « consommateur-acteur », éco-responsable (Botero 2013 : 101-102).

Élise Schürgers retrace, quant à elle, la trajectoire de la formule *climatosceptique*. Son analyse repose sur deux corpus : un « corpus exploratoire », constitué d'énoncés métadiscursifs issus de six quotidiens francophones majeurs de Belgique et de France, et un « corpus de contrôle » assurant la représentativité du premier (Schürgers 2021 : 25). Ce parcours diachronique de 2004 à 2019, analysé sous l'angle du métadiscours, a pour objectif de comprendre comment le discours médiatique construit et interprète la controverse climatique (Schürgers 2021 : 39). L'analyse suggère que, contre toute attente, l'émergence et

---

d'importance aux modes de production et de consommation réellement adaptés à la "préservation de l'environnement" (Berlan *et al.* 2022 : 15). Par extension, ce terme est employé pour avertir le public sur les fausses solutions pratiques, technologiques et politiques qui risquent d'aggraver la "crise écologique" (Berlan *et al.* 2022 : 15). En effet, à l'heure actuelle, le *greenwashing* ne se réduit plus seulement à une stratégie marketing, mais sert d'incitation à la relance économique prétendument "verte" (Berlan *et al.* 2022 : 33).

l'amplification de la circulation du terme *climatosceptique* rendent compte d'un renforcement du consensus médiatique sur le changement climatique, plutôt qu'à un véritable accroissement de l'opposition (Schürgers 2021 : 38). Ce travail illustre l'intérêt de croiser analyse qualitative et quantitative, la seule fréquence d'un mot ne suffisant pas à cerner les enjeux qui lui sont associés dans une mise en discours particulière (Schürgers 2021 : 38).

Alice Krieg-Planque, pour sa part, s'appuie sur un corpus plus varié (institutionnel, politique et médiatique) pour étudier la manière dont l'expression *développement durable* est reprise dans des structures syntaxiques concessives (Krieg-Planque 2010 : 15) ou bien employée avec des verbes dénotant l'association des contraires, dans le but de neutraliser les oppositions (Krieg-Planque 2010 : 16-17). Certains commentaires métadiscursifs adoptant une posture critique à l'égard de cette expression la qualifient d'oxymorique en avançant que seul un modèle reposant sur la "décroissance" pourrait réellement être "durable" (Krieg-Planque 2010 : 21). Ainsi, la rhétorique des promoteurs du *développement durable* construit une contradiction en apparence surmontable entre "croissance économique" et écologie, tandis que ses détracteurs en soulignent le caractère paradoxalement, et donc trompeur (Krieg-Planque 2010 : 18, 22).

Le bilan des recherches précédant la nôtre met en exergue une série d'observations réalisées par des chercheurs et chercheuses francophones originaires pour la plupart du Québec ou de France. Ces observations serviront d'appui pour notre mémoire qui se distingue par son cadre spatiotemporel, soit la Belgique des années 2016-2024, qui est un terrain d'étude encore peu exploré. Celles-ci nous permettront donc de confronter les tendances dégagées par ces travaux à notre propre corpus.

#### **1.4. Présentation du corpus**

La présentation du corpus constitué pour notre étude s'articule en trois sous-sections : la première précise les critères retenus pour délimiter le corpus (→1.4.1), la deuxième justifie le choix de la presse quotidienne écrite comme médium privilégié pour notre analyse formulaire (→1.4.2) et, enfin, la troisième détaille la méthode d'enregistrement et de traitement des documents (→1.4.3).

##### **1.4.1. Critères de délimitation du corpus**

Les analyses effectuées dans la suite de ce mémoire dédié à la formule *transition énergétique* reposent sur un corpus de presse francophone belge dont les articles sont issus de trois quotidiens traditionnels, généralistes et nationaux, à savoir *La Dernière Heure Les Sports+* (désormais *La DH*), *La Libre Belgique* (désormais *La Libre*) et *Le Soir*. Le corpus comprend

297 articles extraits de la base de données *Europresse*<sup>7</sup> grâce à la requête suivante : « TIT\_HEAD=transition&TEXT=(énergétique | écologique) ». Cette commande combine deux critères de sélection : l’emploi du mot *transition* dans le titre, le surtitre ou le sous-titre, garantissant ainsi la centralité de cette thématique dans les articles retenus, ainsi que la présence de l’adjectif *énergétique* ou *écologique* dans le corps du texte, assurant la pertinence des articles vis-à-vis de notre problématique.

Le choix de se concentrer sur l’espace médiatique belge francophone est triplement motivé. Premièrement, notre travail s’inscrit dans le cadre institutionnel de la filière *Langues et Lettres françaises et romanes* de l’Université de Liège ; il ne prend donc pas en considération la presse flamande ni celle germanophone. Deuxièmement, l’étude du contexte belge permet d’explorer un territoire moins étudié que les espaces français ou québécois, comme en témoigne l’état de la recherche sur l’analyse discursive de la transition énergétique (→1.3). Troisièmement, intégrer des journaux provenant d’autres pays de la francophonie nous aurait contrainte à procéder par sondage ou échantillonnage en raison du volume d’articles trop important.

Le corpus couvre la période allant du 12 décembre 2015 au 31 décembre 2024. La date initiale correspond à l’adoption de l’Accord de Paris, considéré comme le premier traité international incitant l’ensemble des pays signataires — et non pas seulement ceux développés comme dans le Protocole de Kyoto en 1997 — à “lutter contre le changement climatique”<sup>8</sup>. Cette borne temporelle permet également de restreindre l’écart entre le début d’archivage des différents journaux. En effet, *Europresse* rend accessibles les archives du *Soir* à partir du 6 décembre 1997, tandis qu’il faut attendre août 2016 pour consulter les anciens articles de *La DH* et de *La Libre*. La date finale constitue une délimitation arbitraire du corpus, mais se justifie par le fait que 2024 est une année civile marquée par les élections européennes, fédérales et régionales au mois de juin, et par celles communales et provinciales en octobre.

Afin de garantir la représentativité du corpus, nous avons sélectionné des médias aux sensibilités politiques différentes<sup>9</sup> (Krieg-Planque [2003] 2016 : 20). En effet, *La DH* se

<sup>7</sup> Il aurait été intéressant de consulter les articles du journal *L’Écho*. La ligne éditoriale de ce quotidien, présentée sur le site *La Presse.be*, est caractérisée par une attention particulière à la politique, l’économie et les finances, en proposant une analyse « en prise directe avec la société et ses débats d’idées ». Cependant, pour des questions de restriction d’accès liées à la base de données utilisée, il nous sera impossible d’intégrer *L’Écho* à notre corpus.

<sup>8</sup> Ces informations proviennent du site officiel de l’*United Nations Climate Change* dans la section « Processus et réunions ».

<sup>9</sup> Les fiches signalétiques auxquelles nous nous référons sont téléchargeables sur le site de l’Alliance des Médias d’Information *La Presse.be*. La présentation de chaque journal est rédigée par les éditeurs de l’organe de presse concerné, tandis que les données chiffrées relatives au lectorat (nombre de lecteur·rice·s et de ventes par numéro, nombre d’abonnés et de visites quotidiennes en ligne) proviennent du rapport du Centre d’Information sur les Médias (CIM).

distingue par son expertise sportive et son orientation vers des sujets populaires et de proximité. *La Libre*, journal chrétien de centre-droit sur les questions socio-économiques, privilégie une approche intellectuelle et analytique. *Le Soir*, quant à lui, se caractérise par son attachement à l’indépendance journalistique, à la défense de la démocratie et de la liberté d’expression, abordant un large éventail de sujets de manière rigoureuse et nuancée. Ainsi, 149 documents de *La Libre*, 117 du *Soir* et 34 de *La DH* ont pu être téléchargés, ces chiffres entrant en corrélation avec la ligne éditoriale suivie par les organes de presse considérés (→2.1).

#### 1.4.2. Justification du choix du médium

Comme dit précédemment, nous avons opté pour l’examen attentif d’un corpus de presse écrite. Notre recherche ne s’intéresse pas à ce média pour lui-même, mais plutôt en tant qu’il constitue un des espaces où se joue et s’observe le fonctionnement formulaire d’une séquence verbale (Schürgers<sup>10</sup> 2025 : 50). Cette perspective fait de la presse écrite un matériau discursif notamment pertinent pour notre analyse de la formule *transition énergétique*. Si le discours journalistique s’avère particulièrement adapté d’un point de vue méthodologique, il n’en demeure pas moins spécifique. Comme le souligne Élise Schürgers (2025 : 60), « on doit pouvoir comprendre que les textes de presse réunis sont tant un bon témoin, représentatif d’autre chose qu’eux-mêmes, tant une discursivité spécifique, notamment représentative des pratiques d’un groupe socio-professionnel ».

Les lignes qui suivent explicitent les motivations qui ont présidé au choix de constituer un corpus de presse écrite pour notre analyse formulaire. Seront envisagés (i) le rapport particulier des journalistes à la norme linguistique ; (ii) le caractère polyphonique du média ; (iii) la décision de travailler à partir d’un objet sémiotique davantage centré sur le matériau verbal que les journaux télévisés et radiophoniques, dont l’intégration au corpus nécessiterait la prise en compte de la diversité des déterminations techniques conceptualisée comme « énonciation médiatique » (Jeanneret 2014).

(i) Le discours journalistique se caractérise par une tension constitutive entre innovation lexicale et normes linguistiques établies (Schürgers 2025 : 60-61). Dans cette optique, les journalistes sont contraints de conformer leurs usages linguistiques à ceux attendus des lecteurs et lectrices tout en exerçant, en tant qu’intercesseurs de la norme, une influence non négligeable

---

<sup>10</sup> Nous remercions Élise Schürgers d’avoir aimablement accepté que Monsieur Provenzano nous transmette son travail seulement deux semaines après sa soutenance de thèse, organisée le 18 mars 2025, alors qu’il n’est pas encore accessible à l’ensemble de la communauté académique. La mise au point réalisée dans la sous-section « Conditions d’une étude de la langue de la presse écrite » nous a permis d’étayer les arguments que nous avions soulevés à la lecture des publications d’Alice Krieg-Planque, Sophie Moirand et Dominique Maingueneau.

sur les pratiques langagières de cette même communauté (de Villers citée par Schürgers 2025 : 61). Leurs discours sont donc pris entre des « normes prescriptives et communicationnelles » (Houdebine commentée par Schürgers 2025 : 61), devant ainsi trouver un équilibre entre l'adoption d'une langue vivante, capable de transmettre les variations linguistiques contemporaines, et une certaine réserve, qui anticipe les potentielles critiques des puristes.

Cette position médiane confère au discours journalistique une valeur documentaire, en ce qu'il témoigne de l'état d'esprit d'une époque et de ses manifestations langagières (Schürgers 2025 : 60). En effet, comme le souligne un animateur radio : « les journalistes, dans leur grande majorité, retranscrivent et redistribuent les mots qu'ils entendent ou qu'ils lisent » (Laurentin cité par Krieg-Planque 2000 : § 33). Cette pratique inhérente à cette profession est d'une grande importance pour l'étude des formules qui sont, par définition, situées dans des contextes spatiotemporels, culturels et politiques spécifiques (Krieg-Planque 2009a : 7). Or, seuls quelques types de discours permettent d'appréhender ce caractère contextuel. À cet égard, la presse écrite s'impose comme un terrain d'observation de prédilection, d'où les nombreuses analyses formulaires fondées sur ce type de corpus (Schürgers 2025 : 60).

Outre le fait d'offrir un reflet d'un état de société donné, les médias contribuent à la notoriété des formules en les diffusant dans le corps social. En effet, comme le précise Alice Krieg-Planque ([2003] 2016 : 19), lorsqu'une formule circule au sein des principaux médias généralistes, elle « fai[t] l'objet d'une publicisation au cœur de l'espace public » et remplit ainsi pleinement sa fonction de référent social. Dès lors, prêter attention aux expressions employées dans les médias est un moyen de s'assurer que cette caractéristique définitoire soit respectée (bien qu'un faisceau d'indices soit nécessaire pour garantir le régime formulaire d'une expression, cette caractéristique seule n'étant pas suffisante → 1.2).

(ii) Cette remarque est étroitement liée au caractère polyphonique des discours de presse. L'homogénéité du corpus n'implique pas l'unicité des voix qui s'y expriment (Schürgers 2025 : 63). Bien que les articles analysés proviennent exclusivement de la presse écrite, nationale, quotidienne et généraliste, ce type de discours constitue néanmoins un terrain pertinent pour observer comment certaines formules se diffusent largement et s'imposent dans les débats.

Cette affirmation est précisée de deux manières par Alice Krieg-Planque. D'une part, si les médias jouent un rôle important dans la diffusion des formules, ils n'en sont toutefois pas les initiateurs : ce sont les acteurs sociopolitiques qui les forgent, tandis que les journalistes les relaient (Krieg-Planque 2009a : 126). D'autre part, bien que les grands médias perdent du terrain face aux nouveaux canaux de transmission de l'actualité, ils demeurent, selon l'autrice

(Krieg-Planque 2009a : 119-120), « le lieu central de la mise en commun des opinions et des décisions : ils sont le lieu auquel il faut accéder d'une manière ou d'une autre pour rendre largement publics une parole ou un contenu de parole ».

De cette manière, les médias portent la voix d'autrui selon différentes modalités du discours rapporté, sélectionnant des fragments du flux verbal et, parfois, en traduisant ou réécrivant certains passages (Krieg-Planque 2000 : § 16, 29, 32-33). La diversité des points de vue qui se confrontent dans ces discours participe au régime polémique de la formule.

Par ailleurs, bien que la presse écrite constitue un *type* discursif à part entière, elle se décline en divers *genres* (Maingueneau [1998] 2021 : 37). Qu'il s'agisse de l'éditorial, du courrier des lecteurs, du reportage ou de l'interview, ces genres varient entre la restitution de faits avérés et l'ouverture d'un espace d'expression pour les membres de la rédaction ou des intervenants externes (Krieg-Planque 2000 : § 33 ; Moirand [2007] 2015 : 9). L'hétérogénéité des discours médiatiques tient à la diversité des formats, des voix qui s'y font entendre, du traitement des articles et des points de vue des personnes qui y prennent la parole.

Sophie Moirand ([2007] 2015 : 5) ajoute que le lectorat de la presse qualifiée d'« ordinaire », c'est-à-dire quotidienne et généraliste, participe aussi à cette pluralité discursive. Selon elle, en s'adressant à des lecteurs aux profils variés, cette presse écrite adapte davantage ses reformulations que ne le font la télévision ou la radio. Son style s'en trouve plus hétéroclite, et donc plus représentatif de la société dans son ensemble.

Toutefois, Élise Schürgers (2025 : 66) nuance cette idée en affirmant que la polyphonie médiatique reste relative. Elle observe en effet que son corpus ne dément pas « l'existence d'une forme de monopole de la parole publique légitime », l'écriture journalistique employant essentiellement la variété standard du français, peu marquée diatopiquement, diastratiquement ou diaphasiquement.

(iii) À côté de ces considérations herméneutiques, un dernier aspect, davantage pratique, doit être considéré. L'avènement des médias audiovisuels, d'internet et des réseaux sociaux a marqué un tournant en analyse du discours ainsi qu'en sciences de l'information et de la communication. Ces disciplines ont dû intégrer les dimensions matérielles et techniques inhérentes à leur objet d'étude dans leur méthodologie (Jeanneret 2014 : 119, 130 ; Maingueneau [1998] 2021 : 47 ; Paveau 2017 : 9-11).

Yves Jeanneret, dans son ouvrage consacré aux « médiations de la communication », distingue l'énonciation éditoriale des énonciations documentaire et médiatique, ces dernières

étant plus spécifiques. Le concept d'*énonciation éditoriale*, selon lui, « me[t] l'accent sur l'ensemble complexe des gestes qui permettent de maîtriser, configurer et définir des conditions pour les actes d'écriture et de lecture » (Jeanneret 2014 : 120). Il recouvre deux dimensions complémentaires : l'une formelle, l'autre processuelle (Jeanneret 2014 : 122). La première concerne l'élaboration de la textualité, entendue comme la mise en forme matérielle et technique du texte — ce que Emmanuël Souchier nomme *l'image du texte* —, tandis que la seconde renvoie aux marques qu'inscrivent les différentes instances impliquées dans la production, la diffusion et la réception de celui-ci (Jeanneret 2014 : 121-122).

Par « énonciation médiatique », le chercheur désigne une sous-branche de l'énonciation éditoriale qu'il définit de la façon suivante :

une gamme diversifiée de formats qui conditionnent les possibilités d'expression des acteurs et surdéterminent leur activité (poétique de la création, dynamique de l'expérience et de l'usage), mais qui relèvent de modèles matériels et de formes d'interaction différents de ceux dans lesquels l'écrit s'est développé. (Jeanneret 2014 : 131)

Le concept d'*énonciation médiatique* s'avère donc essentiel pour comprendre la construction et la transmission du sens à travers les canaux audiovisuels. Ainsi, la communication radiophonique repose sur un ensemble de ressources expressives qui convoquent à la fois le style personnel du journaliste et certaines conventions propres à la radio en tant que discours socialement codifié (comme l'usage du son par exemple). Une analyse de ce type de discours serait lacunaire si elle n'était pas fondée sur une méthodologie capable d'appréhender des paramètres tels que la présence, la temporalité et l'interaction (Jeanneret 2014 : 128).

De manière similaire, la construction du message télévisuel engage des médiateurs absents des autres médias, le diffuseur et le programmateur, et s'articule autour de trois axes : l'approche journalistique adoptée, le traitement des images et l'organisation des contenus à diffuser (Jeanneret 2014 : 129).

Ce détour par l'énonciation éditoriale, et plus particulièrement médiatique, démontre l'importance du médium dans les modalités de transmission de l'information. Dans notre mémoire, seuls les articles de presse écrite ont été retenus. Cette sélection est justifiée par deux raisons. Premièrement, l'intégration des journaux télévisés ou radiophoniques à notre étude nous est apparue peu pertinente au regard des coûts qu'elle aurait engendrés, tant en termes de temps que de complexité analytique ; nous avons privilégié l'homogénéité matérielle du corpus afin de mieux isoler les variables.

Deuxièmement, sur le plan pratique, l’indexation par mot-clé dans la section « Télévision et radio » de la base de données *Europresse* ne semble pas fonctionner de la même manière que dans celle dédiée à la « Presse ». En effet, la plateforme ne répertorie aucun résultat pour le mot-clé *transition énergétique* pour le domaine audiovisuel belge. Lorsque la recherche est étendue à l’échelle mondiale, il ressort qu’une seule source consacre des émissions à ce sujet parmi celles recensées : *ICI Radio-Canada Télé*. Cette absence de résultats ne reflète certainement pas une réalité factuelle, mais plutôt un effet technique.

En somme, la presse écrite s’est avérée être le médium le plus cohérent avec les objectifs et les paramètres de notre recherche.

#### **1.4.3. Méthodologie d’enregistrement et d’exploration du corpus**

Comme mentionné à plusieurs reprises, les articles composant notre corpus ont été extraits de la base de données *Europresse*<sup>11</sup>. Cette dernière permet de télécharger l’ensemble des articles correspondant à une requête en faisant défiler les résultats affichés à l’écran, puis en cliquant sur l’icône en forme de flèche orientée vers un réceptacle, située en haut de la page.

Plusieurs formats d’enregistrement sont proposés selon le mode d’affichage sélectionné via l’onglet situé dans le coin supérieur droit de la page d’accueil : le format HTML dans la « version classique » et le format PDF dans le mode « étudiant », auquel on accède par défaut (Roquebert 2018). Ces deux formats présentent des avantages distincts selon le type d’analyse envisagé. Le corpus en HTML peut être converti en fichier TXT à l’aide de l’outil *AntConverter*, afin d’être intégré dans le concordancier *AntConc* (Ghérisi 2023 : 11), ou traité via *Europarse* en vue d’une importation dans le logiciel de lexicométrie *IRaMuTeQ*<sup>12</sup>. Le fichier ainsi obtenu est balisé, c’est-à-dire que les données sont structurées par des annotations, telles que des identifiants de variables ou des marqueurs de segmentation, permettant à des logiciels comme *IRaMuTeQ* de les indexer correctement lors des traitements (Roquebert 2018). Grâce à ce prétraitement, tout “nettoyage” manuel du code n’est plus à faire.

---

<sup>11</sup> Les procédures d’enregistrement et d’exploration du corpus décrites dans cette section s’appliquent uniquement aux systèmes d’exploitation conformes aux standards actuels. Au cours de nos essais sur différents appareils (ordinateur familial, postes informatiques de la bibliothèque romanes, tablette et ordinateur portable), nous avons constaté des problèmes techniques, à l’exception du PC : lenteurs, impossibilité d’enregistrement, accès restreint à certaines fonctionnalités pourtant normalement disponibles, etc. Il nous a fallu recourir à diverses stratégies de contournement pour pallier ces défaillances, quand cela était possible, avant de disposer d’un PC capable de faire fonctionner l’ensemble des services de manière pleinement opérationnelle.

<sup>12</sup> Nous tenons à remercier Adrien Mathys d’avoir répondu à nos questions concernant la lexicométrie et de nous avoir transmis le lien vers *Europarse* pour nous aider à importer notre corpus dans *IRaMuTeQ*.

Le format PDF comporte, quant à lui, un sommaire suivi d'une retranscription des articles dans une mise en forme destinée à la lecture humaine. Si nécessaire, des applications en ligne telles qu'*ILovePDF* permettent de séparer le sommaire des articles afin de le supprimer. Par ailleurs, il convient de noter que le corpus constitué sur *Europresse* ne correspond pas exactement aux articles originaux tels qu'ils ont été publiés par les journaux. La mise en page y est uniformisée, les illustrations supprimées, et les rubriques ne sont pas indiquées ; seuls les numéros de page sont mentionnés.

La plateforme donne cependant accès à une copie PDF des articles parus dans une version papier, accessible en cliquant sur leur reproduction miniature dans le coin supérieur droit de l'en-tête du document. Cette fonctionnalité se révèle particulièrement utile pour vérifier les emplois de l'italique, du gras, etc. qui ne sont pas toujours reproduits fidèlement dans la retranscription. Pourtant, ces éléments de mise en forme apportent souvent des informations précieuses à la compréhension du texte : ils signalent, par exemple, les tours de parole entre le journaliste et la personne interviewée, ou encore une prise de distance critique vis-à-vis de certaines expressions empruntées au discours d'autrui.

L'enregistrement du corpus au format PDF permet également d'effectuer des recherches par mot-clé à l'aide de la commande <Ctrl + f> (<f> pour *find* ‘trouver’). Toutefois, ce mode de recherche n'est pas entièrement fiable, pour diverses raisons : non-reconnaissance du mot lorsque sa lettre initiale est une lettrine, abondance de résultats au point que la machine ne retrouve pas l'intégralité des occurrences, diverses erreurs de retranscription, etc. L'article de *La Libre*, daté du 16 octobre 2021, fournit un cas remarquable.

Retranscription d' <i>Europresse</i>	Copie PDF de l'original
<p><b>N</b>e dites pas d'eux qu'ils sont installateurs de panneaux photovoltaïques. Eux ? Léopold Coppieters et Arthur Dawans, les cofondateurs de la start-up Skysun. "Nous facilitions la transition énergétique en investissant dans des centrales solaires photovoltaïques sur les toits des petites et moyennes entreprises", expliquent les cofondateurs. Basel et Bruxelles, la start-up aide donc les entreprises à réduire leur empreinte carbone grâce à l'énergie solaire. L'objectif est de simplifier l'accès à la neutralité carbone via des solutions de financement et des innovations innovantes.</p>	<p><b>N</b>e dites pas d'eux qu'ils sont installateurs de panneaux photovoltaïques. Eux ? Léopold Coppieters et Arthur Dawans, les cofondateurs de la start-up Skysun. "Nous facilitons la transition énergétique en investissant dans des centrales solaires photovoltaïques sur les toits des petites et moyennes entreprises", expliquent les cofondateurs. Basée à Bruxelles, la start-up aide donc les entreprises à réduire leur empreinte carbone grâce à l'énergie solaire. L'objectif est de simplifier l'accès à la neutralité carbone via des solutions de financement et des rénovations innovantes.</p>

Figure 1 — Cas remarquable d'erreurs de retranscription dans la base de données *Europresse* confronté à la copie PDF de l'article original

On y observe la disparition de l’italique censé signaler un discours rapporté (mais la présence de guillemets l’indique néanmoins) ainsi que des substitutions de lettres par des symboles. Ce cas est particulièrement marquant, bien que, le plus souvent, l’erreur qui entrave la recherche réside dans la coupure d’un mot en deux segments ou dans l’assimilation de deux unités linguistiques. Dans un autre article de *La Libre* (05/02/2019), la retranscription a ainsi scindé *écologique* en « écologi que » et aggloméré *deux mois* en « deuxmois ».

Notre objectif initial consistait à articuler une approche qualitative à une approche quantitative, conformément aux préconisations d’Alice Krieg-Planque dont nous empruntons le cadre théorique de la formule. Notre intention était double : d’une part, retourner aux articles originaux pour observer minutieusement l’usage des guillemets et de l’italique, dans le but d’y déceler des opérations métadiscursives susceptibles de révéler le régime polémique de la formule *transition énergétique* ; d’autre part, quantifier les variantes par le biais de la lexicométrie pour en caractériser le rôle de référent social. La chercheuse affirme en effet dans plusieurs de ses travaux (Krieg-Planque 2009a : 92-98 ; 2010 : 13 ; 2015 : 119) que la lexicométrie peut aider les analystes à appréhender la formule, ou autres séquences linguistiques figées, comme un ensemble d’unités graphiques dont on peut établir la liste, classer selon des critères morphosyntaxiques, et quantifier la fréquence d’emploi dans le temps. Toutefois, elle n’en détaille jamais le mode opératoire.

Vu le nombre de sources présentes dans notre état de la question qui ont recours à la lexicométrie et à des procédés de quantification, nous pensions que les méthodes statistiques dans les recherches actuelles ne pouvaient qu’être informatisées pour être jugées recevables auprès de la communauté scientifique. Nous avons donc examiné ces travaux pour comprendre comment les analystes procédaient. Cette démarche s’est toutefois révélée infructueuse : les articles présentent des résultats sans détailler la méthodologie d’exploitation du corpus et omettent de mentionner les logiciels utilisés.

Nous avons bien conscience des normes éditoriales qui restreignent l’espace d’expression des analystes. Cependant, cette absence de réflexivité méthodologique nous mettait dans l’embarras. Nous avons donc entrepris d’explorer ces outils par nous-même en téléchargeant les logiciels *AntConc* et *IRaMuTeQ*, et en consultant les guides d’utilisation correspondants (Loubère, Ratinaud 2014 ; Baril, Garnier 2015 ; Lefèvre, Sajaloli 2020 ; Ghérissi 2023). Nous ne sommes pas parvenue à identifier une méthode d’analyse textuelle automatisée adaptée à la quantification des variantes. Cette exploration nous a menée à plusieurs constats.

Pour obtenir le nombre d'occurrences de chaque variante dans *AntConc*, il est nécessaire de les avoir préalablement identifiées et de les rechercher individuellement dans le logiciel. Il n'offre donc pas d'avantage notable par rapport à la recherche par mot-clé au moyen de la commande Windows. Par ailleurs, *IRaMuTeQ* ne quantifie pas les cooccurrences : bien qu'il puisse indiquer la fréquence d'une unité lexicale simple et en fournir les concordances en contexte, il ne semble pas permettre de traiter quantitativement des combinaisons d'unités linguistiques. Il peut représenter ces relations sous forme de graphes, mais nous recherchions des données chiffrées. La consultation ultérieure de la sous-section « Matérialités langagières : variantes et morphosyntaxe » de la thèse d'Élise Schürgers (2025 : 126-131), dédiée à la formule *fake news*, nous a confirmé que notre approche s'avérait incompatible avec les outils lexicométriques en ce qui concerne l'étude de la productivité lexicale des formules.

En attendant, la méthode semi-automatisée consistant à utiliser la commande <Ctrl + f> s'est finalement révélée plus adaptée et plus efficace pour repérer les variantes et les quantifier, en dépit des lacunes de retranscription signalées précédemment. Ces lacunes ne constituent en réalité un obstacle que pour une lecture automatisée, l'œil humain étant capable de pallier ces défaillances. Nous avons donc opté pour une lecture semi-automatisée de notre corpus à partir du mot-clé *transition*, en relevant systématiquement chacune de ses variantes et en dénombrant leurs occurrences dans un tableau *Excel*, classées par année et par journal. Bien que le facteur humain demeure *a priori* plus exposé à l'erreur, les décomptes ainsi obtenus offrent une indication de la distribution des variantes sans prétendre à l'exactitude. En observant les résultats, nous avons constaté que l'intérêt de ces données réside moins dans leur valeur chiffrée que dans la répartition de certaines combinaisons au fil des années et selon les journaux. C'est pourquoi nous avons reproduit un tableau qui se limite à cette seule information, sans mention des fréquences (—Annexe 2).

Cette expérience nous a conduite à privilégier l'approche qualitative, sans toutefois exclure la quantification quand elle s'avère utile. Bien que les analystes du discours recourent de plus en plus à la lexicométrie, nous assumons cette démarche, peut-être plus traditionnelle, mais qui demeure pertinente. Notre état de la question confirme d'ailleurs que des études qualitatives sont toujours menées. Cependant, la lecture de certaines d'entre elles nous a interpellée : sans doute en raison de contraintes éditoriales, elles ne fournissent aucun extrait, nous obligeant à nous fier à l'interprétation proposée. Pour éviter cet écueil, nous citons dans ce mémoire des extraits de notre corpus et en donnons l'accès intégral via un lien <Corpus-Europresse-Transition>. Ainsi, nos lecteur·rice·s ont un droit de regard sur notre démarche analytique.

## 1.5. Retour sur les conditions préliminaires à notre analyse formulaire

En définitive, ce mémoire propose une analyse discursive de la transition énergétique sous le prisme des formules. Ces dernières condensent des problématiques politiques et sociales, ce qui exige pour l'analyste de considérer les phénomènes discursifs observés en lien avec leur contexte voire leur cotexte — soit, respectivement, les circonstances sociohistoriques et l'environnement textuel immédiat. Cette approche a permis aux travaux antérieurs mobilisant ce cadre théorique de s'inscrire dans une démarche critique des discours. À l'instar de ces recherches, notre analyse souhaite examiner comment la formule *transition énergétique* participe à la construction sociale du sens et façonne les enjeux qu'elle exprime.

À cette fin, nous avons constitué un corpus de presse écrite généraliste belge francophone. Or, contrairement à la France et au Québec, qui ont déjà fait l'objet de plusieurs analyses discursives relatives à la transition énergétique, la Belgique semble avoir suscité moins d'intérêt. En outre, la période retenue, allant de la fin de l'année 2015 à la fin de l'année 2024, ancre notre recherche dans une temporalité longue, incluant notamment le début des années 2020, ce qui la distingue des références mentionnées dans l'état de la question. Le médium journalistique, en versions papier ou en ligne, est ici abordé dans une perspective logocentrale, qui nous semblait plus en accord avec les objectifs de l'analyse formulaire. Ce choix vise également à mieux isoler certaines variables.

La méthode d'exploration du corpus repose sur une lecture tantôt semi-automatique, tantôt traditionnelle. La première lecture s'effectue par la commande <Ctrl + f> au sein des retranscriptions d'articles d'*Europresse* ; la deuxième opère par un retour systématique à la version PDF des originaux. Nous avons *in fine* privilégié une approche qualitative, sans renoncer à la quantification si elle s'avère pertinente.

## **2. Caractérisation des phénomènes discursifs attachés à la formule *transition énergétique***

---

Nous avons engagé notre recherche à partir du postulat selon lequel *transition énergétique* fonctionne suivant un régime discursif de type formulaire (→1.2). Il convient donc de confronter les occurrences de ce syntagme, relevées dans notre corpus, aux quatre caractéristiques définitoires de la notion de *formule*, telles que présentées par Alice Krieg-Planque (2009a : 63-112) et reprises entre guillemets dans les sous-titres de cette deuxième partie. Nous examinons successivement les modalités de circulation de *transition énergétique* dans les discours (→2.1), en tant que signe linguistique doté d'un signifiant relativement figé (→2.2), qui se diffuse dans l'espace social en donnant lieu à de nouvelles formations lexicales (→2.3) et à des opérations métalinguistiques (→2.4). Une synthèse des phénomènes observés clôture cette partie (→2.5).

### **2.1. « Caractère discursif » : un objet langagier inscrit dans les usages**

L'analyse formulaire repose sur des attestations, selon un parti-pris méthodologique induit par leur ancrage disciplinaire. Ainsi, bien que les formules puissent être décrites d'un point de vue linguistique, leur unité d'observation n'est pas la phrase, mais le discours (Krieg-Planque 2009a : 84-93). Autrement dit, elles s'étudient en relation avec les événements et les usages des acteurs qui les constituent en tant que telles. En effet, ces acteurs négocient la mise en visibilité ou, au contraire, l'occultation de certains intérêts et thématiques par l'usage qu'ils font de ces formules. C'est en ce sens que les formules sont intrinsèquement liées à des enjeux sociaux : elles se définissent comme des productions langagières situées.

Ainsi, la presse écrite dite “ordinaire” a été retenue pour constituer le corpus, non pas pour elle-même, mais comme observatoire privilégié du fonctionnement des formules (→1.4.2). Trois raisons principales motivent ce choix. Premièrement, les journalistes doivent concilier l'usage d'une langue vivante et contemporaine avec les attentes normatives de leur lectorat, ce qui confère à leurs productions une valeur documentaire sur l'état langagier d'une époque en relation avec son contexte sociopolitique, puisque les articles sont datés. Ces derniers permettent ainsi d'identifier le moment où une séquence linguistique acquiert un statut formulaire. Deuxièmement, les médias contribuent activement à la diffusion et à la notoriété des formules dans l'espace public. Troisièmement, la polyphonie, la diversité générique et l'hétérogénéité du lectorat, propres à la presse quotidienne généraliste, offrent un terrain propice pour examiner comment les formules circulent et s'imposent dans les débats publics.

La première raison de privilégier la presse suggère que le fonctionnement formulaire d'une séquence linguistique ne va pas de soi. Alice Krieg-Planque (2009a : 84-91) explique à ce sujet que toute unité lexicale, nom composé, ou syntagme, peut potentiellement devenir une formule, sans que rien ne le garantisse ni ne l'empêche au départ. Parfois, la formule advient en tant que « néologisme de forme », c'est-à-dire que son apparition coïncide avec la création d'un signifiant matérialisant une nouvelle unité lexicale (Krieg-Planque 2009a : 84). Néanmoins, la plupart du temps, la séquence linguistique était déjà employée par les locuteurs à des fins de nomination du réel. Elle bascule vers le régime formulaire quand certains usages la transforment en enjeu discursif, la plaçant au centre du débat public, où elle fait l'objet de commentaires métalinguistiques. Ces considérations s'appliquent maintenant à notre étude de la formule *transition énergétique*.

Dans notre corpus couvrant la période allant du 12 décembre 2015 au 31 décembre 2024, *transition*, *transition énergétique* et *transition écologique* apparaissent dès 2016 dans huit articles issus des trois quotidiens étudiés. Ce nombre d'articles est certes réduit, mais il convient de rappeler que les archives de *La DH* et de *La Libre* ne sont disponibles sur *Europresse* qu'à partir d'août 2016. Ces articles portent notamment sur la mise en place d'infrastructures destinées à accroître la part des énergies renouvelables dans le “bouquet énergétique” belge, sur la critique de la politique de rachat d'obligations de la Banque Nationale, jugée favorable aux entreprises “émettrices de CO<sub>2</sub>”, ainsi que sur les bénéfices potentiels de la transition en matière d'emploi. Ces thématiques montrent que ces unités lexicales permettent aux journalistes de traiter divers enjeux politiques, économiques et sociaux.

Toutefois, les trois séquences linguistiques ne font pas encore l'objet d'opérations métadiscursives susceptibles d'indiquer un régime formulaire : aucune polémique ne se cristallise autour de ces expressions en tant qu'elles imposent une certaine description du réel. Ce basculement ne semble s'amorcer qu'à partir de la période 2018-2019 (→2.3). Cependant, ces observations ne demeurent valables que pour la période, les journaux et les autres critères de sélection retenus pour constituer le corpus d'étude. Il est possible que ces trois unités lexicales aient déjà acquis un statut formulaire auparavant et que le contexte des années 2018-2019 ait provoqué une deuxième vague dans la vie formulaire de ces expressions. Pour le vérifier, il aurait fallu élargir la période analysée au-delà de celle que nous avons retenue, ce que les restrictions d'accès liées à la base de données utilisée ne permettent pas.

Néanmoins, d'autres travaux ont étudié la formule *transition énergétique* dans une perspective diachronique, mais dans des contextes différents de celui de la presse écrite

francophone belge. Il est intéressant de comparer nos observations aux leurs. Selon l'historien des techniques Jean-Baptiste Fressoz (2024 : 249-259) et les sources mobilisées par l'analyste du discours Camilla Nappi (2024 : 4), il faut remonter aux années 1970, dans le contexte anglo-saxon, pour repérer les prémisses d'un statut formulaire.

La “crise énergétique” liée au choc pétrolier favorise alors la diffusion du terme *transition*, initialement employé par les nucléaristes, dans l'espace public et dans les sphères d'expertise officielle (Fressoz 2024 : 249, 253). C'est dans ce contexte que l'expression *transition énergétique* apparaît et « se transforme en nappe discursive, patchwork de futurologies disparates » (Fressoz 2024 : 253). Le mot *transition*, utilisé seul, acquiert une nouvelle acception, celle d'un « changement de trajectoire d'un système complexe » dans le domaine de l'énergie (Fressoz 2024 : 254). À l'aube des années 1980, *transition* et *transition énergétique* deviennent des concepts mobilisateurs, ce qui explique leur notoriété (Fressoz 2024 : 258).

Camilla Nappi (2024 : 8) observe que, dans son corpus constitué de discours ministériels français couvrant la période 2007-2017, l'expression *transition énergétique* apparaît dès 2008, mais que ce n'est qu'entre 2012 et 2015 que les occurrences *transition énergétique* et *transition écologique* entrent dans un régime formulaire. L'exploration de son corpus montre par ailleurs que l'expression *transition énergétique* apparaît dès 2008, précédant de trois années la première attestation de *transition écologique* en 2011. Il semblerait donc que cette dernière formulation dérive de la première.

Les deux sources citées indiquent que le mot *transition* préexistait avant d'acquérir une nouvelle acception. Nous pouvons même formuler l'hypothèse qu'il fonctionnait déjà comme une formule dans d'autres domaines que celui de l'énergie. Cette supposition trouve un appui dans les travaux de Jean-Baptiste Fressoz (2024 : 233-235) : celui-ci affirme qu'Harrison Brown, le chimiste ayant forgé l'expression *transition énergétique* en 1967, s'est inspiré d'un article fameux sur la *transition démographique* publié par Kingsley Davis. En croisant les informations, il semble donc que *transition énergétique* ait constitué un néologisme de forme dans le contexte anglo-saxon. En revanche, dans l'espace français, la séquence linguistique semble avoir précédé son accession au statut de formule aux alentours de 2012-2015, du moins dans les discours du ministère de l'Environnement. Enfin, en reprenant les explications d'Alice Krieg-Planque (2014) sur les variantes formulaires, *transition énergétique* serait à considérer comme la « formule-mère » dont *transition écologique* constituerait la « formule-fille ».

Cette approche diachronique repose sur le principe qu'un objet langagier n'accède au statut de formule qu'en s'inscrivant dans des usages qui le font advenir comme tel. L'analyse doit par

conséquent identifier le moment précis où une séquence linguistique bascule vers un fonctionnement formulaire. Elle conduit aussi à déterminer si l'expression étudiée résulte d'un néologisme de forme ou si elle procède d'une unité lexicale préexistante qui s'est trouvée investie d'enjeux spécifiques dans des circonstances particulières. Comme le souligne Alice Krieg-Planque (2009a : 92), cette perspective implique des exigences méthodologiques : l'étude d'une formule requiert la constitution d'un corpus suffisamment représentatif pour que son enrichissement par de nouveaux énoncés n'apporte plus d'éléments susceptibles de modifier substantiellement les conclusions.

Ces exigences méthodologiques rejoignent les trois raisons exposées *supra* qui justifient le choix d'un corpus constitué de presse écrite généraliste couvrant l'actualité nationale. Premièrement, cette écriture journalistique offre un reflet de la langue contemporaine telle qu'elle est pratiquée par des professionnels, certes, mais qui s'adressent à différents profils de lecteurs et lectrices. Deuxièmement, la presse joue un rôle central dans la diffusion et la stabilisation des expressions, ce qui favorise l'obtention d'un corpus proche d'un état de saturation. Troisièmement, la presse ordinaire, par sa polyphonie, la diversité de ses genres et l'hétérogénéité de son lectorat, constitue un objet d'étude qui reflète une variété de points de vue sociaux. Cette diversité discursive augmente la probabilité que les problématiques traitées soient représentatives des préoccupations d'une société donnée et que les formules qui les cristallisent circulent plus largement dans l'espace public.

Dans cette optique, notre étude de la formule *transition énergétique* repose sur l'examen d'articles issus de trois quotidiens traditionnels, généralistes et nationaux de la presse francophone belge aux sensibilités politiques distinctes (→ 1.4.1). Les lignes éditoriales de ces journaux, telles que présentées par les éditeurs sur le site de l'Alliance des Médias d'Information *La Presse.be*, diffèrent suffisamment pour garantir la représentativité de notre corpus. *La DH* se définit comme un média populaire privilégiant une relation de proximité avec son lectorat. Ce journal assume le traitement d'une actualité plus légère et manifeste une préférence pour les événements sportifs. *La Libre* se présente comme un journal d'information, d'analyse et de débat couvrant des sujets variés et confrontant des opinions divergentes, tout en revendiquant un positionnement socio-économique de centre-droit. Ce média cible un public cultivé et curieux, tout en se voulant accessible au grand public. *Le Soir*, quant à lui, se veut indépendant, attaché aux valeurs démocratiques et à la déontologie journalistique. Ce journal se dit tourné vers l'altérité et souhaite proposer un contenu rigoureux, diversifié et accessible à tous.

Notre corpus est constitué de 149 articles de *La Libre*, 117 du *Soir* et 34 de *La DH*. Le nombre d'occurrences du mot *transition* dans chaque journal est globalement proportionnel au volume de documents téléchargés (→Annexe 1, Fig. 4, Fig. 5). Cette observation repose sur le décompte de toutes les occurrences de *transition*, bien que certaines puissent ne pas attester un emploi formulaire *stricto sensu*. Ce choix méthodologique est discuté plus en détail dans la section consacrée au « caractère de référent social » de la formule (→2.3), où nous montrons en quoi la fréquence d'un signe linguistique peut constituer un indice de son fonctionnement formulaire. Dans le cas présent, il s'agit uniquement d'évaluer la place relative de la problématique de la transition énergétique dans chacun des trois quotidiens étudiés.

*La DH* se distingue de *La Libre* et du *Soir* par le faible nombre d'articles et d'occurrences du mot *transition*. Une grande tendance se dégage dans son traitement médiatique de la transition énergétique, qui d'ailleurs concorde avec sa ligne éditoriale : un attrait pour sa dimension événementielle et locale. Ainsi, nombreux sont les articles qui rendent compte d'initiatives citoyennes ou d'événements organisés en lien avec la transition énergétique, dans diverses communes ou provinces, et auxquels les lecteurs et lectrices peuvent participer. À titre d'exemples, nous pouvons citer le mouvement citoyen *Nassogne en Transition* (14/11/2017), le « village de Noël de la transition écologique » d'Herstal (17/12/2018), un cycle de conférences consacré à la transition écologique organisé par la Ville de Tournai et son échevine (16-17/01/2020), ou encore l'ouverture du salon biologique Valériane (03/09/2022). L'actualité politique tend aussi à être traitée sous ce prisme en s'intéressant aux décisions des échevins, comme Xavier Desgain, interviewé à plusieurs reprises (27/06/2019 ; 20/05/2020 ; 15/09/2020 ; 26/08/2021 ; 11/03/2022). Cette approche journalistique témoigne d'une volonté de rester proche de la réalité quotidienne du lectorat.

Les journaux *La Libre* et *Le Soir* abordent eux aussi la transition énergétique sous ses aspects événementiel et local. Il arrive d'ailleurs qu'un même article paraisse dans *La Libre* et *La DH*, mais sous un titre différent. Par exemple, le 2 mars 2018, l'article intitulé « Initier et sensibiliser à la transition alimentaire » dans *La Libre* trouve son équivalent dans *La DH* sous le titre « Initier la transition alimentaire à Liège ! ». Chacun de ces titres reflète le style rédactionnel propre à chaque journal : le premier adopte un ton plus sérieux, en attirant l'attention sur la sensibilisation, tandis que le second indique le lieu de l'événement et affiche un ton plus enthousiaste, signalé par le point d'exclamation. Toutefois, *La Libre* et *Le Soir* traitent aussi l'information relative à la transition sous d'autres perspectives. Cette diversité d'approches explique la différence quantitative d'attestations observée entre ces derniers et *La DH*.

Les deux journaux présentent un nombre d'occurrences du mot *transition* quasi identique, malgré une différence d'environ trente articles. Ce constat s'explique en grande partie par la manière dont chacun traite la problématique. *Le Soir* cherche à cerner les différents aspects que revêt la transition énergétique, depuis les initiatives citoyennes comme *Réseau Transition* jusqu'à la mise en place d'un fonds public géré par les autorités fédérales belges. *La Libre* le fait également, mais accorde un intérêt particulier au monde entrepreneurial à travers une chronique hebdomadaire intitulée *Entrepreneurs en Transition*, publiée du 11 septembre 2021 au 18 février 2023. Cette chronique contribue à augmenter la fréquence d'apparition de *transition*<sup>13</sup>. Toutefois, dans ces colonnes, le chroniqueur ne traite pas exclusivement de la transition énergétique : il s'intéresse plus largement aux transformations actuelles du monde entrepreneurial, dont la plupart sont liées à la transition énergétique. Les sujets peuvent donc être discutés sans que l'emploi du mot *transition* soit nécessaire. Ainsi, le nombre d'articles publiés sur la transition énergétique et les secteurs qui lui sont liés augmente davantage que le nombre d'occurrences de *transition*.

Cet intérêt pour les questions entrepreneuriales reflète l'orientation économique de centre-droit revendiquée par la ligne éditoriale de *La Libre*. À l'inverse, même si *Le Soir* semble avoir publié un peu moins d'articles, ses journalistes ont en réalité abordé spécifiquement la transition énergétique avec une attention comparable, voire supérieure, à celle de leurs homologues de *La Libre*. En somme, les différences observées entre *La Libre*, *Le Soir* et *La DH* témoignent non seulement de positionnements éditoriaux distincts, mais aussi de manières différencierées de faire circuler certaines formules dans l'espace public. Cette diversité interne au corpus contribue à sa représentativité. Ainsi, après avoir établi l'importance des situations d'énonciation dans l'étude des formules, nous nous intéressons désormais aux propriétés matérielles de ces signes linguistiques, qui conditionnent leur circulation dans les discours.

---

<sup>13</sup> La retranscription de ces chroniques par *Europresse* pose toutefois quelques difficultés : chaque nouvelle chronique est suivie d'une à trois précédentes, ce qui oblige à écarter certaines occurrences afin de ne pas fausser les résultats. En revanche, la description du chroniqueur est absente des transcriptions, alors qu'elle est répétée chaque samedi dans la version papier. Or, cette mention précise sa qualité de « responsable du Forum Transition pour LeanSquare », une information importante pour nos données chiffrées, même si nous ne leur accordons qu'une valeur indicative. Ce cas illustre l'importance de consulter les copies PDF des articles originaux pour garantir un dépouillement fiable.

## 2.2. « Caractère figé » : une matérialité linguistique stable, reconnaissable et partageable

L’analyse formulaire prête une attention particulière aux propriétés morphosyntaxiques des unités linguistiques qu’elle étudie, dans la mesure où elle postule que ces propriétés produisent des effets pragmatiques dans les interactions entre les locuteurs usant des formules. Cette approche ne considère donc que des attestations en discours issues d’un corpus. Elle s’appuie par ailleurs sur les outils théoriques de la linguistique pour décrire les phénomènes observés. Dans notre corpus (→Annexe 2), nous avons relevé une série d’expressions telles que *transition bas carbone*, *transition climatique*, *transition écologique* ou même *écotransition*, au sein desquelles s’incarne la formule *transition énergétique*, dont le signifiant, apparu plus tôt dans les usages, est généralement considéré comme plus prototypique (→2.1). C’est cette dernière que nous allons analyser à partir du modèle théorique que propose le linguiste Gaston Gross (1996) pour décrire les « expressions figées en français ».

La formule *transition énergétique* constitue un signe *polylexical*, à savoir un mot construit par la composition de plusieurs unités linguistiques (Gross 1996 : 7, 9). Plus précisément, il s’agit d’un *nom composé*, c’est-à-dire d’un groupe nominal ayant la même distribution syntaxique qu’un nom simple, mais dont la relation entre les constituants est soumise à des restrictions à la différence des groupes nominaux ordinaires (Gross 1996 : 27). Dans une phrase telle que « Cette transition énergétique va exiger des investissements significatifs » (*La Libre*, 03/06/2023), le groupe nominal *cette transition énergétique* pourrait par exemple être substitué par *cette résolution*, soit un mot simple employé avec le même déterminant.

La séquence linguistique ainsi constituée est dite *figée* étant donné qu’elle possède une existence autonome. Cette autonomie se manifeste notamment par une *opacité sémantique* liée à la *non-compositionnalité du sens* : celui-ci ne résulte pas simplement de l’addition des significations attachées aux constituants (Gross 1996 : 10-11). Ainsi, *transition énergétique* ne se définit pas comme un simple « passage lent, graduel, d’une transformation progressive » relatif à l’énergie, mais renvoie à un concept plus spécifique, « le passage progressif à une économie moins dépendante du pétrole et du nucléaire et à une meilleure efficacité énergétique », comme l’illustre la distinction établie entre la vedette *Transition* et la sous-vedette *Transition énergétique* dans *Le Petit Robert* 2022.

Cette opacité sémantique peut être mise en évidence par des tests linguistiques. Lorsque les procédures transformationnelles ne sont pas applicables, cela fournit un indice du figement de la séquence étudiée (Gross 1996 : 50). En effet, contrairement aux groupes nominaux libres,

une expression figée résiste à certaines transformations syntaxiques, en raison du caractère restreint de la relation entre le nom et l'adjectif (Gross 1996 : 12-13, 32-34, 52). Prenons le syntagme *cette transition énergétique* et soumettons-le à différentes modifications, telles que :

- i) la nominalisation : \* *l'énergie de cette transition* ;
- ii) la quantification par l'adjonction d'un adverbe d'intensité : \* *cette transition très énergétique*, \* *cette transition particulièrement énergétique* ;
- iii) la prédicativité : \* *cette transition est énergétique* ;
- iv) l'actualisation libre du constituant adjetival par sa coordination avec un autre : \* *cette transition énergétique et rapide*.

L'astérisque <\*> symbolise l'agrammaticalité des énoncés transformés selon l'acceptation retenue de *transition énergétique*. Ces résultats confirment le caractère figé du nom composé. Toutefois, certaines de ces transformations peuvent parfois s'appliquer. Ainsi, le critère de non-prédicativité, illustré au point (iii), doit être nuancé par des occurrences attestées dans le corpus comme « La transition énergétique sera sociale et politique, ou ne sera pas ! » (*La Libre*, 08/02/2020) ou encore « La transition énergétique, écologique, économique, vers une société plus soutenable pour l'homme et pour la planète, doit être “juste” » (*Le Soir*, 24/02/2023). C'est pourquoi le figement est généralement envisagé par les linguistes comme un continuum.

Concernant le point (iv), le corpus atteste la proposition suivante : « Objectif : mettre en place les outils pour une transition énergétique “rapide et inclusive” dans le contexte particulier de la capitale » (*Le Soir*, 06/10/2020). Dans cet exemple, ce sont bien les adjectifs *rapide* et *inclusive*, encadrés ensemble par des guillemets, qui sont coordonnés entre eux et se rapportent au syntagme *transition énergétique*. En revanche, la relation syntaxique entre les adjectifs dans l'exemple précédemment cité — *transition énergétique, écologique, économique* — demeure ambiguë. En effet, la hiérarchie entre les spécifieurs n'est pas explicitée. Là où un locuteur perçoit aisément que *énergétique*, dans le sens considéré, et *rapide* appartiennent à des registres sémantiques distincts, les adjectifs *énergétique*, *écologique* et *économique* partagent quant à eux un même champ référentiel, puisqu'ils renvoient tous à des secteurs d'activité de la société.

Une des interprétations possibles consiste à considérer que les adjectifs *écologique* et *économique* sont coordonnés par asyndète à l'unité lexicale complexe *transition énergétique*. Cette lecture n' invalide donc pas le test linguistique effectué. La structure syntaxique, une fois explicitée, correspondrait à *transition énergétique à la fois écologique et économique*. La transition énergétique ainsi considérée comporte des enjeux relatifs à la production d'énergie,

mais aussi à l'écologie et l'économie. Toutefois, cette relation entre les constituants peut être analysée de deux autres manières : soit comme une succession de trois spécieurs se rapportant au même noyau nominal, soit comme une coordination elliptique de noms composés dont le substantif, au lieu d'être répété, est passé sous silence. Les structures syntaxiques sous-jacentes pourraient ainsi être reformulées respectivement comme suit : *transition à la fois énergétique et écologique et économique* ou bien *transition énergétique et (transition) écologique et (transition) économique*. La première interprétation suggère une transition globale aux dimensions multiples ; la seconde postule l'existence de plusieurs transitions sectorielles, chacune devant, quelle qu'elle soit, être juste.

D'après ces observations, *transition énergétique* est un nom composé *endocentrique*, c'est-à-dire un groupe nominal dans lequel le substantif principal — ici *transition* — fonctionne comme un mot-pivot autour duquel peuvent se greffer différents adjectifs comme *énergétique*, mais aussi *bas carbone*, *climatique*, etc. (Gross 1996 : 35). La portée du figement semble donc s'exercer prioritairement sur le noyau nominal, sans forcément s'étendre aux spécieurs (Gross 1996 : 15, 38). Ces derniers produisent des variantes lexicales de la séquence figée prototypique, ce qui témoigne d'un figement par degré (Gross 1996 : 16-17).

Les adjectifs peuvent alors jouer un rôle typologisant : ils indiquent le domaine d'application de la transition : celle-ci peut être *alimentaire*, *digitale*, *financière*, *intérieure*, etc. (Gross 1996 : 44, 51). Cette spécification peut également se faire par l'ajout d'un complément du nom, comme dans *transition du monde agricole*, qui trouve un équivalent adjectival dans *transition agricole*. Dans le contexte d'énonciation, le spécieur est souvent omis puisque le référent est connu. Par exemple, dans l'énoncé « Alors, bien sûr, il y a la transition écologique, mais on ne peut pas piéger la population : cette transition doit être soutenable sur le plan humain » (*Le Soir*, 24/11/2018), l'anaphore *cette transition* a pour antécédent *transition écologique* — confirmant que le noyau *transition* peut fonctionner seul en co(n)texte. Enfin, *transition* apparaît aussi en position de complément du nom, où il spécifie cette fois des substantifs comme *budget*, *plan*, *énergies*, *fonds*, etc. Cette productivité atteste de la vitalité de la formule *transition énergétique* dans les discours, ainsi que de sa propension à se « réduire » à *transition* et à se « “propag[er]” [...] à d'autres cadres », comme le dit Alice Krieg-Planque (2009a : 75) (→2.3).

Ces observations rendent compte du caractère relativement stable et répétitif de la matérialité linguistique de la formule, qui garantit à cette dernière son identité et sa reconnaissance. Comme le souligne Alice Krieg-Planque (2009a : 69-70) avant nous, cette propriété du figement, parce qu'elle demeure relative, ne doit pas conduire à une analyse strictement formaliste. En effet, la

formule se manifeste également à travers diverses variantes et paraphrases qu'elle synthétise et fige. Ainsi, l'examen du cotexte dans lequel s'insère *transition énergétique* donne à voir, non pas seulement des variantes, mais aussi des « formulations non-concurrentes » qui, tout en se distinguant de la formule par leur fonctionnement discursif, s'en rapprochent par le sens ou la composition lexicale (Krieg-Planque 2009a : 70).

- (2) La rentrée de l'UCLouvain annonce une nouvelle équipe rectoriale, une transition écologique et une alliance européenne. Réélu pour cinq ans à la tête de l'université, Vincent Blondel nourrit de grands projets. Des projets qui seront placés sous le signe d'une transformation écologique et sociétale. La nouveauté : Marthe Nyssens a été nommée prorectrice Transition et Société pour mettre en œuvre cette transition. (*Le Soir*, 12/09/2019)
- (3) Parlant de transition, on a longtemps voulu croire que cela pouvait se faire d'un coup de cuiller à pot, que le progrès technique et quelques incitants en faveur des entreprises suffiraient. On reconnaît aujourd'hui que les pouvoirs publics doivent réinvestir massivement, comme à chaque révolution énergétique. Lors de la révolution industrielle, on a investi dans les voies ferrées et les canaux, dans le réseau énergétique lié au charbon. [...] L'enjeu est similaire aujourd'hui : il s'agit, par exemple, de bâtir des réseaux de transports basés sur la mobilité verte et partagée — ce qui implique notamment de réinvestir dans le réseau ferroviaire et de développer le réseau de recharge des véhicules électriques. (*Le Soir*, 30/04/2021)

Dans l'extrait (2), « transformation écologique et sociétale » se situe entre la formule « transition écologique » et la séquence « prorectrice Transition et Société », que nous considérons comme une variante. Cette formulation ne semble pas adopter un régime formulaire, mais fonctionne plutôt comme une reformulation paraphrasique de la formule qui annonce le titre du nouveau poste créé à l'UCLouvain, suivant le principe d'isotopie. L'emploi de *transformation* au lieu de *transition* produit un effet de sens : l'accent n'est plus mis sur le passage progressif de la situation actuelle de l'université vers un enseignement, des recherches et des infrastructures plus écologiques, mais sur les opérations — les « projets » — par lesquelles le changement sera réalisé. Cette formulation non-concurrente assure ainsi une continuité sémantique entre la formule et son environnement cotextuel, entre l'enjeu cristallisé par la formule et le sujet d'actualité traité, en actualisant l'agentivité des acteurs en présence.

L'extrait (3) se configure de la même manière : la formule *transition* est employée en premier lieu, la formulation non-concurrente « révolution énergétique » ensuite, puis vient une mise en perspective historique évoquant la « révolution industrielle ». Cette paraphrase établit une continuité isotopique entre les différents arguments. La reformulation traduit aussi le point de vue de l'énonciateur sur la problématique de la transition énergétique : il la configure comme un bouleversement social lié aux modes de production d'énergie en établissant un rapprochement entre la « révolution industrielle », assimilée à l'exploitation du « charbon », et

la situation d'« aujourd'hui ». Cette analogie sert à légitimer ce qu'il asserte : l'obligation pour « les pouvoirs publics [de] réinvestir massivement » dans des infrastructures techniques.

Dans ce contexte, *transition* et *révolution* rendent compte de ce que les historiens des techniques désignent comme une représentation phasiste de l'histoire de l'énergie (Fressoz 2024 : 55-75). Selon cette conception, l'Histoire se subdivise en périodes distinctes caractérisées par l'exploitation de matériaux spécifiques — la révolution industrielle correspondant ainsi à “l'âge du charbon” (Fressoz 2024 : 56-59 ; Jarrige, Vrignon : 113-115). La cooccurrence de *transition* et *révolution énergétique* oriente ainsi la compréhension des transformations à opérer vers une conception essentiellement technicienne du changement, sans interroger les « relations symbiotiques » que les énergies renouvelables entretiennent en pratique avec les énergies fossiles (Fressoz 2024 : 273-274).

Ce dernier exemple permet de montrer qu'en discours la formule peut être intégrée dans une argumentation, servir des enjeux, voire produire des effets pragmatiques sur les interlocuteurs. Le figement formulaire produit un signifiant concis qui permet à la formule de circuler dans les discours en tant qu'argument résumant des enjeux complexes (Krieg-Planque 2009a : 73). Cette concision s'accompagne généralement d'une sous-détermination sémantique, favorisant la polysémie et les interprétations concurrentes (Krieg-Planque 2009a : 75-78, 80), comme nous avons pu le constater avec les adjectifs coordonnés par asyndète évoqués *supra*. L'ambiguïté se loge souvent dans les propriétés morphosyntaxiques de la formule.

Le syntagme *transition énergétique* combine deux procédés linguistiques qui contribuent à l'opacité du sens : une nominalisation liée à un adjectif dénominal. En effet, la nominalisation efface le rôle des actants du procès qu'elle exprime en laissant indéterminée la question de savoir *qui fait transiter quoi vers quoi*. Quant à l'adjectif dénominal, il n'explicite pas clairement la nature de la relation entre le nom et le domaine qu'il évoque. Ce flou syntactico-sémantique laisse à l'énonciataire la charge d'inférer le lien entre *transition* et *énergétique*. Cette ambiguïté permet ainsi à des locuteurs aux points de vue antagonistes d'employer un même nom composé puisque chacun peut y projeter sa propre interprétation.

Alice Krieg-Planque soutient que cette ambiguïté est une source de conflit dans l'espace public. Le figement permet effectivement à la formule d'être reprise par tous, puisqu'elle peut signifier des perceptions distinctes des enjeux. Celle-ci devient alors un espace de rassemblement public propice à la confrontation des points de vue. Si ces constats s'appliquent à notre corpus, ils appellent néanmoins un ajustement : la formule *transition énergétique* ne se révèle pas tant controversée qu'elle semble soutenir un consensus apparent (→3).

La nominalisation *transition* suggère une action sans préciser ni les acteurs, ni les moyens mobilisés. Cette indétermination permet aux acteurs sociaux de s'accorder sur la nécessité de “faire quelque chose pour l'environnement”, tout en restant en désaccord sur les modalités concrètes à adopter. L'adjectif *énergétique*, de son côté, évoque les émissions carbone et rallie tous les acteurs : l'humanité consomme effectivement trop d'énergies fossiles. Mais derrière cet accord affiché, les intérêts diffèrent : certains défendent des pratiques “résilientes” visant la protection et la restauration des écosystèmes, quand d'autres misent sur des solutions technologiques compatibles avec une “relance économique”. La formule *transition énergétique* tend ainsi à favoriser un consensus apparent neutralisant le débat. En effet, les acteurs sont presque contraints d'y souscrire tant il peut être disqualifiant de déclarer dans la presse ne pas vouloir agir en faveur de l'écologie (Juhem 2001 : 10).

En définitive, l'analyse du figement de *transition énergétique* a mis en évidence des comportements morphosyntaxiques qui garantissent à la formule la stabilité de son matériau linguistique, et facilitent son appropriation par divers locuteurs dans différents domaines. Cette relative stabilité constitue en effet un préalable à sa diffusion dans l'espace social, à laquelle nous nous intéressons à présent.

### **2.3. « Caractère de référent social » : un signe notoire s'imposant dans la réalité**

La prédominance d'un signe dans une situation donnée ainsi que sa reconnaissance publique constituent un préalable indispensable à son fonctionnement en tant que formule (Krieg-Planque 2009a : 93, 95). Si la notoriété confère à la formule son statut de référent social, elle ne suppose pas pour autant l'univocité de sa signification pour tous les locuteurs (Krieg-Planque 2009a : 93). Cette notoriété peut s'appréhender à travers divers indicateurs, sans qu'aucun ne puisse à lui seul apporter la preuve définitive d'un usage formulaire. Parmi eux, la récurrence du signe dans un corpus étendu et stabilisé sur la durée en fournit un indice. Dans le cas qui nous occupe, nous avons recensé le nombre d'occurrences du mot *transition* par année (→Annexe 1, Fig. 6).

Le choix d'inclure toutes les occurrences du mot *transition* se justifie d'abord par le fait qu'il constitue le noyau nominal d'un nom composé protéiforme, en raison des multiples spécifieurs qui peuvent s'y rattacher (→2.2). Employé comme mot-clé sous-spécifié, il permet de repérer l'ensemble de ses variantes paraphrastiques. Deux autres considérations renforcent cette décision. La première tient parfois à la difficulté de tracer une frontière nette entre emplois formulaires et usages ordinaires. La deuxième est liée à la méthode de constitution du corpus : en ne retenant que les articles dont le titre, le surtitre ou le sous-titre contient le mot *transition*,

celui-ci occupe d'emblée une position centrale qui accroît la probabilité d'un fonctionnement formulaire. Ces deux remarques expliquent, selon nous, l'absence d'exemple indiscutablement non-formulaire.

Pour ces raisons, nous avons comptabilisé l'ensemble des occurrences afin d'évaluer la fréquence de *transition* dans chacun des quotidiens étudiés et en assumons les éventuelles imprécisions, que nous compensons par une analyse plus minutieuse du contexte et du cotexte de chaque occurrence. Afin de contextualiser cette fréquence d'emploi, nous revenons brièvement sur quelques événements marquants de la période étudiée dans ce mémoire (→Annexe 3). Cette démarche se fonde sur le parti-pris méthodologique des analyses formulaires selon lequel la formule est une unité lexicale qui ne prend pleinement sens qu'inscrite dans son contexte d'énonciation<sup>14</sup>.

Bien que la période étudiée dans notre corpus commence le 12 décembre 2015, date à laquelle l'Accord de Paris a été adopté, aucun article correspondant aux critères de sélection du corpus n'a été publié avant le 20 juin 2016. Ce décalage s'explique à la fois par la date de début d'archivage des journaux *La DH* et *La Libre* sur *Europresse*, fixée à août 2016, et probablement par le temps de réaction nécessaire entre la prise de décision politique et sa mise en application. L'année 2017 connaît une légère augmentation des occurrences. C'est en 2018 que *transition* circule davantage. Cette hausse de fréquence coïncide avec un contexte européen riche en événements, parmi lesquels figurent : le déclenchement du mouvement des Gilets jaunes en France, notamment en réaction à la “taxe carbone” ; le discours devenu emblématique de Greta Thunberg à la COP24 ; l'intensification du mouvement des *Marches pour le climat* en Europe ; ainsi que la période électorale en Belgique (14 octobre 2018 et 26 mai 2019).

Ces événements font de la *transition énergétique* un « passage obligé » des discours : face à la contestation des Gilets jaunes et à la mobilisation climatique, les acteurs politiques et les intervenants médiatiques sont contraints de prendre position sur cette problématique (Krieg-Planque 2009a : 99-100). Le contexte contribue ainsi à la circulation accrue de *transition* dans l'espace public.

En ce qui concerne le lexique, l'expression *transition énergétique* se décline en plusieurs variantes jusque-là non attestées dans notre corpus. Un journaliste du *Soir* (19/12/2018) titre son article « **gilets jaunes** Pour certains, une transition “inégalitaire” ». Cette qualification

---

<sup>14</sup> La chronologie en Annexe 3 complète le résumé des événements présenté ici et permet de mieux comprendre la liste des variantes et paraphrases de la formule recensées en Annexe 2.

péjorative apparaît lorsque les inégalités sociales que peuvent engendrer les mesures visant à “atteindre les objectifs de Paris” est rendue visible par la colère des manifestants. Le monde politique se voit contraint d’y répondre. Il réagit en substituant à l’adjectif *inégalitaire* celui, plus mobilisateur, de *juste*. Ainsi, l’année suivante, l’Europe se dote d’un « “fonds de transition juste” », que la journaliste place d’ailleurs entre guillemets pour signaler la nouveauté de ce syntagme dans les discours qu’elle rapporte (*Le Soir*, 05/12/2019). En passant d’une formation discursive à une autre, la formule *transition énergétique* génère des variantes dont les adjectifs, *inégalitaire* puis *juste*, traduisent un conflit sémantique révélateur des enjeux politiques contemporains (Krieg-Planque 2009a : 98-99).

À partir de ce moment-là, l’adjectif *juste* est régulièrement combiné avec *transition* pour concilier la “justice sociale” avec la nécessité d’œuvrer “contre le dérèglement climatique”. Cette combinaison est surtout représentée dans les discours de la sphère politique ou des experts consultés sur cette question, comme l’illustre ce début d’article publié en 2023, alors que les élections belges de 2024 se profilent :

- (4) Comme cette année 2023 l’a durement rappelé, les effets des changements climatiques touchent de manière disproportionnée certaines populations. [...] C’est pourquoi la ministre fédérale du Climat Zakia Khattabi (Écolo) a, en mai 2022, lancé des travaux pour mettre en place une politique belge de la Transition juste. Le fruit de ce travail a été présenté début novembre de cette année. “La transition juste porte sur une transition vers la durabilité intégrant la justice sociale écologique comme principe directeur, plaçant les droits sociaux et participatifs au cœur de la politique environnementale”, définit d’emblée Marek Hudon, professeur à la Solvay Brussels School et président du Haut Comité qui s’est chargé de ce travail.

**Il ressort de ce rapport sur la Transition Juste que l’État devait devenir “social écologique”. Qu’est-ce que cela signifie concrètement ?**

L’État doit être conçu comme l’ensemble des pouvoirs publics et des acteurs sociaux qui participent à la dynamique collective. [...] (*La Libre*, 14/12/2023)

La notion de justice trouve des équivalents dans des variantes telles que « transitions équitables » (*La Libre*, 14/12/2023) ou dans des paraphrases à visée explicative comme « transitions ambitieuses, justes, équitables et inclusives vers un développement résilient et à faibles émissions » (*Le Soir*, 24/02/2023). Ces adjectifs, accolés à *transition*, traduisent une stratégie de requalification positive visant à dépasser les résistances sociales par la promesse d’une réforme attentive aux difficultés rencontrées par la population, mais inévitable. Dans la troisième partie de ce mémoire, nous analyserons cette « dimension argumentative » (Amossy [2000] 2021 : 29-34) de la transition énergétique à travers la fonction régulatrice des « discours programmateurs » (Basso Fossali 2020 : 9).

Récapitulons. Fin 2018, une série d’événements met sous tension les politiques dictées par les dirigeants au regard de leur impact sur la population. En effet, si cette dernière se montre

globalement favorable à la mise en œuvre de la transition énergétique, elle en conteste la manière. Le monde politique réagit en tentant de faire de cet échec une prise de conscience, au moment même où les élections se préparent en Belgique et en Europe. Le nombre d'occurrences du mot *transition* augmente alors significativement, de même que sa productivité lexicologique. Cette dernière témoigne, dans le signifiant même des expressions ainsi constituées, des tensions politiques qui traversent les années 2018-2019 sans que sa reconnaissance par les locuteurs soit impactée (Krieg-Planque 2009a : 97). L'adjectif *juste* revient sur le devant de la scène en 2022, lorsque la ministre du Climat lance ce qu'elle appelle les « États généraux de la transition juste », évoqués dans plusieurs articles du *Soir* et de *La Libre. La DH*, quant à elle, y accorde peu d'importance en ne mentionnant la *transition juste* qu'une seule fois.

Ces différents phénomènes convergent pour nous amener à formuler deux hypothèses quant au statut formulaire de *transition énergétique* : ou bien ce syntagme accède au rang de formule en 2018 ; ou bien notre corpus ne rend pas compte de son régime formulaire antérieur et l'année 2018 marque un second tournant dans la vie formulaire de ce signe. Dans tous les cas, cette année regroupe plusieurs indices permettant d'affirmer que le nom composé *transition énergétique* fonctionne comme une formule : sa fréquence d'emploi augmente ; la créativité verbale dont il fait l'objet suppose que le signe est suffisamment reconnaissable pour supporter des variations de signifiant ; il s'impose comme une problématique à laquelle les responsables politiques sont obligés de répondre, et qui, selon les journalistes, nécessite aussi des commentaires explicatifs pour comprendre ce qui se joue à ce moment-là.

À partir de 2018, le nombre d'occurrences du mot *transition* reste approximativement stationnaire en 2019, 2020, 2021 et 2024, mais connaît une forte augmentation en 2022 et 2023. Ce pic s'explique principalement par la chronique hebdomadaire *Entrepreneurs en Transition*, publiée entre le 11 septembre 2021 et le 18 février 2023. La fréquence de *transition* croît pendant la période de parution de cette chronique avant de revenir à son état antérieur en 2024. Outre son titre, cette chronique illustre la productivité lexicologique de la formule *transition énergétique*, et atteste de la notoriété de ce signe linguistique par la manière dont l'auteur en façonne le signifiant pour exprimer certaines préoccupations que la transition énergétique suscite chez les entrepreneurs.

L'extrait ci-dessous en donne un exemple. Dans ce passage, le chroniqueur assume une perspective managériale présente dans plusieurs de ses articles et pose la question « Mesurer les démarches de transition ? » :

- (5) Sur le modèle du Nutriscore alimentaire, mon collègue Ben Piquard imaginait un Transiscore, qui permettrait de réaliser, en quelques heures maximum, une évaluation très sommaire des démarches d'adaptation à une transition d'une TPE/PME (en 5 niveaux ABCDE, comme également les électroménagers ou une certification PEB), ce qui permet aussi de mesurer et d'inciter à l'évolution au fil des ans. (*La Libre*, 30/04/2021)

Cet extrait montre que la formule *transition énergétique* peut être défigée en fonction de l'intention communicative de l'énonciateur, confirmant que ce signe linguistique est suffisamment notoire pour supporter de telles créations lexicales (Krieg-Planque 2009a : 97). En effet, le mot-valise *transiscore* reflète les préoccupations propres à la formation discursive managériale et témoigne de la capacité du morphème *trans-* à être à la fois reconnaissable et facilement interprété en contexte. Si nous avons pu dire que la portée du figement de la formule étudiée semblait s'étendre au mot-tête *transition*, il serait peut-être plus juste de dire qu'il concerne le morphème *trans-* lui-même (→2.2).

Ayant recensé 271 occurrences illustrant la productivité lexicologique de la formule (→Annexe 2), nous ne pouvons toutes les analyser ici pour des raisons d'espace. D'autres moyens discursifs auraient pu bénéficier d'un examen plus approfondi, comme l'usage de majuscules et de guillemets lorsque l'occurrence réfère à un nouveau titre de fonction ou à un nouvel événement lié à la transition énergétique, ou encore quand elle comporte les prépositions *en*, *vers*, *pour* parmi ses constituants, qui produisent des effets de sens aspectuels différents. Nous nous focalisons à présent sur le caractère référentiel de la formule, c'est-à-dire sa capacité à désigner une réalité extralinguistique (Krieg-Planque 2009a : 101). En effet, au-delà de sa notoriété, la formule renvoie au monde. Or, cette « valeur *de re* » se matérialise dans différentes formes de présupposition (Krieg-Planque 2009a : 101).

Le présupposé le plus récurrent dans notre corpus réside dans l'emploi du déterminant article défini *la* devant *transition* dès le titre. Le choix d'un déterminant défini postule que *transition* appartient à l'interdiscours et donc que son référent est déjà connu du lectorat. À l'inverse, le recours à l'indéfini sert souvent à problématiser ou à interroger ce référent : « Une transition compromise par la pénurie de main-d'œuvre » (*Le Soir*, 04/04/2023) ; « Une transition juste : mais quelle transition, au juste ? » (*Le Soir*, 24/02/2023). Ce dernier exemple suit la structure <X : Y>, récurrente dans la titrologie médiatique selon Alice Krieg-Planque (2009a : 101-102). Bien que peu représentée dans notre corpus, cette structure est mobilisée à plusieurs reprises par la rédaction du *Soir*, parfois avec une virgule à la place des deux points : « La transition énergétique, un défi inédit » (*Le Soir*, 30/08/2023) ; « La transition énergétique, skis aux pieds » (*Le Soir*, 23/02/2023). Dans ces titres, le syntagme *transition énergétique* occupe la position

initiale et constitue le *thème*, le référent connu ; la seconde partie introduit quant à elle le *rhème*, l'information nouvelle.

Au-delà de cette structure bipartite, on rencontre quelques fois des titres sous-spécifiés, tels que « Transition énergétique » (*Le Soir*, 20/06/2016 ; *La Libre*, 25/01/2020 ; 28/03/2022) voire simplement « Transition » (*La Libre*, 01/09/2020 ; 21/12/2020 ; 20/09/2022). La concision de ces titres s'explique par l'organisation textuelle propre au journal : il s'agit d'encadrés ou de colonnes complémentaires de l'article principal figurant sur la même page. Le titre, le surtitre ou le sous-titre de cet article ne contient pas le mot *transition*, auquel cas il aurait été intégré à notre corpus. Le choix éditorial de titrer ainsi ces colonnes dans l'environnement du journal montre que le mot *transition*, qu'il soit associé à l'adjectif *énergétique* ou employé seul, suffit pour que le lectorat comprenne de quoi il retourne. L'économie de ces titres confirme ainsi la notoriété du signe linguistique et la présupposition qu'il désigne une réalité sociale partagée.

Or, comme nous l'avons déjà observé, cette réalité partagée est aussi un terrain de conflit. Le caractère de référent social n'est donc pas sans lien avec la portée conflictuelle des formules, à laquelle nous consacrons la section suivante.

#### **2.4. « Caractère polémique » : un moyen d'action et un espace d'expression du consensus et du dissensus**

Le caractère polémique de la formule découle directement de son rôle de référent social : ballottée d'un discours à l'autre, elle devient « l'instrument et le lieu » de la gestion des conflits (Krieg-Planque 2014). Elle défraye la chronique parce qu'elle porte en elle des enjeux sociopolitiques qui engagent l'existence même des individus. Dans notre corpus, ces enjeux se manifestent dans des emplois promissifs et directifs du verbe *être*, qui concernent la manière de concevoir la société et la justice sociale en relation avec la transition énergétique.

- (6) La transition énergétique sera sociale et politique ou ne sera pas ! (*La Libre*, 08/02/2020)
- (7) La transition doit aussi être sociale (*La Libre*, 24/05/2022)
- (8) La transition, proclame-t-on partout, doit être « juste » (*Le Soir*, 11/05/2024)

Dans l'extrait (6), l'emploi du futur simple revêt un sens directif, qui peut donner lieu à une valeur illocutoire promissive si l'attitude du locuteur relève de la modalité volitive, ou à une valeur directive dans le cas d'une modalité déontique (Gosselin 2021 : 206, 220-221). Ce type de modalisation suppose une représentation de l'avenir comme ouvert, sur lequel le locuteur cherche à exercer une influence en sélectionnant certaines suites temporelles parmi les possibles : c'est le cours des choses qui est supposé s'adapter à l'énoncé (Gosselin 2021 : 209, 217, 221). La disjonction exclusive transforme ainsi un souhait en critère de faisabilité : elle

soumet le procès à des restrictions en réduisant l'éventail des futurs possibles à deux branches temporelles (*sera ou ne sera pas*). Le titre de l'article pose donc les conditions perçues comme nécessaires à la réalisation de la transition énergétique selon l'énonciateur : celle-ci ne peut s'effectuer qu'à condition que des changements sociaux et politiques soient opérés.

La normativité inhérente à la modalité déontique *devoir être* implique qu'il est obligatoire de concilier les exigences de la transition énergétique avec celles de la justice sociale. Cette conciliation se matérialise par l'adverbe « aussi » dans l'énoncé (7), qui presuppose l'existence d'autres dimensions déjà reconnues de la transition. L'énoncé (8) est en outre modalisé par l'usage des guillemets dont la valeur est double : d'une part, ils indiquent que *juste* est inclus dans des discours rapportés, comme le confirme l'incise « proclame-t-on partout » ; d'autre part, ils peuvent signaler une prise de distance avec cet adjectif, suggérant typographiquement que le sens à lui accorder n'est peut-être pas aussi bien défini que ne le laisse penser sa fréquence d'emploi. Cette interprétation est renforcée par la suite de l'article où les journalistes écrivent : « Voilà pour la théorie, qui commence à percoler dans certains cercles politiques. En pratique, la réflexion est jeune. Le choix politique n'est pas validé. Les mesures restent éparses. » Les exemples (5) et (6) illustrent une polémique feutrée. Ce ne sont pas les intentions affichées, souvent consensuelles, qui suscitent le conflit, mais leur mise en œuvre concrète.

Ainsi, la formule *transition énergétique* n'est pas sujette à controverse en soi. Son caractère polémique tient à la manière dont elle est mobilisée dans les pratiques discursives. Située dans des contextes sociohistoriques précis, elle renvoie à des enjeux pluriels et prend sens en fonction du contexte dans lequel elle apparaît. À ce propos, Alice Krieg-Planque (2009a : 106-107) reprend le concept de *polysémie sociale* pour rendre compte des formes de conflictualité qui traversent les usages discursifs des formules. La *polysémie sociale* désigne la coexistence et la concurrence entre plusieurs significations attribuées à un signe linguistique en raison de son emploi par divers groupes idéologiques constituant le corps social (Krieg-Planque 2009a : 106-107). Un signe partagé permet effectivement l'affrontement des idées : chaque groupe en module le signifié, voire le signifiant, dans le but de faire valoir sa propre définition des enjeux qu'il sous-tend. L'extrait (9) en fournit une illustration :

- (9) Si vous investissez dans le domaine écologique, alors vous aurez moins d'argent pour investir ailleurs. En ce sens, je parle toujours d'une « transition soutenable » et pas d'une « transition juste », c'est-à-dire une transition où l'économie, le social et l'écologie ne font qu'un. Faire d'abord ceci et puis le reste suivra, ça, ce n'est pas la bonne façon. [Pieter Timmermans, administrateur délégué de la FEB] (*Le Soir*, 13/09/2023)

Cet extrait provient d'une interview croisée entre une ministre du Climat issue du parti Écolo et un représentant de la Fédération des Entreprises de Belgique. Tout au long de l'entretien, la ministre utilise la variante *transition écologique*. Face aux réticences de son interlocuteur, elle tente dans son propos de concilier ses convictions écologiques, que traduit le choix de cette variante, avec des préoccupations économiques pour satisfaire les deux parties prenantes.

De son côté, l'administrateur délégué de la FEB s'approprie la formule *transition* en y adjoignant l'adjectif *soutenable* pour en préciser le sens, selon les enjeux qu'il souhaite mettre en avant. La locution « c'est-à-dire » introduit une définition personnelle de la transition, distincte de celle de son interlocutrice, qui place l'écologie au cœur de ses réflexions, mais aussi d'autres acteurs qui mobilisent la variante *transition juste*, privilégiant ainsi la dimension sociale. Ces derniers ne sont pas présents physiquement lors de l'échange, mais appartiennent à l'interdiscours. Cette prise de distance par rapport aux autres variantes circulant dans les discours permet à l'administrateur de rendre visible la problématique économique inhérente à la transition qu'il estime pourtant occultée dans les débats. Il s'empare donc du mot *transition* pour défendre ses intérêts tout en recherchant le consensus par l'intégration des autres dimensions dans sa définition spécifique : « l'économie, le social et l'écologie ne font qu'un ».

Cette polysémie sociale témoigne donc d'une lutte entre formations discursives pour détenir le monopole de la définition à accorder à la formule (Krieg-Planque 2009a : 107). En cela, l'observation des usages métadiscursifs qui accompagnent la formule offre un point d'entrée pertinent pour analyser les modalités de sa circulation (Krieg-Planque 2009a : 111). Par exemple, cette lutte peut résulter d'un procédé de *rétorsion* (Krieg-Planque 2009a : 105). La rétorsion opère dans une situation où une instance d'énonciation reprend une formule employée par un camp adverse tout en la reconfigurant pour lui faire dire autre chose. Ce geste discursif vise à désamorcer stratégiquement la portée critique d'une formule en la rendant compatible avec les convictions de cette instance. Ce procédé est à l'œuvre dans l'extrait suivant :

- (10) *“Mon but ultime est de donner une vision attrayante et fédératrice de l’écologie. Aborder les problèmes climatiques sans parler des solutions, comme on le fait si souvent, engendre un sentiment d’impuissance qui mène à l’écoanxiété, au découragement et, du coup, à l’inaction. Transformons donc le narratif, pour passer d’une transition écologique sacrificielle et pénalisante à une opportunité économique et sociale enthousiasmante. En présentant des solutions techniques existantes, cette exposition vous montrera qu’il est possible, dès aujourd’hui, de diminuer le gaspillage d’énergie et de ressources, et de moderniser notre monde pour le rendre plus efficient et plus propre. Il n’en va pas que du climat, mais aussi de notre qualité de vie”*, pointe Bertrand Piccard, président de la Fondation Solar Impulse. (La Libre, 12/09/2024)

Dans cet exemple, Bertrand Piccard oppose deux « vision[s] » de la transition écologique : l'une, présentée comme « sacrificielle et pénalisante », n'engendrerait que de l'« éco-anxiété » ; l'autre, qu'il promeut au moyen d'adjectifs mélioratifs, constitue une « opportunité » à saisir. Il associe cette seconde vision au secteur économique, en évoquant dans la phrase suivante des « solutions techniques existantes ». Celles-ci sont qualifiées positivement comme écologiques, modernes, efficaces et hygiéniques, à travers une série de propriétés : « diminuer le gaspillage », « moderniser notre monde », « le rendre plus efficient », « plus propre » et préserver notre « qualité de vie ».

Le « but » est triple : publiciser l'exposition, susciter l'intérêt du public, mais aussi imposer une vision technicienne et entrepreneuriale de la transition écologique. La première partie de son argumentation s'inscrit en creux contre d'autres modes d'engagement — tels que l'“autoproduction”, la “mutualisation” ou la “sobriété” — disqualifiés comme démobilisateurs. Selon sa conception de la transition, le changement passe essentiellement par la consommation (Guien 2021 : 7-11) : il ne s'agit pas tellement de transformer les pratiques, mais plutôt de conforter un modèle économique dominant, qui valorise l'achat des “bons” dispositifs techniques. La transition est dès lors redéfinie en termes de solutions marchandes. Par ce geste de rétorsion, la formule *transition écologique*, qui aurait pu se montrer critique vis-à-vis des valeurs prônées par la Fondation Solar Impulse, a été neutralisée non pas par sa contestation, mais par son adaptation à un modèle économique reposant sur une logique marchande.

La polémique s'exprime aussi à travers des remises en cause de l'adéquation entre la formule et le référent qu'elle est censée désigner. Les locuteurs mettent alors en scène ce qu'Alice Krieg-Planque (2009a : 105) décrit comme un « procès de nomination raté », illustré par les extraits ci-dessous :

(11) [Débat — Chronique Universités] Cette urgence nécessite de faire de l'énergie un bien commun à gérer collectivement [...]. Les usagers du réseau électrique vont être amenés à cogérer les infrastructures de production et distribution de l'électricité. Plutôt que de parler de “transition énergétique”, il faut parler de “transformations énergétiques”.

Celles-ci sont irrémédiablement sociales et politiques au sens où elles modifient non seulement les infrastructures, mais aussi les pratiques, les institutions et les normes. (*La Libre*, 08/02/2020)

(12) **Ce serait quoi une vraie transition alors ?**

Je pense simplement que ce n'est pas le bon terme. Ce qu'on fait pour le moment, ce n'est pas une transition énergétique, mais une diminution de l'intensité carbone de l'économie. Ce n'est pas la même chose. [Fressoz] (*La Libre*, 11/04/2024)

Dans l'extrait (11), le chroniqueur prend la mesure des mutations sociales et politiques qui devraient accompagner la transition énergétique et considère que la formule *transition* n'en rend pas compte. Il propose donc de lui substituer *transformations*. Le niveau métalinguistique

du commentaire est d'ailleurs signalé par l'usage des guillemets. En (12), le journaliste s'entretient avec un historien des techniques. Au fil de l'échange, il comprend que le mot *transition* n'est peut-être pas le plus pertinent pour désigner la situation actuelle et s'interroge alors sur ce que serait une « vraie transition » — autrement dit, sur ce que devrait désigner la formule si elle était adéquate. Cette mise en doute du lien désignationnel entre le signe linguistique *transition énergétique* et son référent est confirmée par l'intervenant, qui explicite son désaccord avec le choix du mot. Il juge la formule inadéquate et s'en justifie en la résitant dans une réalité empirique à laquelle elle ne correspond pas.

Ce type de remise en cause ne doit pas être confondu avec une autre forme de polémique, qui ne porte plus sur l'adéquation de la formule au référent, mais sur l'existence même du référent qu'elle prétend désigner (Krieg-Planque 2009a : 106). Il ne s'agit alors plus seulement de juger que le signe linguistique *transition énergétique* est mal choisi, mais de contester qu'une transition énergétique ait réellement eu lieu. C'est ce que montre l'extrait (13) où l'auteur commence par poser une question rhétorique à laquelle il répond dans la suite de son article.

(13) Cette représentation de l'histoire, depuis la Révolution industrielle, comme une succession de « transitions énergétiques » reflète-t-elle les faits ? [...]

[L]a disponibilité de nouvelles sources d'énergie a nourri une croissance continue de la consommation globale d'énergie. Il n'y a pas eu remplacement ou substitution, mais addition. Alors, peut-on dire que le monde moderne a connu une succession de transitions énergétiques ? Non, si l'on considère qu'une véritable transition suppose un déclin absolu de l'usage de sources d'énergie primaire plus anciennes — et pas seulement l'addition de nouvelles sources et la modification concomitante du bouquet. (*Le Soir*, 29/08/2022)

L'auteur oppose la représentation historique d'« une succession de “transitions énergétiques” » à une lecture empirique : loin de remplacer les sources anciennes, les « nouvelles sources d'énergie » se sont additionnées à elles. Comme l'indique Alice Krieg-Planque (2009a : 106), ce genre de débat passe fréquemment par des procédés définitionnels visant à réinterroger la réalité supposée du phénomène comme dans le passage introduit par « Non, si l'on considère... ». La polémique ne porte donc pas cette fois sur une inadéquation terminologique, mais sur une perception historiographique jugée sans fondement.

Les exemples examinés montrent que la formule constitue à la fois un moyen d'action, susceptible de produire un consensus ou de déclencher une polémique, et un espace d'expression, en tant que signe partagé permettant à des formations discursives de s'affronter à son sujet. Il en résulte que le caractère polémique de la formule peut certes être favorisé par certaines prédispositions morphosyntaxiques (→2.2), mais ce sont les pratiques langagières la façonnant qui s'avèrent déterminantes (Krieg-Planque 2009a : 108-109). C'est pourquoi nous

nous sommes focalisée sur un type d'usage particulier : le commentaire métadiscursif portant sur la formule *transition énergétique*.

Une observation chronologique mérite d'être soulignée : sauf erreur de notre part, tous ces usages n'apparaissent dans le corpus qu'au tournant des années 2020, surtout en 2023-2024, et non avant. Il semble qu'auparavant la polémique ait été cantonnée aux choix des variantes (→2.3) sans se manifester sur un plan *méta*. Comme si, en grossissant le trait, la publicisation de la formule, à partir de 2018-2019, avait suscité une prise de conscience des tensions qu'elle cristallise : d'un côté, les travaux académiques et enquêtes journalistiques ont commencé à interroger les présupposés historiographiques qu'elle charrie ; de l'autre, certains acteurs économiques ont perçu dans sa diffusion une menace pour leurs intérêts, ce qui les a incités à intervenir plus explicitement dans le débat public. Quoi qu'il en soit, nos analyses permettent de revenir à présent sur les principaux traits discursifs de la formule *transition énergétique*.

## 2.5. Retour sur la caractérisation de la formule *transition énergétique*

Dans cette deuxième partie, nous avons cherché à caractériser le comportement formulaire de *transition énergétique*. Nous avons d'abord justifié en quoi un corpus de presse écrite généraliste fournit les attestations et informations nécessaires à la description du « caractère discursif » de cette expression. Pour cela, nous avons étudié la presse écrite comme un *média*, pour reprendre la dénomination courante, ou *médium*, selon la terminologie de l'énonciation éditoriale, c'est-à-dire un objet supportant un discours (→1.4.2). En effet, la matérialité de cet objet-support influe sur le discours lui-même en permettant sa circulation dans l'espace public et en participant à la construction du sens. Nous avons vu que l'analyste du discours doit tenir compte de l'organisation textuelle du support. Celle-ci permet de comprendre la manière dont sont titrés les encadrés ou colonnes adjacents à un article plus développé. De même, la mention de la date permet d'exploiter la valeur documentaire du journal en tant que « *texte-archive* » (Maingueneau 2014 : 34) : les discours peuvent ainsi être envisagés comme des témoins d'un état de langue et de société.

Nous avons ensuite tenté de mesurer le degré de figement de la formulation prototypique *transition énergétique* en relation avec d'autres syntagmes apparentés. Nous avons constaté, au moyen de tests linguistiques plutôt concluants, qu'il s'agit d'un nom composé endocentrique. Sa forte variation a montré que le « caractère figé » de cette formule n'était pas prédominant. Nous avons alors pensé que la portée du figement devait se restreindre au noyau sémantique *transition*. Puis, le mot-valise *transiscore* a remis en question cette affirmation : finalement, ne serait-ce pas uniquement le morphème *trans-* qui est figé ?

Cette créativité verbale ne remet pas en cause le fonctionnement formulaire de *transition énergétique*. Au contraire, elle contribue au faisceau d'indices de son « caractère de référent social ». En étudiant ce dernier, nous avons été amenées à examiner la fréquence de ce signe linguistique ainsi que sa productivité lexicologique, les deux facteurs étant souvent corrélés. Au cours de cette analyse, nous avons pu repérer que le tournant des années 2018-2019 correspond au moment où, dans notre corpus, *transition énergétique* fonctionne indubitablement comme une formule. Cette analyse a aussi conforté le parti-pris méthodologique selon lequel la formule n'advent comme telle qu'au sein d'usages eux-mêmes pris dans un contexte sociopolitique donné. En effet, des événements tels que le mouvement des Gilets jaunes, les mobilisations climatiques, les échéances électorales belges et européennes ont largement contribué à la notoriété du signe linguistique, qui a été porté à la connaissance du plus grand nombre, ainsi qu'à sa circulation. Ce dernier s'impose comme central dans les discours : les commentateurs intervenant dans la presse se trouvent dans l'obligation de se prononcer sur cette formule, qui porte des enjeux engageant l'avenir de la société.

Ce dernier constat fait directement écho au « caractère polémique » de la formule. À ce sujet, nous nous sommes aperçue que cette conflictualité n'était qu'une des deux faces de la médaille : si polémique il y a, la recherche de consensus n'est pas loin. En effet, la polysémie de *transition énergétique*, favorisée par l'ambiguïté morphosyntaxique qui caractérise son signifiant, parvient à créer un semblant de consensus : tout le monde s'accorde sur le fait que la finalité poursuivie est justifiée, voire validée et inévitable, mais des désaccords surviennent dès que l'on en explicite les modalités. Nos observations rejoignent donc celles d'Alice Krieg-Planque (2009a : 103) : la formule permet à des acteurs aux intérêts divergents de s'approprier la formule en y projetant des interprétations distinctes, voire antagonistes. Cette polysémie explique sa capacité à traverser les formations discursives et à s'imposer comme dénominateur commun permettant la confrontation. La formule devient donc un espace d'expression de la conflictualité. Elle peut aussi devenir un outil stratégique : « Tous les procédés discursifs et métadiscursifs sont susceptibles d'être mis à contribution pour faire en sorte que la formule serve le dessein politique que chacun s'assigne » (Krieg-Planque 2009a : 105).

Ces propos d'Alice Krieg-Planque entrent en résonance avec l'analyse que nous menons dans la troisième partie du mémoire. Nous y étudions les catachrèses métaphoriques, qui se situent dans le contexte de la formule *transition énergétique*, comme moyen discursif doté d'une *dimension argumentative*. Plus précisément, nous analysons la manière dont certaines figures peuvent produire des effets pragmatiques dans le cadre des *discours programmateurs*. Cet angle

d'approche nous permet de préciser certains effets de sens déjà discernés dans cette deuxième partie, afin de mieux saisir les enjeux sociodiscursifs de la formule qui nous occupe.

### **3. Dimension argumentative d'un discours figural : les enjeux sociodiscursifs de la formule *transition énergétique***

---

Notre recherche est fondée sur une approche formulaire. En effet, elle ne considère pas *transition énergétique* comme un simple signe linguistique renvoyant à un processus technique et économique, mais comme une *formule* porteuse d'enjeux sociopolitiques qu'elle fige dans le discours tout en contribuant à leur élaboration par le discours (→1.2). Cette perspective a donné lieu à des études cherchant à comprendre comment les formules, considérées dans leur contexte discursif, s'intègrent à des stratégies argumentatives (Amossy, Krieg-Planque, Paissa, 2014). Dans la perspective adoptée ici, l'influence persuasive du discours porteur de la formule tient davantage à sa « dimension argumentative » qu'à sa « visée argumentative », même si cette dernière n'est pas totalement absente (Amossy 2000 [2021] : 29-34).

De nombreux auteurs et autrices établissent une distinction entre une « argumentation indirecte », présente même sans intention affichée de convaincre (Rabaté cité par Amossy [2000] 2021 : 31), et une intention explicite de persuader. Les discours s'inscrivent dans un continuum entre ces deux pôles, qui correspondent respectivement à la *dimension* et à la *visée argumentative*. Le second pôle rejoint le sens traditionnel d'*argumentation* selon lequel un locuteur cherche délibérément à faire adhérer autrui à une thèse ou à influencer ses opinions et comportements par le biais de stratégies discursives. Notre analyse examine ces stratégies, mais il nous importe également de considérer la nature dialogique du langage mise en évidence par Bakhtine (cité par Amossy [2000] 2021 : 31) : chaque énonciation entre en dialogue avec d'autres discours passés, présents ou anticipés. Ainsi, l'acte de raconter, décrire ou informer consiste à prendre position et donc à en orienter la réception, parfois à l'insu même de l'énonciateur. Nous retenons donc une acception étendue de l'argumentation pour appréhender notre corpus de presse écrite.

Cette dimension argumentative repose notamment sur un socle doxique, c'est-à-dire un ensemble de savoirs partagés et de représentations socialement prédominantes, constitutives d'une opinion commune tenue pour probablement vraie (Amossy [2000] 2021 : 103-104). La *doxa* constitue un terrain commun qui rend possible la confrontation de points de vue et l'échange d'arguments : c'est parce qu'un fonds partagé existe que le débat sur ce qui divise peut avoir lieu. Alice Krieg-Planque (2009a : 104) développe une idée similaire lorsqu'elle aborde le caractère polémique de la formule en relation avec son caractère de référent social : celle-ci devient un objet de controverse précisément parce qu'elle condense, dans sa matérialité langagière, des enjeux qui concernent la collectivité. Repensons, par exemple, à l'adjectif *juste*

qui, en 2019, entre dans la combinatoire de la formule *transition énergétique* : une variante telle que *Fonds pour une transition écologique juste* devient alors le témoin d'un contexte marqué par la crise des Gilets jaunes.

Un autre point de convergence peut être établi entre la notion de *dimension argumentative* et celle de *formule* : le *figement*. En effet, la pensée du plus grand nombre tend à se stabiliser linguistiquement dans des formulations récurrentes au sein d'une communauté (Amossy [2000] 2021 : 126-135). Les unités linguistiques figées dans un discours constitueraient donc une voie d'accès aux évidences partagées et aux représentations collectives qui cadrent le débat et tendent à produire un effet de consensus. Cette efficacité perlocutoire a d'ailleurs fait l'objet de nombreux travaux en analyse du discours qui se sont interrogés sur les moyens par lesquels un locuteur peut imposer son point de vue sur le mode de l'évidence et détourner les contradictions (→3.5). De son côté, la formule se caractérise par le figement de son signifiant, ce qui en fait une matérialité linguistique reconnaissable et partageable. En tant qu'objet langagier façonné par les acteurs sociaux et politiques, elle témoigne de la manière dont les discours suscitent à la fois consensus et polémiques (Krieg-Planque 2014).

Contrairement à la partie précédente (→2) qui se concentre sur les énoncés contenant la formule *transition énergétique*, nous souhaitons dans cette troisième partie élargir la focale aux articles dans leur intégralité en adoptant une acception souple de la notion de *figement*<sup>15</sup>. Alice Krieg-Planque (2009a : 63) affirme que « la formule est portée par une forme signifiante relativement stable ». Notre hypothèse est que, dans notre corpus du moins, cette stabilité ne repose pas seulement sur une « forme », mais sur l'ensemble du discours qui la porte. La problématique de la transition énergétique et de ses domaines connexes semble en effet être traitée à partir d'un répertoire restreint de ressources expressives. Notre corpus permet d'illustrer la récurrence de ces moyens discursifs, d'analyser leurs effets, et ainsi de mettre en évidence les cadres de pensée qui structurent les récits contemporains de la transition.

Par exemple, l'emploi de noms de conférences et d'accords sur le climat, qui fonctionnent comme des « noms propres d'événement » (Krieg-Planque 2009b), entraîne l'apparition

---

<sup>15</sup> À la suite des analystes du discours tels que Pierre Lafon et André Salem, Pierre Fiala, ainsi que Maurice Tournier, qui ont respectivement travaillé sur les *segments répétés*, les *unités phraséologiques* et la *sloganisation*, Alice Krieg-Planque (2015 : 118) propose une définition généralisante du *figement*, susceptible de s'appliquer à une variété de phénomènes discursifs aux niveaux lexical, locutionnel, phrasistique ou textuel : « nous définissons le figement comme une occasion de resserrement de la créativité verbale, le principe d'imprévisibilité inhérent à l'activité de langage (récurivité, commutabilité, ouverture de la combinatoire...) se trouvant alors restreint. »

simultanée d'une série d'unités linguistiques, presque toujours identiques et agencées selon des combinaisons récurrentes. Le tableau<sup>16</sup> suivant en présente un échantillon.

Contexte gauche : <i>objectif(s)</i> & N. pr. d'événement	V ou déverbal [+ diminution]	GN [+ problématique pour le climat]	Prép.	Chiffre arabe	Symbol	Délais	Référence
Un an après la COP21 de Paris, l'Europe se fixe l'objectif — contraignant — de	réduire	sa consommation d'énergie	de	30	%	à l'horizon 2030.	( <i>La DH</i> , 01/12/2016)
(COP21, [...] 21 <sup>e</sup> Conférences des Parties, dont l'un des objectifs est de tendre vers 100 % d'énergies renouvelables et à	une réduction	des émissions carbone des villes	de	80	%	d'ici 2050).	( <i>Le Soir</i> , 07/12/2019)

Tableau 1 — Une des combinaisons relatives aux « noms propres d'événement » illustrée par deux exemples (échantillon)

Ces unités linguistiques expriment pour la plupart des “ambitions” climatiques : elles programment les actions à mener, prescrivent des pratiques, rythment leur mise en œuvre et participent d'un « management de la planète par objectifs » (Supiot (2015 [2020] : 19). Selon le juriste Alain Supiot (2015 [2020] : 298-334), la dimension argumentative de ces accords tient au fait qu'ils se dotent de l'autorité scientifique de la quantification en confondant *objectif* et *objectivité*. Ces décisions reposant sur des indicateurs chiffrés constituent même un risque pour la liberté et la responsabilité individuelle. En associant chaque acteur à la définition d'objectifs quantifiables, elles l'incitent à mesurer et ajuster sa performance constamment, si bien que les indicateurs deviennent des finalités en eux-mêmes, sans remise en question de leur pertinence. Cette conception de la transition énergétique n'est donc pas tant scientifique que managériale.

Ainsi, dans notre corpus, plusieurs phénomènes discursifs présentent un degré de figement dans le contexte plus ou moins étendu de la formule *transition énergétique*. Dans le cadre de ce mémoire, nous ne pourrons en aborder qu'un seul : les *catachrèses*. En effet, les métaphores que nous avons relevées sont lexicalisées. L'usage répété de ces métaphores au fil du temps les a usées au point de faire oublier leur origine figurative et de leur conférer une certaine évidence. L'abondance de catachrèses s'explique notamment par le choix d'un corpus issu de la presse écrite généraliste : les journalistes cherchent à démocratiser l'information et emploient à cette fin les expressions de la langue commune.

<sup>16</sup> Dans le tableau, les unités linguistiques sont désignées par leurs abréviations usuelles (N. pr. ‘nom propre’, V ‘verbe’, GN ‘groupe nominal’, etc.). Les parenthèses indiquent les éléments facultatifs, les crochets encadrent les traits sémantiques tandis que le signe <+> signale leur activation dans l'énoncé.

Cette volonté transparaît dans la manière dont les éditeurs décrivent le « style rédactionnel » de leur journal respectif sur le site *La Presse.be* (→ 1.4.1). *La DH* se présente comme un « média populaire » qui « s’adresse avec rigueur, mais à tout le monde », en évitant les circonvolutions pour rester « compréhensible de tous » sans pour autant adopter un style « familier ». *La Libre* affirme « chercher à être accessible au plus grand nombre de lecteur·rice·s potentiel·le·s », tandis que *Le Soir* « s’adresse au plus grand nombre » et revendique un ton pédagogique lorsque les sujets sont complexes : la langue y est « claire », le lexique spécialisé est « expliqué », et les longues phrases sont évitées.

Néanmoins, comme l’ont souligné plusieurs chercheurs, les procédures interprétatives de ces métaphores catachrétiques et les effets produits demeurent actifs — leur efficacité se voit même renforcée par cette lexicalisation qui dissimule leur fonction explicative, voire leur potentiel persuasif (Bonhomme [2005] 2014 : 185-186 ; Bertrand 2024 : 148-149). C’est pourquoi nous ne renonçons pas à la dénomination de *métaphore*. Suivant certains auteurs (Bonhomme [2005] 2014 : 114-126 ; Ltrr13 2024 : 14), nous en venons à formuler l’hypothèse que ces figures constituent des points d’accès aux représentations collectives d’une société donnée, ces représentations structurant notre compréhension des enjeux contemporains.

Dans les pages qui suivent, nous commençons par présenter les métaphores attestées dans notre corpus en les catégorisant (→ 3.1). Nous exposons ensuite l’approche retenue pour appréhender ces figures (→ 3.2). Puis, nous abordons la question de leur fonctionnalité en analysant successivement leur fonction cognitive (→ 3.3) et leur fonction argumentative (→ 3.4). Ces deux dernières sections, consacrées à la pragmatique fonctionnelle des métaphores, permettront de mettre en lumière les représentations sous-jacentes à la transition ainsi que leur dimension argumentative. Enfin, nous synthétisons nos analyses en les confrontant aux résultats d’autres travaux menés en sciences du langage (→ 3.5).

### **3.1. Une formule inscrite dans des réseaux métaphoriques**

Dans notre corpus d’articles, nous avons identifié différents réseaux métaphoriques associés à la formule *transition énergétique*. Nous les avons regroupés en trois ensembles suivant un critère sémantique :

(i) Les métaphores *spatiales*, se matérialisant dans les occurrences *chemin*, *voie*, *route*, *horizon*. Nous avons choisi d’intégrer également à cet ensemble les occurrences figurales de *cap* et *pas* pour deux raisons : premièrement, ces métaphores se retrouvent souvent en

collocation avec les trois premiers lexèmes ; deuxièmement, elles nous semblent remplir une fonction argumentative similaire (→3.4.1) ;

- (ii) Les métaphores *machiniques*, comprenant les occurrences figurales liées aux moyens de transport (*train, locomotive*), à leurs éléments constitutifs (*rails, champignon* ‘accélérateur’), ou à la pièce centrale d’une machine quelconque (*moteur*) ;
- (iii) Les métaphores *biologiques*, évoquant le monde animal (*gestation, naissance, maturité*) ou végétal (*germination, mûrissement*).

Pour analyser le recours à ces métaphores dans notre corpus, nous examinons leurs mécanismes interprétatifs en les situant dans leur contexte d’énunciation. Ces métaphores proviennent d’articles de la presse écrite belge traitant de la transition énergétique entre 2015 et 2024, où elles sont employées par des locuteurs impliqués dans des situations de communication particulières. C’est à ce titre que notre démarche, calquée sur celle de Marc Bonhomme ([2005] 2014 : 8), s’inscrit dans une perspective pragmatique.

### **3.2. Approche pragmatique d’un discours figural**

La formule *transition énergétique* est portée par un discours figural. En effet, de nombreuses métaphores apparaissent dans le contexte de cette formule. Les figures de rhétorique ont généralement été étudiées pour l’« écart » (Groupe μ 1970 : 35, 41) qu’elles produisent par rapport à un discours non figural, souvent associé à la communication quotidienne — bien que cette dernière idée soit contestable, la communication quotidienne étant elle-même traversée de figures sans que nous en prenions nécessairement conscience. Ces écarts ont été typologisés, notamment par le Groupe μ (1970 : 33-35), qui distingue les figures selon qu’elles se situent sur le *plan de l’expression* (autrement dit, la *forme*, le *signifiant*) ou sur le *plan du contenu* (le *sens*, le *signifié*), et selon qu’elles portent sur le *mot* ou la *phrase*.

Selon leur modèle théorique, la métaphore appartient à la catégorie des *métasémèmes*, qui regroupe l’ensemble des figures affectant le sens des mots. La plupart des métasémèmes reposent sur une « opération de suppression-adjonction » (Groupe μ 1970 : 45-49), qui consiste à substituer « les groupements de sèmes du degré zéro » par d’autres, afin de produire un écart au moyen d’une altération sémantique des signes (Groupe μ 1970 : 34-35). En particulier, la *métaphore* est une figure par laquelle une entité conceptuelle est désignée par un mot qui, dans les usages normatifs de la langue, en signifie une autre, grâce à l’établissement d’une analogie entre les deux entités rapprochées et finalement fusionnées (Groupe μ 1970 : 106-109). La métaphore se distingue de la comparaison par cette assimilation (Groupe μ 1970 : 114).

Comme mentionné *supra*, les expressions métaphoriques recensées dans notre corpus sont figées dans les usages langagiers. Il serait donc plus pertinent de les qualifier de *catachrèses*. Leur lexicalisation tend à dissimuler leur fonctionnalité pragmatique, dans la mesure où elles se fondent dans le sens commun au point de ne plus être perçues comme figuratives. Selon Marc Bonhomme ([2005] 2014 : 185-186) et Denis Bertrand (2024 : 148-149), cette lexicalisation constitue même un facteur de renforcement des effets de la figure sur les interlocuteurs. C'est la raison pour laquelle nous choisissons de conserver l'appellation de *métaphore*. Dans la lignée de certains travaux (Bonhomme [2005] 2014 : 114-126 ; Ltr13 2024 : 14), nous considérons en outre que ces figures constituent des points d'accès aux représentations prépondérantes au sein d'une communauté linguistique donnée, ces représentations jouant un rôle structurant dans notre appréhension des enjeux contemporains.

En effet, selon Marc Bonhomme ([2005] 2014 : 114), l'interprétation des figures de rhétorique repose sur des « réseaux conceptuels stockés dans la mémoire discursive des locuteurs » formant des *univers cognitifs*. Fondés sur l'*encyclopédie* — c'est-à-dire « l'ensemble des connaissances, tant collectives qu'individuelles, que les locuteurs ont sur le monde » —, ces univers cognitifs s'actualisent sous la forme d'*univers discursifs* lors de la production ou de la réception d'un énoncé (Bonhomme [2005] 2014 : 114-115). Le linguiste en conclut que, « [d]u fait de leurs configurations surdéterminées, les figures constituent des points de fixation où les représentations encyclopédiques s'avèrent très denses » (Bonhomme ([2005] 2014 : 115)).

Ces univers cognitifs matérialisés en univers discursifs peuvent être saisis en détaillant le mécanisme interprétatif spécifique à la métaphore. L'interprétation métaphorique est enclenchée lorsqu'un « conflit conceptuel » survient : les univers discursifs actualisés dans l'énoncé entrent en contradiction avec les univers cognitifs qui les sous-tendent habituellement (Bonhomme [2005] 2014 : 119). Lorsque ce décalage résiste aux inférences liées à la situation d'énonciation ou aux connotations, l'interprétation nécessite des opérations herméneutiques touchant « le sémantisme profond des occurrences » métaphoriques afin d'activer des « informations logico-sémantiques » (Bonhomme [2005] 2014 : 119). Ce processus consiste à concevoir des analogies entre « domaines notionnels » distincts (Bonhomme [2005] 2014 : 54), produisant ainsi des « *recatégorisations sémantiques* » qui reconfigurent les représentations établies (Bonhomme [2005] 2014 : 126). En somme, l'interprétation métaphorique procède par inférence catégorielle : à partir de catégories cognitives sédimentées, il est possible d'évaluer les déplacements sémantiques opérés dans l'univers discursif (Bonhomme [2005] 2014 : 119).

Marc Bonhomme ([2005] 2014 : 154-155) reprend, en outre, la tradition théorique des actes de langage pour l'adapter à son objet d'étude : la « pragmatique des figures du discours », comme l'indique le titre de son ouvrage. Son approche méthodologique articule trois concepts clés : la « *portée illocutoire* », les « *facteurs illocutoires* », et les « *buts et / ou effets perlocutoires* ». La *portée illocutoire* désigne le potentiel transformateur d'une figure rhétorique sur la situation de communication. Cette capacité d'action peut provenir soit de la saillance discursive de la figure elle-même, soit de l'intentionnalité de l'énonciateur qui choisit de la mobiliser. Les *facteurs illocutoires* sont présentés comme des paramètres discursifs et contextuels qui activent le caractère performatif d'une figure. Deux propriétés leur sont attribuées : une « *orientation* », qui structure les significations véhiculées par la figure et détermine ainsi ses modalités de réception ; une « *force* », qui module des variations d'intensité dans le discours. Enfin, les *buts et effets perlocutoires* correspondent à l'influence recherchée ou réellement exercée sur le récepteur. Cette mise au point définitionnelle étant faite, nous adopterons cette terminologie spécialisée sans recourir systématiquement aux guillemets dans la suite de ce travail pour des raisons de lisibilité.

Selon cette approche pragmatique, les métaphores remplissent des « fonctions figurales » dont il n'est possible de saisir pleinement le « rendement discursif » qu'en contexte (Bonhomme [2005] 2014 : 158, 162). C'est pourquoi nous nous intéressons d'abord à ces réseaux métaphoriques à partir d'extraits issus de notre corpus, en les replaçant dans le cadre médiatique qui les a produits.

### **3.3. Fonction cognitive des métaphores et presse écrite**

Comme nous avons pu l'observer dans la section consacrée au « caractère de référent social » de la formule *transition énergétique* (→2.3), la question de la justice sociale s'impose dans les discours à partir de fin 2018, au moment où le mouvement des Gilets jaunes a retenti dans l'espace public. Elle est abordée dans les trois organes de presse constituant notre corpus. Or, cette problématique n'apparaît pas seulement à travers des reformulations paraphrastiques de *transition énergétique* ; elle se manifeste également par certaines métaphores. En effet, il s'agit d'éviter que des personnes se retrouvent « au bord du chemin » (*Le Soir*, 24/11/2018 et 11/05/2024) ou au « bord de la route » (*La Libre*, 25/05/2022 ; *Le Soir*, 08/12/2018). Cette métaphore, parce qu'elle persiste dans le temps et qu'elle est mobilisée dans deux quotidiens différents, appelle une analyse fonctionnelle de la figure à partir d'extraits d'articles (distincts de ceux déjà mentionnés). Cette analyse s'appuie sur le postulat selon lequel les figures

constituent des stratégies discursives contribuant à l'efficacité communicationnelle (Bonhomme [2005] 2014 : 154).

Prenons les passages suivants :

(14) Si tout le monde s'accorde globalement à insister pour que la transition qui s'annonce ne laisse personne au bord du chemin, savoir comment s'y prendre fait l'objet d'un consensus très relatif, en Belgique. Une étude de l'ULB dresse convergences et nuances.

C'est un élément qui ne fait (presque) plus débat. La transition énergétique, écologique, économique, vers une société plus soutenable pour l'homme et pour la planète, doit être « juste ». Elle ne peut, dit l'Europe dans son Pacte vert — Green Deal — « laisser personne sur le bord du chemin ». En d'autres termes, si l'on sait qu'elle débouchera sur de nouvelles créations d'emplois et d'activités économiques, ses éventuels impacts négatifs (pertes de jobs dans les industries fossiles, déclin de certains secteurs, renchérissement de certains prix...) doivent être scrupuleusement analysés, anticipés, atténués, voire compensés. Les catégories les plus vulnérables de la population sont particulièrement au centre de l'attention. (*Le Soir*, 24/02/2023)

(15) La transition risque d'être violente et, vu d'ici, le chemin d'une société « bas carbone » semble bien miné. Les premiers avertissements viennent d'être donnés. En filigrane, le message est clair. On fera le chemin ensemble et dans la cohésion sociale ou il y aura des dégâts occasionnés par ceux qui se sentiront abandonnés sur le bas-côté. Le politique, s'il comprend bien l'avertissement, est maintenant obligé de faire preuve de responsabilité et de courage. Il doit définir le chemin à prendre et les mesures à mettre en œuvre dans un réel souci d'équité. Le temps des mesures ponctuelles reposant uniquement sur les classes moyenne et populaire doit être révolu. La solution ne repose pas dans l'iniquité écologique. (*Le Soir*, 28/11/2018)

Dans l'extrait (14), la problématique de la transition énergétique est associée à des exigences de justice sociale formulées de manière figurale : « ne laisse[r] personne au bord du chemin ». Cette citation est ensuite explicitée « en d'autres termes » puis illustrée par une parenthèse qui accumule des exemples. L'extrait (15) formule cette même idée différemment : « On fera le chemin ensemble et dans la cohésion sociale ou il y aura des dégâts occasionnés par ceux qui se sentiront abandonnés sur le bas-côté. »

Avant d'entamer les procédures interprétatives des métaphores, il convient de souligner rapidement les différences énonciatives entre ces deux extraits. La tonalité diffère sensiblement entre les deux textes. Dans l'extrait (14), le journaliste adopte une posture objectivante. Bien que l'occurrence actualisant la figure soit d'abord assimilée au résumé synthétique du chapeau, le journaliste la place ensuite entre guillemets pour signaler qu'il rapporte un propos originellement tenu par les représentants européens. La paraphrase qui suit confère alors une allure analytique au discours journalistique. Dans l'extrait (15), cette prise de distance objectivante s'estompe : l'auteur emploie le pronom indéfini « on » qui l'inclut dans son énonciation et assume pleinement le recours aux métaphores, plus nombreuses et employées sans marques méta-énonciatives. Cette prise en charge énonciative s'explique notamment par

le genre textuel : l'extrait (15) relève de la carte blanche, qui autorise une tonalité plus emphatique et engagée.

Malgré ces différences, l'interprétation métaphorique des deux extraits demeure similaire. Le conflit conceptuel oppose l'« univers-thème » de la transition énergétique, envisagée comme le passage d'un système énergétique à un autre, à l'« univers-phore » des personnes « laiss[ées] au bord du chemin » (Bonhomme [2005] 2014 : 125). Pour résoudre ce conflit conceptuel, plusieurs correspondances analogiques en chaîne produisent une restructuration sémantique :

(i) *Une analogie temps / espace.* Le temps nécessaire pour remplacer le “mixte énergétique” actuel et “atteindre l’objectif du 100 % renouvelable” est perçu comme une distance temporelle reconfigurée en parcours spatial, comme cela est perceptible dans ce passage : « La transition risque d’être violente et, vu d’ici, le chemin d’une société “bas carbone” semble bien miné. » Le déictique *ici* dans « vu d’ici » exprime bien cette distance.

(ii) *Une analogie décision politique / itinéraire.* La décision politique prise par les représentants européens, qui engage l’ensemble des citoyens, est spatialisée sous la forme d’une direction à suivre, soit un itinéraire, comme cela apparaît dans « [le politique] doit définir le chemin à prendre et les mesures à mettre en œuvre ».

(iii) *Une analogie société / espace périmétré.* L’exclusion sociale des individus impactés par la transition énergétique, les « catégories les plus vulnérables », est conceptualisée comme une mise à l’écart spatiale vers les marges de la route (le « bord du chemin », le « bas-côté »), des zones où ils se retrouvent isolés de la vie en société et des “projets communs” de cette dernière, dont la transition énergétique fait partie. Ces inférences analogiques permettent donc à un énoncé tel que « On fera le chemin ensemble et dans la cohésion sociale ou il y aura des dégâts occasionnés par ceux qui se sentiront abandonnés sur le bas-côté » d’être pourvu de sens.

Ces extraits montrent que la métaphore employée met en rapport des productions langagières avec des enjeux sociaux : elle matérialise l’inacceptabilité, pour les autorités européennes, de voir certains groupes sociaux exclus par les décisions qu’elles prennent. Autrement dit, la métaphore suit une orientation référentielle : sa portée illocutoire consiste à communiquer des informations relatives à un fait de société, tandis que son effet perlocutoire est de porter à la connaissance du lectorat un savoir (Bonhomme [2005] 2014 : 159, 172-173). Par ailleurs, la paraphrase du journaliste — dont la mission est précisément de rendre l’information accessible — souligne la fonction de la figure centrée sur le *faire savoir*.

Ces différents éléments permettent d'attribuer à la métaphore du « bord du chemin » une *fonction cognitive*, au sens où l'entend Marc Bonhomme ([2005] 2014 : 172), bien que l'effet perlocutoire produit mérite d'être nuancé :

La fonction cognitive des figures est axée sur la gestion du contenu informatif des énoncés ou sur le (FAIRE) SAVOIR. Elle repose sur un scénario pragmatique aisément identifiable : du fait de leurs saillances particulières (facteurs illocutoires), certaines structures discursives renferment un potentiel d'activation intellectuelle (portée illocutoire), lequel est susceptible d'améliorer et d'élargir nos représentations mentales ou notre encyclopédie (effet perlocutoire).

Cette définition est proposée à partir de métaphores complexes telles qu'elles sont recherchées par de nombreux écrivains en littérature. Dans le cas des métaphores catachrétiques qui nous occupent, l'influence exercée sur le récepteur semble moins relever d'une ouverture à d'autres paradigmes cognitifs que d'un cadrage de la pensée par la *doxa*, stabilisée au sein de tournures linguistiques usuelles.

Le linguiste ajoute que la fonction cognitive des figures s'actualise en discours selon deux degrés d'intensité : un « degré faible » et un « degré fort », associés à deux sous-fonctions (Bonhomme [2005] 2014 : 173-178). La première, le « soulignement cognitif », fait ressortir les contours conceptuels d'un contenu informatif afin de le rendre plus perceptible et favoriser ainsi la réception de ce dernier. La seconde, la « structuration conceptuelle », outre cette mise en relief, permet d'opérer une réorganisation cognitive des notions complexes pour les rendre plus intelligibles. Les extraits (14) et (15) cités *supra* semblent relever de cette deuxième catégorie. Il convient donc à présent d'examiner brièvement comment les occurrences métaphoriques de ces extraits contribuent d'une part à la saillance des énoncés, d'autre part à la reconceptualisation du discours.

Plusieurs facteurs illocutoires interviennent dans le *soulignement cognitif*, notamment la « répétition » et la « concrétisation » (Bonhomme [2005] 2014 : 172-173). La *répétition* est généralement associée en rhétorique à la figure de l'anaphore, laquelle martèle des énoncés en reprenant un même syntagme et permet ainsi d'insister sur un contenu conceptuel. Bien que l'extrait (15) ne contienne pas d'anaphore au sens strict, le mot « chemin » y apparaît néanmoins trois fois en six phrases, ce qui contribue à renforcer leur efficacité cognitive. La *concrétisation*, quant à elle, est généralement associée aux tropes : elle permet de relier des assertions plutôt abstraites au monde sensible partagé par une communauté donnée.

Les métaphores attestées dans les extraits (14) et (15) ne se contentent pas d'attirer l'attention du récepteur, elles visent également à expliquer. En effet, elles ont pour but perlocutoire d'accroître la connaissance du lectorat sur un fait de société afin d'en améliorer sa

compréhension. La *structuration conceptuelle* qui en résulte repose sur deux facteurs illocutoires : une « *dynamique analogique* » et une « *structure orientée* » (Bonhomme [2005] 2014 : 175).

Le premier critère renvoie à notre tentative d’explicitation des analogies qui s’enchâînent pour que les métaphores fassent sens. Nous avons constaté que le « domaine du thème », de type référentiel, recevait un éclairage nouveau à travers son rapprochement avec le domaine du « phore », de type figural : ainsi, la transition énergétique et la justice sociale ont pu être perçues sous un prisme différent et, ce faisant, être reconceptualisées dans le discours.

En effet, la *dynamique analogique* produit ici une double reconceptualisation de type spatial. D’une part, la transition énergétique est figurée comme un cheminement qui prend du temps, dont l’itinéraire défini par les politiques vise l’atteinte d’un objectif précis. Cette représentation active une isotopie processuelle et télologique présente dans le lexème *transition*. D’autre part, la société est envisagée comme un espace clos et borné, où la justice sociale implique de maintenir chacun à l’intérieur des limites définissant l’appartenance à la collectivité.

La reconceptualisation produite par cette double spatialisation participe à un effort de clarification des enjeux argumentatifs portés par les discours (→3.4). Selon cette argumentation, la transition énergétique et la justice sociale doivent faire l’objet d’un double consensus : d’un côté, la collectivité ne peut s’opposer à la transition énergétique posée comme finalité légitime et nécessaire ; de l’autre, il incombe aux responsables politiques de veiller à l’inclusion de tous, la cohésion sociale constituant une condition *sine qua non* de la recevabilité des moyens déployés.

Ce double consensus reflète la logique régulatrice des *discours programmateurs*, selon la définition qu’en propose Pierluigi Basso Fossali (2020 : 9) : les discours sur la transition énergétique tentent de guider les comportements face à l’incertitude (ici, comment réussir une transition sans engendrer d’injustices) et valident au préalable les objectifs de manière à légitimer l’action engagée même en cas de réalisation partielle ou d’échec. Nous reviendrons sur la programmaticité des discours sur la transition dans la section suivante.

Le second critère, celui de *structure orientée*, exige que cette reconceptualisation se fasse par l’intermédiaire d’un phore plus intelligible que le thème, donc plus familier aux interlocuteurs. Nous supposons en effet que la notion abstraite de *transition énergétique* peut être difficilement saisissable pour nombre d’entre eux, tandis que l’image du chemin et de se retrouver abandonné sur le bas-côté sont bien plus accessibles cognitivement. Cette supposition

rejoint d'ailleurs l'« hypothèse localiste » reprise par le sémioticien Denis Bertrand (2009 ; 2024 : 149-151) dans ses travaux sur la figuration spatiale. Cette hypothèse postule que les expressions spatiales structurent la pensée en raison de leur relation fondamentale avec la connaissance humaine. Elles fonctionnent dès lors comme des schèmes cognitifs permettant de concevoir des phénomènes non spatiaux.

La présente section a donc montré comment certaines métaphores, et peut-être plus particulièrement celles qui régissent notre quotidien, construisent des schèmes cognitifs. Ces mêmes métaphores peuvent en outre remplir une fonction argumentative, que le journaliste relaie ou que l'auteur d'une carte blanche mobilise. Elles exercent alors une influence persuasive diffuse, de telle sorte qu'il demeure malaisé de discerner précisément ce qui relève de la cognition et de l'argumentation (Bonhomme [2005] 2014 : 190-191). En effet, les opinions et valeurs partagées interviennent constamment au croisement de ces deux fonctions, favorisant leur interpénétration. Ces constats nous mènent à l'examen plus approfondi d'une deuxième fonction figurale, celle argumentative, des métaphores attestées dans notre corpus.

### **3.4. Fonction argumentative des métaphores et programmaticité**

Marc Bonhomme ([2005] 2014 : 178-179) présente la *fonction argumentative* des figures comme un « scénario à finalité pratique ». En effet, elle vise à exercer une influence persuasive sur les récepteurs (portée illocutoire), dans le but de modifier non seulement leurs représentations, mais aussi leurs comportements, en obtenant leur adhésion à la thèse défendue (buts / effets perlocutoires). Cette adhésion peut être recherchée de deux manières : l'une rationnelle, qui consiste à exposer des justifications pour valider les arguments avancés ; l'autre intuitive, qui amène les récepteurs à considérer la situation selon une perspective donnée, produisant ainsi une forme de pression sur eux.

Nous aborderons successivement les métaphores spatiales (→3.4.1), machiniques (→3.4.2) et biologiques (→3.4.3). En cherchant à déterminer comment, dans notre corpus, les métaphores revêtent une dimension argumentative et quelles sont leurs potentielles influences persuasives sur le lectorat, nous serons amenée à mobiliser la catégorie de la *programmaticité*.

Les *discours programmateurs* organisent une action en combinant un objectif à atteindre (le *quoi faire*, le *telos*) et une méthode pour y arriver (le *comment faire*, la *tekhnè*), tout en gérant les relations de pouvoir, de savoir et d'intention entre celui qui prescrit et celui qui réalise (Basso Fossali 2020 : 7-9). Ces discours, qui donnent des instructions précises pour accomplir une tâche, reposent sur la promesse d'obtenir des résultats si ces dernières sont suivies. Cette

classe de discours se fonde sur une double *régulation* : d'un côté, elle oriente les pratiques du destinataire pour le faire agir malgré les aléas de la mise en œuvre ; de l'autre, elle justifie le but poursuivi en présupposant sa légitimité ainsi que sa détermination préalable, au-delà des obstacles qui pourront être rencontrés. Si cette classe de discours englobe des genres tels que la recette de cuisine ou la notice de jeu, nous faisons l'hypothèse qu'elle peut également s'appliquer aux discours sur la transition énergétique.

### 3.4.1. Métaphores spatiales : représentations téléologiques et processuelles

À partir de l'interprétation métaphorique des extraits (14) et (15) commentés ci-dessus (→3.3), nous pouvons établir une analogie entre la transition énergétique et la spatialité. Dans l'ensemble de notre corpus, cette analogie se manifeste notamment par l'emploi des lexèmes *chemin*, *route* et *voie*, mais aussi *cap* et *pas*. Ceux-ci apparaissent fréquemment dans un contexte plus ou moins étendu de la formule *transition énergétique* et de ses variantes. En outre, nous avons constaté que les effets de sens attachés à ces lexèmes ne concernent pas seulement leur signification propre, mais également leur combinatoire avec d'autres unités linguistiques.

L'analyse suivante s'attache à décrire les différentes métaphores spatiales rencontrées dans les énoncés en relation avec les verbes, prépositions et adjectifs présents dans leur contexte, puis à commenter les effets produits au regard de la dimension argumentative que ces métaphores peuvent prendre. Dans un premier temps, l'examen de ces métaphores spatiales explicite les analogies construites entre le thème et le phore en précisant les traits sémantiques constitutifs de la dynamique analogique<sup>17</sup> (→3.4.1.1). Dans un second temps, l'analyse figurale s'appuie sur les outils descriptifs de l'aspectualité mis au point par la linguistique, afin de faire apparaître d'autres représentations des locuteurs sur la transition (→3.4.1.2).

Compte tenu du grand nombre d'extraits illustrant nos observations, nous avons décidé de représenter les collocations analysées sous une forme tabulaire, où les métaphores spatiales constituent le mot pivot. Ces tableaux sont disponibles en annexes (→Annexe 4). Dans le corps de ce travail, nous avons sélectionné un ou deux exemples que nous jugeons représentatifs de notre propos pour donner à lire les occurrences examinées en contexte. L'interprétation métaphorique reposant sur l'intersection sémique entre un thème et un phore, nous indiquons

<sup>17</sup> Cette section consacrée aux métaphores spatiales est plus développée que celles dédiées aux métaphores machiniques et biologiques en raison de leur fréquence plus élevée dans le corpus et de leur plus grande diversité. Cette richesse analytique nous a conduit à proposer une synthèse. À cette fin, nous avons opté pour une représentation ensembliste qui met en évidence les intersections sémiques permettant de résoudre le conflit conceptuel entre le thème et le phore et d'éclairer ainsi les représentations véhiculées par ces métaphores (→Annexe 5). L'analyse des traits sémantiques repose sur notre lecture des extraits ainsi que sur les définitions données par le *TLFi*, dont nous nous sommes inspirée pour en affiner la description.

parfois entre crochets les traits sémantiques que nous retenons comme pertinents pour notre analyse. Les signes <+> et <-> inclus dans ces crochets signalent respectivement la présence ou l'absence du terme mentionné.

### **3.4.1.1. Interprétation métaphorique de la figuration spatiale et enjeux argumentatifs**

Selon la démarche adoptée, les métaphores spatiales n'acquièrent leur efficacité qu'en contexte d'énonciation : la pragmatique fonctionnelle des figures demeure virtuelle et indéterminée tant qu'elles ne sont pas actualisées en discours. Cette perspective nous conduit à examiner en priorité les attestations de ces figures en relation avec les verbes auxquels elles sont associées, afin d'en discerner les contours sémantiques. Nous supposons en effet que, dans notre corpus, les différences de connotation tiennent moins à la signification des substantifs *chemin*, *voie*, *route* et *cap* qu'aux verbes avec lesquels ils sont employés. L'analyse prend également en compte les adjectifs épithètes ou attributs qui les accompagnent, ce qui permet de confirmer, voire d'affiner, les connotations ainsi dégagées.

Le cas de *cap* appelle une précision : bien qu'il puisse ne pas être perçu d'embrée comme une métaphore spatiale, son inclusion dans cette catégorie se justifie par le sens directionnel qu'il peut adopter — au propre comme au figuré — ainsi que par son emploi conjoint avec *chemin* dans certains extraits. Le substantif *pas* mérite également un commentaire. Il pourrait *a priori* apparaître comme un cas à part, dans la mesure où ses cooccurrences verbales et adjectivales diffèrent un peu de celles des autres métaphores spatiales, ce qui se reflète également dans les effets argumentatifs qu'il produit. Néanmoins, son rattachement à cette catégorie se justifie par sa présence dans des extraits où figurent également les métaphores *chemin* et *route*. En effet, les énoncés étudiés dans cette section ne présentent généralement pas des figures isolées : le discours tisse une toile métaphorique où les effets de sens se complètent. Le choix d'aborder la métaphore du *pas* en dernier lieu répond donc uniquement à un souci de clarté dans l'exposé.

Nous disions donc que c'est l'association de verbes avec des métaphores spatiales qui produit des effets de sens. L'analyse qui suit propose des critères de regroupement sémantique de ces verbes à partir d'extraits choisis. Intuitivement, deux groupes ressortent : les verbes d'inscription (*emprunter*) et de suivi (*suivre*) d'une part ; les verbes relevant du façonnage (*dessiner*, *tracer*) et de la planification (*définir*, *préparer*, *(se) donner*, *s'engager*) d'autre part. Cette première intuition demande toutefois à être objectivée par l'examen attentif des contextes d'emploi, afin de préciser les contours sémantiques de chaque métaphore. Cet examen permet

également d'observer comment ces métaphores ainsi que leurs cooccurrences verbales et parfois adjectivales contribuent à configurer des représentations susceptibles d'exercer une influence persuasive sur le récepteur. Ce déplacement du regard vers les effets perlocutoires de type argumentatif conduit aussi à interroger l'agentivité des acteurs impliqués dans ces énoncés.

Pour commencer notre analyse des verbes d'inscription et de suivi, nous avons choisi deux exemples dont l'un renvoie à la « transition intérieure », qui s'apparente au « développement personnel ». Il nous semble en effet possible d'étendre nos observations aux variantes de la formule *transition énergétique*, quand bien même les référents diffèrent quelque peu.

- (16) Retrouver une forme de sérénité, récupérer de l'énergie, se sentir « reconnecté » à la nature, à soi, aux autres, ils sont de plus en plus à suivre cette voie. Au travers de pratiques en vogue : méditation, pleine conscience, transition intérieure, yoga, écopsychologie... (*Le Soir*, 17/09/2018)
- (17) Y a-t-il opposition entre écologie et économie ? Quels chemins emprunter et à quel rythme ? La ministre fédérale du Climat et l'administrateur délégué de la FEB se retrouvent, mais ne s'accordent pas sur les priorités du moment. On va trop loin, dit le représentant des grands patrons. L'urgence est là, rétorque l'autre. [...]

**Zakia Khattabi.** Non. On ne peut plus se permettre de poser le débat dans ces termes-là. La crise climatique est la question sociale du siècle. Et c'est aussi le grand enjeu économique, un problème qui pèse sur la dette. C'est donc au nom de tout ce que vous défendez, M. Timmermans, qu'il faut y aller au contraire. Aux entreprises qui s'interrogent, comme vous le dites, sur les choix à opérer, notre devoir est de leur dire qu'il n'y en a plus qu'un, celui de la transition écologique, et c'est à nous de les accompagner.

Vous savez, les États-Unis comme la Chine ont annoncé un objectif de neutralité carbone, les premiers pour 2050, la Chine un peu plus tard. Cela signifie que le terrain de jeu économique lui-même devient celui de la transition écologique, dans laquelle ces puissances investissent. (*Le Soir*, 13/09/2023)

Les passages établissent tous deux une analogie entre le *chemin* ou la *voie*, comme tracé reliant un point A à un point B, et les moyens mis en œuvre pour parvenir à une fin : le bien-être en (16), la « transition écologique » en (17). Autrement dit, ces métaphores spatiales lexicalisées concentrent en elles un *telos* ‘finalité’, un but de l'action, et une *tekhnè* ‘technique’, une méthode pour entreprendre l'action (Basso Fossali 2020 : 9). Le mot *transition*, exprimant le passage d'un état à un autre, contient ces significations à l'état de virtualités langagières. Leur réalisation en discours joue un rôle structurant dans la représentation de la transition et contribue à inscrire les discours qui s'y rapportent dans la catégorie des « discours programmateurs » tels que les conçoit Pierluigi Basso Fossali (2020 : 9) (→ Annexe 5, Fig. 7).

Entreprendre une action orientée vers un objectif implique de choisir un moyen d'y parvenir. C'est notamment ce que traduisent les verbes *suivre* et *emprunter* avec les métaphores *voie* et *chemin* dans les deux extraits ci-dessus. Il s'agit d'opérer une sélection parmi des modalités d'action qui préexistent à la prise de décision. L'énoncé « ils sont de plus en plus à suivre cette

voie [a]u travers de pratiques en vogue » en (16) illustre le fait que ces acteurs s’inscrivent dans des pratiques sociales en cours de routinisation, des « habitudes praxiques » (Basso Fossali 2020 : 8). Le verbe *suivre* construit donc ici une agentivité réactive.

L’extrait (17) requiert un commentaire plus approfondi. Commençons par les deux premières propositions interrogatives du chapeau : « Y a-t-il opposition entre écologie et économie ? Quels chemins emprunter et à quel rythme ? ». Dans ces énoncés, *chemin* demeure une métaphore dont le *thème* renvoie aux types de moyens à mettre en œuvre. Le trait sémantique [+ décisionnel] est bien activé par le verbe *emprunter*, qui suggère qu’un choix s’impose entre deux orientations possibles : l’économie ou l’écologie. La suite du chapeau oppose un représentant patronal à une ministre du climat et explicite les répercussions d’« emprunter » l’un des deux « chemins » : celui de l’économie est présenté comme le maintien d’un *statu quo*, le temps que les patrons s’adaptent ; celui de l’écologie comme un changement considérable prédéfini par les instances politiques. Dans les deux cas, le récepteur est placé dans une posture de réactivité : soit il poursuit des actions déjà établies, soit il agit en fonction de mesures prises par d’autres acteurs.

Il convient à présent de s’intéresser à la rhétorique de la ministre du Climat, qui met en lumière certains ressorts caractéristiques des discours programmateurs. Le choix binaire formulé dans le chapeau se trouve réduit à une seule option : « Aux entreprises qui s’interrogent [...] sur les choix à opérer, notre devoir est de leur dire qu’il n’y en a plus qu’un, celui de la transition écologique ». Cette singularisation transforme la décision en obligation, selon une logique de nécessité, comme en témoigne « notre devoir ». La modalité déontique ainsi mobilisée s’accompagne d’une moralisation des actes, perceptible dans la formulation : « On ne peut plus se permettre de poser le débat dans ces termes-là. »

La ministre incite à l’action tout en s’impliquant discursivement dans les actions à mener, comme le signalent les pronoms inclusifs *nous* et *on*. Toutefois, une asymétrie subsiste entre les responsabilités attribuées aux acteurs politiques et celles confiées aux acteurs économiques. Dans « c’est à nous de les accompagner », le verbe *accompagner* atténue ici la position de décideur qui *dit de faire* en conférant aux représentants politiques un rôle de guides bienveillants. Néanmoins, ce sont bien les entreprises à qui incombe la réalisation effective du programme, le *devoir faire*. Transparaît ainsi le « profil intentionnel de l’énonciateur et même la connivence tacite avec l’intentionnalité du destinataire » (Basso Fossali 2020 : 16). En effet, bien qu’ils ne réalisent pas directement l’action, ceux qui la programment souhaitent que d’autres agissent selon la manière qu’ils ont définie.

Pour tenter d'emporter l'adhésion des antagonistes, la ministre adopte une stratégie de neutralisation de la conflictualité en conciliant ce qui, au départ, était présenté comme opposé : elle affirme la compatibilité entre économie et écologie. Ses dires s'appuient sur des exemples qui font office de preuves. Elle cite deux grandes nations, la Chine et les États-Unis, dont la puissance repose sur l'industrie, mais qui ont néanmoins accepté de s'engager dans la transition énergétique. Elle suggère que, venant de leur part, cet engagement relève davantage d'un calcul stratégique que d'une conviction écologique. Ainsi, « la force “directive” est contrebalancée par une fermeté “promissive” » (Basso Fossali 2020 : 10) : le programme proposé est présenté comme assurément efficace, à condition que les instructions soient suivies.

Cette rhétorique s'inscrit dans les mécanismes analysés dans les travaux sur les discours programmateurs. En témoigne ce passage de l'article liminaire de Pierluigi Basso Fossali (2020 : 8) :

Vu le caractère réfractaire des choix à leur procéduralisation selon la sélection d'options codées, le discours programmateur n'arrive pas en soi à solliciter le « vouloir faire » du destinataire afin d'activer le programme ; il est obligé d'avoir recours à des modalités déontiques ou à confier la programmation à un terrain institutionnel ou à des habitudes praxiques.

Dans l'extrait (17), face aux réticences du monde entrepreneurial, la ministre réduit drastiquement le champ des possibles : elle propose une programmation contraignante, soutenue par une modalité déontique, et s'appuie sur des modèles d'action influents (les États-Unis et la Chine), susceptibles de lancer de futures « habitudes praxiques » dans le secteur économique. Le destinataire se trouve ainsi cantonné à une posture réactive, la décision ayant été prise en amont par les instances politiques.

Si la singularisation des options tend à les transformer en obligations, la pluralisation des « chemins » ouvre, à l'inverse, le « champ des possibles ». Le trait sémantique [+ décisionnel] n'est donc pas seulement activé par l'emploi des verbes  *suivre* et *emprunter* : il devient particulièrement saillant lorsqu'il est activé par la présence de l'adjectif *possible* dans le contexte droit de *chemin*, comme dans les exemples suivants :

- (18) **Le gouvernement actuel redoute-t-il une révolte sociale ? Une vague de “gilets jaunes” face à certaines mesures qui pourraient être envisagées ?**

On s'inquiète légitimement de l'impact de la transition, mais il y a plusieurs chemins possibles pour mener celle-ci. (*La Libre*, 24/05/2022)

- (19) [L]a transition alimentaire durable et écologique apparaît comme une nécessité. “*Notre système [alimentaire] est tellement fort et tellement ancré qu'il ne laisse aucune place à l'innovation et aux initiatives diverses et variées telles que “celles que l'on voit ici”*”, explique Pierre Ozer, l'un des concepteurs de l'exposition et professeur à l'Université de Liège. “*Cette exposition est une occasion de braquer les projecteurs sur des alternatives concrètes qui existent déjà et qui fonctionnent. Un autre chemin est possible.*” (*La Libre*, 07/08/2023)

Outre l'adjectif *possible*, l'usage du pluriel en (18) ou de l'adjectif *autre* en (19) actualise le sens de choix ou d'« alternative », suggérant l'existence d'options préexistantes que le locuteur cherche à légitimer. Le fait d'insister sur la multiplicité des moyens d'action confère une plus grande autonomie aux acteurs et renforce ainsi l'idée d'un choix orienté, mais non prescrit — un choix parmi des possibles. L'agentivité qui en résulte est donc plus affirmée, bien qu'elle demeure réactive.

La seconde catégorie de verbes identifiée intuitivement, celle relevant du façonnage et de la planification, peut être appréhendée à travers l'extrait (20) :

(20) Nicolas Van Nuffel « La transition, c'est un cap et un chemin »

Ça s'appelle la « transition écologique et sociale » et Nicolas Van Nuffel, responsable du plaidoyer au CNCD-11.11.11, en est un ardent avocat. En français ? « Il s'agit de dessiner un chemin qui nous permette de réconcilier trois dimensions trop longtemps opposées : assurer la prospérité, diminuer les inégalités sociales et internationales et revenir dans les limites environnementales de la planète ». Le développement durable n'adviendra pas du jour au lendemain. Ce qui compte, c'est le cap qu'on se donne et le chemin pour y arriver.

Le cap ? « En matière climatique, il est clair : la neutralité carbone en 2050 et réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au minimum 55 % en 2030. Ensuite ? Il s'agira de tracer des chemins dans les grands domaines économiques (industrie, transport, agriculture, énergie, bâtiment...) ; et pour cela se remettre à planifier. (*Le Soir*, 15/10/2020)

Ce passage constitue une définition spontanée, c'est-à-dire une expérience parlée du signe vécue par un locuteur, et non une opération métadiscursive réalisée par un lexicographe dans un dictionnaire. Les démonstratifs suivis d'un verbe comme « c'est », « [ç]a s'appelle » ou encore l'emploi du verbe *s'agir* introduisent ce qui s'apparente à des périphrases définitoires. En sociolinguistique, ces définitions spontanées présentent un grand intérêt car elles permettent d'entrevoir les évidences partagées par une communauté linguistique spécifique. Dans l'extrait, le titre de l'article indique que Nicolas Van Nuffel établit un rapport d'équivalence entre la « transition » et deux métaphores spatiales : le « cap » et le « chemin ». Or, selon nous, les métaphores véhiculent des représentations collectives, au même titre que les définitions spontanées.

L'examen des verbes de façonnage montre que *dessiner* et *tracer*, dont *chemin* constitue le complément d'objet, activent le sème [+ créatif]. Contrairement aux verbes *suivre* et *emprunter*, qui traduisent une simple réactivité face à des programmes déjà définis, ces verbes confèrent à l'acteur un pouvoir configurateur. Dans l'énoncé « Il s'agit de dessiner un chemin qui nous permette de réconcilier trois dimensions trop longtemps opposées », l'énonciateur adopte une posture proactive : il prend l'initiative de l'action et doit trouver une manière de la réaliser selon sa propre conception. Le préfixe *re-* dans « réconcilier » peut suggérer qu'il fut un temps où les

trois dimensions en question faisaient partie d'un même plan d'action qu'il faudrait réactualiser, mais il est également possible d'y lire la nécessité de repenser la situation presque *ex nihilo* en raison du temps qui s'est écoulé.

Cette posture proactive se manifeste également dans l'emploi réfléchi du verbe *donner*. Dans « Ce qui compte, c'est le cap qu'on se donne et le chemin pour y arriver », la construction pronominale traduit une implication volontaire et consciente du sujet dans la planification. Cet énoncé coordonne les deux métaphores spatiales, *cap* et *chemin*, et semble de ce fait les rapprocher tout en y apportant des nuances de sens distinctives. La métaphore du *chemin*, comme précisé précédemment, a pour référent l'ensemble des moyens pour parvenir à un objectif. Quant à la métaphore du *cap*, elle possède deux dénotations : la fixation d'un objectif à long terme et une étape décisive au cours d'une évolution. Ces deux dénotations entraînent un dédoublement des connotations : soit la métaphore du *cap* construit une analogie directionnelle entre la trajectoire qu'un navire s'efforce de maintenir et une ligne de conduite, un comportement stabilisé selon une logique ou une intention ; soit elle rapproche le relief côtier s'avançant dans la mer, dont le franchissement signale un rapprochement avec la destination, d'une avancée décisive marquant un point de rupture avec ce qui précède. Si le premier effet de sens semble prédominant dans l'extrait, le second demeure toutefois en arrière-plan.

Cette double métaphorisation permet ainsi de situer la « transition énergétique et sociale » entre une technique et une finalité figurées respectivement par le *chemin* et le *cap*. Le caractère téléologique de la transition est exprimé par l'isotopie sémantique entre la métaphore du *cap* et les verbes de planification tels que *se donner*, *définir* ou *préparer*. Ces éléments linguistiques expriment une projection vers l'avenir qui se construit dans le présent, et mettent en jeu les sèmes [+ dynamique], [+ orienté], [+ déterminé], [+ éloigné] et [+ fixe]. Cette analyse sémique se voit confirmée par l'énoncé : « Le cap ? En matière climatique, il est clair : la neutralité carbone en 2050 et réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au minimum 55 % en 2030. » La “neutralité carbone” et la “réduction des émissions de GES” orientent l'action, l'adjectif *clair* en montre le caractère déterminé, les données chiffrées en soulignent la fixation des objectifs, la mention des années futures marque l'éloignement temporel, spatialisé par la métaphore, et le tout présuppose une mise en mouvement (→Annexe 5, Fig. 8).

Les métaphores analysées dans cette section articulent non seulement une analogie entre temporalité et spatialité, mais traduisent plus largement la dynamique d'un processus orienté, qui suppose à la fois un *telos* — une finalité à atteindre — et une *tekhné* — l'ensemble des moyens à mobiliser pour y parvenir. Elles participent de la programmaticité des discours sur la

transition, en stabilisant la représentation de la situation présente et de l'état futur souhaité. Leur fonction argumentative, dans le contexte de leur emploi, s'apparente selon nous à une fonction régulatrice : la finalité est posée comme légitime et suffisamment déterminée pour justifier l'intervention immédiate d'un « destinateur-programmateur » auprès d'un « destinataire-réalisateur », même si la réalisation du “projet collectif” demeure incertaine (Basso Fossali 2020 : 7, 9). Cette fonction régulatrice est illustrée par l'extrait (21) :

(21) SOCIÉTÉ Une Belgique « durable » en 2050 ? Personne n'a le plan, mais ça cogite ferme

[...] Un chiffre. Si la Belgique veut atteindre, en 2050, le « zéro carbone », nos émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer de 3,1 % chaque année, selon l'évaluation du bureau d'experts Climact. Voilà pour l'idée du chemin à parcourir et de son ampleur. Or, nos émissions de CO<sub>2</sub> ont augmenté entre 2014 et 2015 et ont crû de 0,2 % entre 2016 et 2015. Il faut des réductions d'émissions considérables et rapides. C'est un des aspects de la transition écologique dont tout le monde cherche à cerner les contours. (*Le Soir*, 08/12/2018)

La “durabilité” écologique étant posée comme une cause à défendre, le journaliste mobilise plusieurs moyens discursifs de la modalité déontique, tels que le verbe *falloir* dans « Il faut des réductions d'émissions considérables et rapides » ou encore la construction prépositionnelle *à suivie* d'un infinitif dans « Voilà pour l'idée du chemin à parcourir et de son ampleur ». Ce dernier énoncé engage une visée prospective, dès lors qu'il devient possible de se faire une « idée » du futur à partir d'une planification fondée sur la quantification : les données chiffrées permettent d'évaluer l'écart entre la situation présente et celle visée — cet écart étant figuré par la métaphore du « chemin » d'une certaine « ampleur ».

Ainsi, l'inconnu semble à première vue converti en connu grâce à « l'évaluation du bureau d'experts Climact ». Le propos repose donc sur l'argument d'autorité de l'expertise matérialisée dans le discours par l'emploi d'une terminologie spécifique comme « effet de serre », « émissions de CO<sub>2</sub> » et les pourcentages, qui empruntent les codes de l'objectivation et de la précision scientifique. Le choix de placer *durable* et *zéro carbone* entre guillemets soutient deux opérations métadiscursives : le journaliste signale l'usage de termes techniques appartenant au vocabulaire spécialisé de la transition écologique tout en conservant une certaine réserve face à ces expressions devenues incontournables dans l'espace public.

Cependant, l'assertion du titre « personne n'a le plan » réintroduit une part d'indétermination dans la planification : saura-t-on définir les moyens concrets pour atteindre ce qui reste, à ce stade, une projection ? Cette réflexion renvoie aux « modes d'existence actualisés » tels que les définit Sémir Badir (2020 : 15-17) dans sa mise au point typologique des modalités en sémiotique. D'après lui, les *modes actualisés* désignent une existence intentionnelle, c'est-à-dire une existence présente dans la pensée du sujet, mais absente dans les faits. Dans cette

perspective, la transition énergétique existe bien comme projet, mais son opérationnalisation demeure en suspens.

Les métaphores spatiales *chemin* et *route*, associées à l'adjectif *long*, expriment aussi une conception de la transition comme finalité programmée par un sujet doué d'intention, mais dont la réalisation effective demeure incertaine. Cette transition peut être énergétique (22) ou professionnelle, à l'instar de l'extrait (23) issu de la chronique *Entrepreneurs en transition*.

(22) Le défi de la transition énergétique sans le nucléaire

[...] Pour stocker l'électricité produite en surplus par les éoliennes et le photovoltaïque, les Allemands parient sur l'hydrogène. Mais ils ont pris beaucoup de retard. [...] L'importation par pipelines et par bateaux sera inévitable : « Pensez seulement qu'il faudra assurer un jour l'alimentation de 50 millions de voitures électriques, l'équivalent de la production de 40 centrales nucléaires. Le chemin est encore long », insiste Robert Schlögl. (*Le Soir*, 04/04/2023)

(23) Je tente souvent de généraliser des patterns que je décèle dans l'entrepreneuriat et la transition. [Parfois, la réalité me ramène à des rencontres fortuites avec des porteurs de projets, comme ce livreur à vélo qui s'apprête à lancer son propre service de livraison.] La route sera longue avant de faire de cette plateforme un acteur significatif. Mais je la trouve exemplatif de cette nouvelle vague d'entrepreneurs [...] (*La Libre*, 30/10/2021)

L'analogie espace-temps sur laquelle reposent les métaphores analysées dans cette section établit un rapport d'équivalence proportionnelle entre la longueur spatiale et la durativité temporelle : la réalisation de la transition est ainsi différée dans un futur indéterminé. L'extrait (23) emploie d'ailleurs l'indicatif futur : « la route sera longue ». Dans l'extrait (22), l'adverbe *encore* accentue cette visée prospective en suggérant que le processus, bien qu'amorcé, nécessite du temps pour que les technologies soient pleinement opérationnelles. Le titre de ce même article intègre le mot *défi*, qui désigne à la fois un “objectif ambitieux” sollicitant les capacités du sujet et les difficultés susceptibles de compromettre l'issue de l'action entreprise.

L'effet produit par ces métaphores spatiales consiste à euphémiser les obstacles en ne les nommant pas comme tels, sans pour autant les nier. Leur effet perlocutoire revient à faire admettre les efforts à fournir pour mener à bien la transition. Plutôt que de décourager, la “longueur du chemin” — soit l'ampleur des moyens à mobiliser — devient un argument en faveur d'une mise en action immédiate, le risque de « retard » étant avéré dans certains cas.

*Chemin, route, voie, cap* : autant de métaphores issues de l'expérience ordinaire tant et si bien que les expressions figurales analysées jusqu'à présent sont lexicalisées dans la langue. Selon Marc Bonhomme ([2005] 2014 : 185-186), l'efficacité argumentative de ces catachrèses tient à leur apparente évidence : leur imagerie s'estompe, donnant l'illusion que l'énoncé repose sur de simples constats. De surcroît, en ancrant le propos dans l'environnement quotidien des

récepteurs, ces figures rendent la notion de *transition* plus familière et, par conséquent, les mesures prises à son égard peut-être plus acceptables (Bonhomme [2005] 2014 : 193). Ces effets perlocutoires semblent d'autant plus perceptibles dans les énoncés mobilisant la métaphore du *pas*, qui convoque une expérience corporelle connue du plus grand nombre.

- (24) Les marchés publics et les appels à projet doivent être orientés, de manière progressive, vers les entreprises qui vont vers la transition. Pour 2030, on ne doit plus avoir de soutien à une économie qui n'est pas en phase avec la transition. Cela pourrait faire des dégâts parmi les entreprises à la traîne ou qui n'ont pas la possibilité de franchir ce pas écologique. C'est la raison pour laquelle, en plus des instruments existants, il faut créer un fonds régional de transition écologique et le doter d'au moins 1 milliard d'euros. C'est la Wallonie qui mettrait cette somme sur la table. Il faut accompagner les entreprises qui sont en difficulté et qui n'iraient pas spontanément vers la transition. [Jean Marc Nollet] (*La Libre*, 08/04/2023)
- (25) [I]l vaut mieux se mettre en chemin quand il est encore temps, et adopter initialement une politique de petits pas. [...] [Il manque des outils d'évaluation adaptés aux petites structures. Il faudrait développer un système simple permettant d'évaluer rapidement leurs démarches d'adaptation sur une échelle de A à E.] Il est difficile d'aplatir toutes les dimensions d'une transition sur un seul axe, mais à tout le moins, on pourrait évaluer la maturité de la démarche : a-t-on fait 1, 2, ou 3 pas sur le chemin, ou bien le premier pas reste-t-il à faire ? (*La Libre*, 30/04/2021)

Dans les extraits, la métaphore du *pas* élabore une correspondance entre un phare renvoyant au mouvement séquentiel du corps qui consiste à faire passer le poids d'une jambe sur l'autre pour avancer et un thème désignant une étape, c'est-à-dire un fait relativement significatif dans une progression. En (24), la métaphore *in absentia* « pas » est corrigée à l'aide de l'adjonction de l'adjectif « écologique », qui aide à résoudre le conflit conceptuel instauré par l'emploi de la figure. Le contexte permet de comprendre que « ce pas écologique » a pour antécédent « transition ». C'est donc bien la notion de *transition écologique* qui est reconceptualisée par la dynamique analogique.

La fonction argumentative de la figure s'articule autour du verbe « franchir » qui précède cette dernière. Il présuppose l'existence de difficultés à surmonter susceptibles de ralentir ou d'entraver la transition conçue comme une avancée progressive par l'univers-phore : les changements requis par les nouvelles mesures politiques « pourrai[ent] faire des dégâts parmi les entreprises à la traîne ». Le verbe « accompagner » permet de réduire la tension entre ceux qui *disent de faire* et ceux qui *doivent faire*, entre ceux qui édictent des pratiques et ceux qui sont sommés de s'y adapter effectivement. En effet, ce verbe module l'injonction en valorisant le soutien plutôt que la contrainte.

Cette stratégie énonciative fait écho à la fonction régulatrice des discours programmateurs : le propos de Jean Marc Nollet vise à faire en sorte que les entreprises contribuent à la réalisation effective de la transition écologique malgré les réticences qu'elles peuvent éprouver, car il est

acquis que la transition doit se faire, ce qui justifie les mesures proposées. En employant le verbe *accompagner* lorsqu'il livre le programme de son parti, Jean Marc Nollet se construit un *ethos* de responsable politique — au sens plein du mot *responsable* — soucieux des difficultés rencontrées par les acteurs économiques. Le but perlocutoire poursuivi dans ce contexte électoral est de faire adhérer le plus grand nombre d'électeurs à son programme.

Dans l'extrait (25), les métaphores « se mettre en chemin » et « maturité » structurent un réseau figural dans lequel s'insère la métaphore du *pas*. Tout comme dans l'extrait (24), il est question d'inciter les acteurs économiques à l'action. L'emploi des déterminants numéraux dans la proposition interrogative « a-t-on fait 1, 2, ou 3 pas sur le chemin, ou bien le premier pas reste-t-il à faire ? » appelle un commentaire. Les numéraux cardinaux « 1, 2, ou 3 » indiquent bien le caractère séquentiel et cumulatif de l'action, tandis que le numéral ordinal « premier » souligne l'enjeu de l'enclenchement du processus. L'énoncé « il vaut mieux se mettre en chemin quand il est encore temps, et adopter initialement une politique de petits pas » situe l'action sur deux plans : l'un temporel, l'autre tactique. Premièrement, l'adjectif « petit » confère un caractère progressif à la démarche, comme dans l'expression “petit à petit” équivalente à “étape par étape” pour reprendre l'analogie *pas / étape* exposée *supra*.

Deuxièmement, l'approche est présentée comme prudente et assurée. En effet, dans ce contexte, la métaphore du *pas* mobilise le *topos* — ou schème argumentatif — “lentement mais sûrement”, qui légitime une approche graduelle malgré l’“urgence écologique”. Ce *topos* se retrouve également cristallisé dans la formule *transition énergétique* et sa variante *transition écologique* : parler de *transition* — de ‘passage progressif’ donc —, dans un contexte où l'humanité vit au-dessus des capacités de régénération de la Terre, revient à rendre acceptable la mise en œuvre de moyens insuffisants pour y remédier.

La métaphore du *pas*, bien que lexicalisée dans la langue comme les autres métaphores spatiales *chemin*, *route*, *voie*, *cap*, présente une spécificité persuasive dans les extraits analysés. Toutes ces métaphores catachrétiques partagent un même effet de naturalisation : elles semblent énoncer des évidences en s'appuyant sur des configurations discursives familières. Cependant, la métaphore du *pas* se distingue par sa capacité à mobiliser une dimension corporelle, dont l'effet peut exercer une pression plus forte sur le récepteur.

La métaphore du *pas* situe les enjeux de la transition à l'échelle du corps humain. Ainsi, dans les extraits (24) et (25), les entrepreneurs sont invités à ne pas se sentir dépassés par des enjeux qui pourraient leur sembler abstraits ou hors de leur portée : puisqu'ils sont dotés d'une corporalité, ils sont en mesure de poser des actes concrets et se trouvent donc concernés par la

problématique. En humanisant l'univers-thème par l'intermédiaire d'un phore corporel, les *destinateurs-programmateurs* sollicitent l'engagement de *destinataires-réalisateur*s individualisés. Cette stratégie vise à impliquer l'ensemble des lecteurs et lectrices du journal dans la réalisation effective de la transition, en rendant l'action écologique accessible et concrète ou en les incitant à voter pour un programme politique susceptible d'engager les entreprises en faveur de la transition.

Cette dernière remarque montre en quoi les métaphores spatiales remplissent dans notre corpus une double fonction, à la fois cognitive et argumentative. En rendant concrets des enjeux abstraits, elles permettent de mieux appréhender la complexité de la transition énergétique et de ses domaines connexes, tout en orientant les comportements souhaités. Selon Marc Bonhomme ([2005] 2014 : 193-194), cette superposition fonctionnelle s'explique par la « portée générale » et l'« orientation pratique » de la fonction figurale argumentative : toute figure tend à obtenir l'adhésion de ses récepteurs et à influencer leur manière d'agir. Dans la catégorie des discours programmateurs, dont nous avons mobilisé le cadre théorique, la métaphore apparaît ainsi comme une stratégie discursive privilégiée pour organiser une mise en action collective et en faciliter l'acceptation.

### **3.4.1.2. Métaphores spatiales, catégories de l'aspect et systèmes de valeur**

L'interprétation des métaphores spatiales dans les discours sur la transition nous a amenée à examiner les verbes avec lesquels elles sont employées. Cette analyse a permis de dégager deux catégories : d'une part, les verbes d'inscription et de suivi ; d'autre part, les verbes de façonnage et de planification (→Annexe 4, Tab. 4). Nous avions mis de côté les verbes *se mettre* et *être*, bien qu'ils soient employés de manière récurrente en combinaison avec trois lexèmes relatifs à la spatialité *chemin*, *route* et *voie* pour former des locutions (→Annexe 4, Tab. 5). Nous souhaitions les traiter séparément afin de les décrire plus précisément à l'aide des catégories de l'aspect. En effet, comme nous venons de le voir, les métaphores spatiales de notre corpus véhiculent une représentation à la fois téléologique et processuelle de la transition. Il paraissait donc pertinent d'approfondir cette question à l'aide des outils théoriques de la linguistique permettant de saisir le point de vue subjectif d'un locuteur sur le procès.

Notre analyse prend pour point de départ les extraits illustratifs (26) et (27), que nous analysons ci-après en tenant compte de leur cotexte. Certains éléments peuvent contribuer à la mise en réseau métaphorique comme « pas » commenté dans la section précédente.

- (26) “[U]n très grand nombre d’acteurs économiques importants aux États-Unis qui ont décidé de participer à la décarbonation de l’économie américaine et mondiale [...] disent [...] que Trump affirme ce qu’il veut, cela n’aura pas d’influence sur eux, car l’avenir économique est lancé, les entreprises sont sur la voie des énergies renouvelables, de l’efficacité énergétique et de l’économie circulaire. [À] l’ONU, l’idée que la transition énergétique est porteuse d’emplois et synonyme de développement économique se diffusait partout.” (La Libre, 27/09/2017)
- (27) Pour la PME ou la start-up moyenne, ces objectifs semblent bien lointains : une diminution de 50 % à l’horizon 2030, c’est loin... et on a l’impression que beaucoup vont procrastiner jusqu’en 2028 au moins... C’est pourtant l’attitude inverse qu’il conviendrait d’avoir : plutôt que se dépêcher à minuit moins une, il vaut mieux se mettre en chemin quand il est encore temps, et adopter initialement une politique de *petits pas*. Si on regarde certaines entreprises qui s’affichent aujourd’hui avec des plans ambitieux de réduction carbone (Solvay, Spadel... même le pétrolier Total), on peut remarquer qu’elles ont toutes mis en route une action volontariste il y a plusieurs années, et intègrent un reporting de type ESG (Environnement, Social, Gouvernance) à leurs résultats annuels.
- Comment est-ce qu’une start-up ou PME peut s’inscrire dans une telle logique ? L’entrepreneur doit avant tout assurer le lancement, la pérennité de son projet, et il peut avoir l’impression que ces objectifs climatiques à long terme sont des *distractions*. Mais on l’a dit, l’essentiel est de se mettre en route, même à petits pas. (La Libre, 30/04/2021)

Ces exemples gagnent à être décrits à travers les notions linguistiques de *procès* et d’*aspect*. Laurent Gosselin (2021 : 17) définit le *procès* comme un « terme [qui] recouvre à la fois les *états* (procès non dynamiques) et les *événements* (procès dynamiques), c’est-à-dire toutes les représentations exprimées par des groupes verbaux ou des groupes nominaux à tête déverbale ». La définition de l’*aspect* nécessite de le distinguer du *temps*, en adoptant un point de vue strictement linguistique. En effet, si ces notions appartiennent toutes deux à la macro-catégorie de la temporalité linguistique, elles ne se recoupent pas totalement : le *temps* situe le procès dans un « cadre chronologique » alors que l’*aspect* rend compte de sa structure temporelle interne (Gosselin 2021 : 17). Il existe plusieurs types d’aspects qui entrent en interaction. Dans nos descriptions, nous utiliserons les catégories de l’*aspect lexical* et de l’*aspect de phase*.

Les valeurs aspectuelles peuvent être exprimées par des lexèmes et, en particulier, par des lexèmes verbaux et leurs compléments. Cet *aspect lexical* donne lieu à une typologie des procès que Laurent Gosselin (2021 : 21-27) schématisé de la façon suivante :

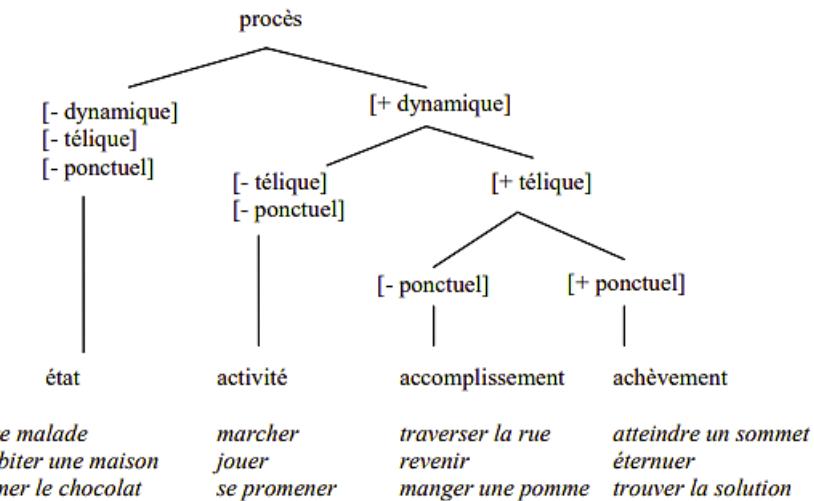


Figure 2 — L'aspect lexical : classification des types de procès (Gosselin 2021 : 23)

Par ailleurs, le procès peut être subdivisé en plusieurs *phases* auxquelles correspondent différentes valeurs aspectuelles en discours. Selon une « définition méréotopologique », une *phase* est considérée comme une partie située au sein d'un tout — le procès — et dont la position est caractérisée en fonction de celle occupée par les autres phases (Gosselin 2021 : 41). Le linguiste représente cette organisation comme suit :

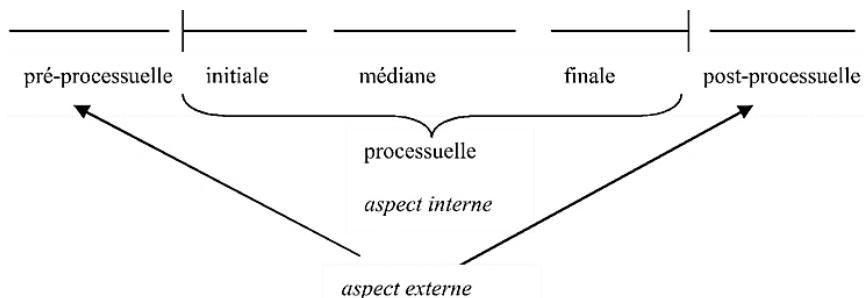


Figure 3 — Représentation méréotopologique des phases d'un procès (Gosselin 2021 : 42)

Ces différentes phases du procès peuvent être sélectionnées selon deux visées aspectuelles : une *visée globale*, dont le bornage est extrinsèque, c'est-à-dire non marqué par le procès lui-même ; une *visée inaccomplie*, au bornage intrinsèque.

Pour en revenir à notre corpus, concentrons-nous tout d'abord sur ces deux propositions issues de l'extrait (26) : « l'avenir économique est lancé, les entreprises sont sur la voie des énergies renouvelables [...] ». Dans cet exemple, suivant une analogie entre le temps et l'espace, l'expression *être sur la voie* établit un rapprochement entre le procès et la métaphore spatiale de la « voie ». Le sémantisme de cette métaphore sous-tend la poursuite d'un processus orienté, en l'occurrence le passage d'une économie fondée sur des activités émettrices de CO<sub>2</sub> à une autre centrée sur l'efficacité énergétique du renouvelable. Ces effets de sens peuvent être affinés en mobilisant les catégories de l'aspect.

D'un point de vue lexical, le verbe *lancer* désigne un procès répondant aux traits sémantiques [+ dynamique], [+ télique], [+ ponctuel], ce qui correspond au type de procès de l'achèvement selon la typologie de Laurent Gosselin (2021 : 21-27). En effet, le sens de *lancer* implique bien le passage d'un état initial statique à un état résultatif qui procède d'une mise en mouvement. La dynamicité inhérente au verbe *lancer* suppose donc un événement (au sens donné dans la définition du procès citée *supra*).

Ce verbe est également télique, car il est intrinsèquement borné, c'est-à-dire que le procès comporte un point d'aboutissement interne. Le procès ne peut être continué : *continuer à lancer* n'a de sens que si l'on perçoit l'action de lancer comme réitérée, mais sinon, une fois que l'action a été réalisée, elle ne peut être poursuivie. Ce bornage intrinsèque se vérifie par le test linguistique selon lequel le procès télique ne peut être accompagné d'un complément de durée introduit par *pendant* sans que le sens ne soit impacté : dans un énoncé tel que *il a lancé pendant trois minutes*, l'accent est mis sur l'itération de l'action et non pas sur la durée du lancer.

Un test paraphrastique permet de confirmer le caractère ponctuel du procès — c'est-à-dire qu'il soit achevé, et non simplement accompli. Il consiste à vérifier que la construction « *mettre n temps à Vinf* » (*L'avenir économique a mis sept ans à être lancé*) soit équivalente sémantiquement à « *mettre n temps avant de Vinf* » (*L'avenir économique a mis sept ans avant d'être lancé*), auquel cas la durée signifiée ne porte plus sur le procès lui-même, mais sur sa phase pré-processuelle (Gosselin 2021 : 25).

Ce commentaire sur l'aspect lexical du verbe *lancer* peut être complété par un autre sur l'aspect de phase. Le sens du verbe *lancer* induit un point de départ et une direction déterminée au loin pendant que la voix passive de l'indicatif présent « *est lancé* » actualise le résultat de ce lancement. Ainsi, la proposition « *l'avenir économique est lancé* » présente une valeur aspectuelle inchoative. Seulement, l'aspect lexical du verbe *lancer* et la voix passive de l'indicatif présent concourent à indiquer son achèvement. Autrement dit, la phase sélectionnée est processuelle et elle est perçue à travers une visée globale que traduit le bornage intrinsèque. L'effet de sens produit consiste à présenter ce procès comme la clôture d'une phase initiale.

La proposition qui suit, « *les entreprises sont sur la voie des énergies renouvelables* », s'articule à la précédente et s'inscrit dans la continuité d'une mise en mouvement désormais aboutie. Cette articulation nous conduit à l'expression qui nous intéresse au premier chef : *être sur la voie*. Au niveau lexical, le verbe d'état *être* se caractérise par les traits [− dynamique], [− télique] et [− ponctuel]. Il présente donc un *état* de fait. Cependant, la locution *sur la voie* modifie cette caractérisation en activant le trait [+ dynamique] et en faisant basculer l'énoncé

dans le type de procès de l'*activité*. Quant à l'aspect de phase, la proposition comportant cette métaphore spatiale correspond à une phase médiane d'un processus encore inaccompli. Dans ce contexte, la combinaison du verbe *être*, conjugué à l'indicatif présent, avec la locution *sur la voie* produit ainsi un effet aspectuel particulier : elle présente une dynamique qui s'inscrit dans la durée d'un processus en cours, distincte à la fois de la phase initiale de dernier (son lancement) et de sa phase finale (son accomplissement).

Nous limitons l'analyse de l'extrait (27) à l'aspect de phase uniquement. L'extrait comporte trois locutions verbales centrées sur le verbe *mettre*, construites autour d'une métaphore de la trajectoire : *se mettre en chemin*, *se mettre en route* et *mettre en route*. Elles prennent ici le sens de ‘provoquer un changement d’état’ et désignent en l’occurrence le passage d’une situation où les entrepreneurs ne se préoccupent pas de la transition énergétique à un engagement actif de leur part envers les objectifs climatiques. Ces expressions fonctionnent donc comme des périphrases aspectuelles à valeur inchoative, marquant le commencement d'un processus. Toutefois, l'extrait (27) comporte deux types de visées aspectuelles distinctes selon le contexte encadrant ces métaphores spatiales.

Dans l'énoncé « Si on regarde certaines entreprises qui s'affichent aujourd'hui avec des plans ambitieux de réduction carbone [...], on peut remarquer qu'elles ont toutes mis en route une action volontariste il y a plusieurs années », la valeur inchoative de « mis en route » est perçue à travers une visée globale. Les bornes temporelles « aujourd'hui » et « il y a plusieurs années » englobent non seulement la phase initiale du processus, mais également son développement ultérieur, suggérant que ces entreprises ont désormais atteint la phase médiane de la transition énergétique.

En revanche, dans « il vaut mieux se mettre en chemin quand il est encore temps » et « l'essentiel est de se mettre en route », la visée aspectuelle est inaccomplie. Ces énoncés prescriptifs s'adressent à des acteurs qui demeurent dans la phase pré-processuelle. La locution verbale à valeur aspectuelle inchoative sélectionne ici la phase initiale du processus, mais avec une visée inaccomplie qui maintient le processus dans sa potentialité. En effet, comme le propose Sémir Badir (2020 : 15-17, 20) dans sa mise au point des modalités telles qu'elles sont typologisées en sémiotique, le *mode d'existence des potentialités* peut se concevoir comme une existence factuellement absente, seulement posée sans garantie de réalisation.

La transition énergétique est donc perçue comme un processus à plusieurs vitesses : il y a d'une part les entreprises qui évoluent déjà dans la phase médiane du processus, puisqu'elles ont dépassé le stade du commencement « il y a plusieurs années », et d'autre part, certains

acteurs qui demeurent dans la phase pré-processuelle, tentés de « procrastiner jusqu'en 2028 ». En outre, le pronom réfléchi *se* insiste sur l'agentivité en suggérant que le déclenchement du processus relève d'une initiative propre. L'exemple des entreprises ayant opté pour une « action volontariste » renforce cette lecture.

Les exemples (26) et (27) mettent en évidence que la transition énergétique peut être située dans différentes phases selon les acteurs concernés : phase pré-processuelle pour certains, phase médiane pour d'autres. Le deuxième extrait illustre aussi comment le point de vue adopté sur le déroulement du processus interfère avec des jugements de valeur sous-entendus : le chroniqueur semble déprécier les « procrastinateurs » et valoriser les « volontaires ». Ces jugements de valeur transparaissent notamment dans les connotations péjoratives qui chargent le verbe *procrastiner* ; les points de suspension qui indiquent que le locuteur n'en pense pas moins ; l'emploi du verbe *convenir* qui indique la bonne attitude à avoir ; les tournures impersonnelles « il vaut mieux » et « l'essentiel est ».

La dimension axiologique que revêtent les métaphores examinées apparaît également dans les adjectifs accolés à *voie*, ceux-ci ayant toujours une polarité positive. Il en va ainsi d'*être en / sur la bonne voie*.

- (28) Malgré « l'esprit de Paris » [COP21], les points sensibles n'ont pas disparu. Ils sont réapparus à Marrakech [COP22], opposant les pays les plus riches (mais pas tous) aux pays en développement. Ils se sont cristallisés autour de l'argent. Comment dégager 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020 — et davantage après 2025 — pour aider la transition « bas carbone » des pays les plus pauvres et les assister face aux impacts déjà sensibles des dérèglements climatiques ? [...] Les pays industrialisés affirment être sur la bonne voie, les plus pauvres décèlent des arnaques. (*Le Soir*, 19/11/2016)
- (29) L'autonomie alimentaire du village est également en bonne voie. (*Le Soir*, 31/05/2017)

L'extrait (28) met en exergue une divergence évaluative : les pays industrialisés affirment être engagés dans le processus de la bonne manière qui soit, tandis que les pays pauvres contestent ces assertions. En (29), la préposition *en*, au lieu de *sur*, suggère une progression satisfaisante vers un accomplissement.

Notre analyse, fondée sur les catégories de l'aspect, s'accorde avec le cadre descriptif des discours programmateurs. En effet, elle a permis de mettre en évidence une représentation à la fois télologique et processuelle de la transition énergétique, dans laquelle chaque phase correspond à un état d'avancement. Les jugements évaluatifs relevés dans les énoncés témoignent du fait que, pour les énonciateurs qui les émettent, l'action à mener est perçue comme déterminée et sa finalité déjà validée. C'est précisément parce que cette finalité est posée comme acquise que les comportements peuvent être évalués positivement ou

négativement. Cette prédétermination du but à atteindre explique que les discours sur la transition énergétique adoptent des stratégies discursives à fonction régulatrice, une fonction maintes fois rencontrée dans notre corpus. La transition énergétique apparaît ainsi comme une action programmée, dont le déroulement et l'évaluation ne prennent sens que dans un cadre normatif préétabli.

Nous avons largement commenté les catachrèses spatiales présentes dans notre corpus. Ce développement se justifie par le fait qu'elles y sont nettement plus nombreuses que les autres types de métaphores recensées, les métaphores machiniques et biologiques. L'hypothèse localiste permettrait d'expliquer cette prédominance : elle postule que la figuration spatiale, ancrée dans notre « expérience proprioceptive » — c'est-à-dire la perception de la position de notre propre corps dans l'espace — organise des univers cognitifs fondamentaux sur lesquels se sont construites des structures sémantiques et syntaxiques permettant de conceptualiser des notions *a priori* étrangères à la spatialité (Bertrand 2024 : 149-151).

### **3.4.2. Métaphores machiniques : représentations techniques et motrices**

Les métaphores machiniques, en comparaison avec les spatiales, ont un nombre d'attestations bien moins important. Leur présence ne doit toutefois pas être négligée : par exemple, l'image du moteur est mobilisée dans huit articles. Ces métaphores apparaissent aussi bien dans les articles de *La Libre* que dans ceux du *Soir*, mais elles sont absentes du journal *La DH*. Nous formulons l'hypothèse que cette différence d'usage chez les rédacteurs tient aux représentations spécifiques que transmettent ces métaphores.

Comme nous l'avons déjà précisé, nous employons la dénomination de *métaphores* pour désigner ces tropes, même si nombre d'entre eux sont lexicalisés et fonctionnent désormais comme des catachrèses. Cela ne signifie pas pour autant que leur pouvoir évocateur est totalement neutralisé : au contraire, leur effet de sens demeure actif et leur impact sur le récepteur peut s'en trouver renforcé.

Parmi les métaphores machiniques, nous comptons celle du *moteur*, la plus représentée dans le corpus en raison sans doute de son caractère générique ; celles des véhicules ferroviaires, tels que le *train* et la *locomotive* ; et celles désignant des pièces permettant la mise en mouvement des moyens de transport, comme *rails* ou encore la pédale d'accélérateur dénommée *champignon*.

Nous n'avons pas classé *champignon* dans notre troisième catégorie dédiée aux métaphores biologiques, car son emploi dans les articles avec les verbes *appuyer* et *écraser* exclut toute

référence à l'organisme vivant. Toutefois, cette désignation s'appuie bel et bien sur la ressemblance morphologique entre ce dernier et les pédales des véhicules des années 1950-1970 : une forme bombée et circulaire qui surmonte une tige verticale. L'expression s'est maintenue dans l'usage malgré le changement des modèles automobiles.

Un article du *Soir* rapporte le discours tenu par Clémentine Barzin dans lequel apparaissent plusieurs occurrences de *moteur*. La députée régionale MR brigue alors la présidence de son parti. Son propos rend compte du contexte ambiant des années 2018-2019 (→Annexe 3). À l'international, 2018 a été marquée par des événements majeurs dont l'intervention de Greta Thunberg à la COP24 en décembre, qui lui vaut une notoriété internationale, et l'intensification du mouvement de la *Marche pour le climat* pour lequel de nombreux "jeunes" se sont mobilisés. En Belgique, les élections communales et provinciales ont eu lieu en octobre 2018, suivies des élections fédérales, régionales et européennes en mai 2019.

Dans notre corpus, nous observons que les représentants politiques qui s'expriment dans les médias au cours de ces deux années intègrent la question climatique à leur programme — Clémentine Barzin ne faisant pas exception. Ce constat n'est guère étonnant dans la mesure où le corpus est lui-même orienté sur la problématique de la transition énergétique. Il est en revanche intéressant de noter que l'argument écologique traverse l'ensemble des programmes, quelle que soit la couleur politique des partis, et semble témoigner d'un air du temps<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> Les changements de positionnement de la classe politique peuvent être observés en diachronie à travers ses prises de parole, recensées dans notre corpus (2015-2024), et ses programmes électoraux. En 2019, la sortie du nucléaire constituait l'axe central des politiques énergétiques. Pour prendre le cas du parti de Clémentine Barzin, le MR (2019 : 2, 107, 108, 112) prônait alors la décarbonation de l'économie afin d'honorer les engagements de la COP21 ainsi qu'une sortie sécurisée du nucléaire. Pourtant, en 2021, le gouvernement De Croo décide de prolonger deux centrales à la suite du mandat de Marie-Christine Marghem en tant que ministre fédérale de l'Énergie du MR de 2014 à 2020. Cela vaut au parti d'être ironiquement rebaptisé « Mouvement Ralentisseur de la transition énergétique » par le vice-premier ministre Écolo (*La DH*, 13/09/2021). En 2024, le parti présente l'énergie nucléaire comme une solution écologique complémentaire au renouvelable, alliant « réalisme », « science et innovation » (MR 2024 : 1). Ce revirement semble s'expliquer par l'évolution du contexte géopolitique, notamment depuis la guerre russo-ukrainienne qui a mis en avant les enjeux de "souveraineté énergétique", mais peut-être aussi en partie par une stratégie de captation électorale : en 2019, le discours cible prioritairement les "jeunes", perçus comme engagés dans la cause climatique (*La DH*, 16/01/2019), tandis qu'en 2024, l'argumentaire paraît davantage orienté vers les acteurs économiques. Un article du *Soir* (07/07/2018) dit qu'en 2018 la prolongation des deux réacteurs était déjà négociée par Marie-Christine Marghem : en échange de cette prolongation, Electrabel versait une taxe alimentant un fonds de transition énergétique. Il est probable que le MR, et peut-être d'autres partis, étaient conscients que la sortie du nucléaire ne serait pas mise en œuvre malgré son inscription dans les programmes électoraux de 2019. Cet exemple tend à illustrer le jeu d'influences entre entreprises et politiques publiques ainsi que l'adaptation des programmes partisans à un air de temps.

(30) « Le MR doit être le moteur de la transition environnementale »

[...] La députée [...] se lance dans la course parce que, développe-t-elle aujourd’hui, le MR doit opérer le virage de la transition écologique et même en être le moteur.

[...] **Question projet, qu'est-ce qui vous différencie des quatre autres candidats ?** Je veux que le MR consolide ses positions et progresse vis-à-vis d'électeurs que nous n'avons pas encore ou qui ne nous ont pas suivis cette fois-ci. Dans les grandes villes, il y a eu un glissement vers un parti à qui on prête la capacité d'être le seul à même d'embrasser le défi climatique. Le MR doit continuer sur sa voie (socio-économique...), mais aussi entendre le message des jeunes, des familles et considérer que l'urgence est climatique. Le MR doit prendre ses responsabilités face à cet enjeu environnemental et devenir un moteur de la transition écologique et en faire une source de prospérité. (*Le Soir*, 14/10/2019)

L'extrait (30) s'appuie sur une argumentation figurée par les métaphores du *moteur*, du *virage* et de la *voie*. L'attaque de l'article synthétise l'entretien entre la journaliste et Clémentine Barzin en mettant en relief la nécessité d'« opérer le virage de la transition écologique ». La métaphore du *virage*, corrigée par le complément *transition écologique*, permet de lever partiellement le conflit conceptuel entre l'univers-phore de la conduite et l'univers-thème de l'action politique. L'énoncé établit une analogie entre le mouvement d'un véhicule qui modifie sa direction et l'adaptation d'un programme politique aux circonstances. Les deux univers ont en commun l'idée d'un changement imposé par un contexte, qu'il soit routier ou social, nécessitant une action ajustée et contrôlée. Cette stratégie discursive révèle une double promesse : répondre aux attentes écologiques tout en rassurant l'électorat traditionnel sur la modération du changement entrepris.

C'est dans cette perspective que la députée peut affirmer « [l]e MR doit continuer sur sa voie (socio-économique...) » tout en prenant en considération les revendications contemporaines. La *voie*, étudiée dans ce travail comme une métaphore spatiale, apparaît ici en collocation avec le verbe *continuer*. Dans ce contexte, la métaphore associe la poursuite d'une trajectoire et la fidélité à ses principes selon une dynamique analogique orientation / idéologie ; linéarité / cohérence dans la durée ; continuité / mise en œuvre progressive d'un projet politique. Dans l'extrait, les métaphores de *virage* et de *voie* matérialisent donc les valeurs prônées par le parti. Comme l'indique son nom, le *MR* ‘Mouvement Réformateur’ adopte une approche réformiste : il cherche à transformer un ordre social existant selon les convictions qui l'animent, sans le bouleverser ni le laisser se scléroser.

C'est sur ce fondement idéologique que se superpose la métaphore du *moteur* : cette pièce qui donne le mouvement à une machine pour qu'elle puisse exécuter une tâche concrétise le souhait, voire la promesse, de la députée de faire de son parti une organisation qui pousse à agir. Autrement dit, la femme politique se dote d'un *programme* qui *incite à l'action*, pour

reprendre des catégories descriptives des discours programmateurs. Il est intéressant de s’arrêter sur les effets de sens produits par la reconceptualisation du « nom propre collectif » *MR*, qui assimile un groupe social institutionnel à un véhicule (Lecolle 2017 : 23-25). Cette assimilation convoque des représentations propres au rythme machinique : l’action humaine se voit transfigurée par la motricité technique des machines perçues comme plus puissantes, plus rapides et plus efficaces. Cette métaphore renvoie ainsi à une conception techniciste de l’action politique fondée sur un mode opératoire performant.

En effet, le *comment faire* relève ici de la *tekhnè* au sens étymologique et courant du terme. Dans son acception antique, la *tekhnè* désigne un savoir-faire orienté vers l’efficacité ; dans son acception moderne, la *technique* acquiert une portée scientifique et renvoie à l’application rationnelle de connaissances dans les domaines industriels, économiques et politiques. La métaphore du *moteur* devient dès lors une stratégie discursive révélatrice d’une conception non dénuée d’enjeux persuasifs : si Clémentine Barzin accède à la présidence de son parti, elle entend faire du *MR* une organisation capable de répondre aux problématiques actuelles par des solutions concrètes et adaptées.

Une piste interprétative peut être avancée concernant l’usage différencié de ces métaphores machiniques selon les contextes énonciatifs. La candidate *MR* mobilise ici un registre métaphorique que nous supposons familier à son électorat étant donné que le parti est traditionnellement soutenu par les milieux d’affaires. La métaphore du *moteur* permettrait ainsi d’instaurer une forme de connivence avec les électeurs habituels.

L’absence de telles métaphores dans *La DH* pourrait s’expliquer par des facteurs similaires, liés cette fois à la ligne éditoriale du journal. Comme nous l’avons montré (→2.1), *La DH* priviliege un traitement médiatique de la transition énergétique favorisant la proximité : elle met l’accent sur des événements accessibles au lectorat ainsi que sur les initiatives citoyennes et les décisions politiques des élus locaux. Cette orientation pourrait amener les journalistes et les divers intervenants à éviter les métaphores machiniques, qui expriment une conception technocratique de l’action politique, au profit de représentations moins déshumanisées de l’actualité.

Ces interprétations restent toutefois hypothétiques : une analyse plus systématique permettrait de confirmer cette corrélation entre choix métaphoriques, stratégies de ciblage électoral et lignes éditoriales.

La fusion d’êtres humains avec la machine se manifeste également dans la métaphore de la *locomotive*, qui n’apparaît qu’une seule fois dans notre corpus :

(31) La locomotive de la transition écologique, c’est le maire, Jean-Claude Mensch [...]. En place depuis 1989, il n’a de cesse d’innover pour bâtir l’après-pétrole. En 2000, Ungersheim était pionnière en chauffant sa piscine municipale exclusivement au moyen de panneaux solaires. (*Le Soir*, 31/05/2017)

Cette métaphore prend appui sur l’usage du coverbe nié *ne cesser de* qui mérite une attention particulière. D’après Laurent Gosselin (2021 : 41), un *coverbe* est un élément verbal conjugué qui précède un autre verbe à une forme non finie — un infinitif ou un participe. En l’occurrence, *ne cesser de* relève des « coverbes de modalité participative d’action », qui informent sur le degré d’implication subjective ou d’effort fourni par l’agent, tout en se rapportant à une phase spécifique du procès principal (Gosselin 2021 : 123-124). L’indication temporelle passée « [e]n place depuis 1989 » et la proposition infinitive finale « pour bâtir l’après-pétrole » orientée vers le futur situent « il n’a de cesse d’innover » dans une phase processuelle, marquée par la durée et la continuité de l’engagement du maire. L’agentivité de ce dernier s’y déploie comme celle d’un individu engagé dans une action incessante et soutenue, dont le rythme ininterrompu tend à rapprocher l’humain du fonctionnement d’une machine.

La métaphore de la *locomotive* soutient cette représentation de l’homme-machine. La dénotation du phore correspond à un véhicule de traction d’une série de voitures ou wagons qui avance à un rythme régulier sur une voie ferrée. La force motrice et le rythme continu du véhicule de remorquage confèrent au maire une puissance d’action pour suivre une ligne de conduite qu’il s’est fixée. Le tracé parallèle des rails évoque d’ailleurs un objectif doublement déterminé : d’une part, la géométrie rectiligne des voies suggère une démarche calculée, rationnelle et méthodique ; d’autre part, elle figure la poursuite directe d’un but sans détour ni hésitation. En outre, la capacité de la *locomotive* à remorquer un convoi suggère par analogie l’habileté du maire d’enrôler d’autres acteurs dans la mise en œuvre d’actions collectives. Ainsi, cet acteur de la transition énergétique emprunte à la machine sa régularité, sa puissance et sa programmation (Supiot [2015] 2020 : 298-299).

Un autre effet de sens peut également être dégagé. Historiquement, la *locomotive* a constitué une “innovation” perçue comme emblématique du “progrès” technique et de la “modernité” industrielle. En mobilisant cette métaphore, le discours active donc les connotations de réussite technologique et d’“avancée civilisationnelle” : une fois la transition écologique aboutie, il y aura un avant et un « après-pétrole ». Les discours sur la transition écologique s’inscrivent dans la continuité d’une tradition de pensée progressiste fondée notamment sur le « désir de

nouveautés » techniques et l'économie capitaliste (Guén 2025 : 93-155). Cette vision se manifeste dans l'extrait par l'adjectif « pionnière », qui insiste sur le caractère novateur et exemplaire de la ville, en lien avec les technologies photovoltaïques mentionnées ensuite. Dans ce cas, la métaphore conforte le modèle économique capitaliste en confortant le système de valeurs qui le supporte.

La métaphore de la *locomotive* partage de nombreuses similitudes avec celle du *train*. Dans l'extrait ci-dessous, le journaliste effectue une mise en perspective à l'occasion de la COP22. Il intègre dans sa rédaction deux métaphores machiniques, celles du *train* et du *champignon*, ainsi qu'une métaphore spatiale déjà examinée précédemment, *être / se mettre en route*. (→3.4.1.2).

(32) Les négociations sur « pause », mais la transition est en route

[...] **Un fatras.** Marrakech a confirmé l'émergence d'une foultitude d'initiatives, de fonds, d'alliances, [...] etc. Cela vient de plus en plus d'entreprises, de régions, de villes, de collectivités... Pas évident de démêler le sérieux du farfelu, ou du greenwashing. Et cela rend d'autant plus nécessaire d'apporter de la clarté. Mais une chose est sûre : un train s'est mis en route et on se bouscule pour en être. Rappel : ça ne s'arrange pas pour le climat. Les engagements actuels ne suffisent pas à atteindre les objectifs de Paris. Et sur le terrain, la situation se dégrade rapidement. Il faut appuyer sur le champignon. (*Le Soir*, 19/11/2016)

Dans ce contexte, « un train s'est mis en route » repose sur une analogie entre une infrastructure ferroviaire en mouvement et un ensemble de projets politiques, économiques et sociaux. Cette métaphore fait écho à la seconde partie du titre « la transition est en route ». Le parallélisme permet d'inférer que le journaliste conçoit la « transition » comme un hyperonyme désignant l'ensemble des mesures de “préservation de l'environnement”, lesquelles sont figurées par la métaphore du *train*.

La locution *se mettre en route* revêt une valeur aspectuelle inchoative exprimant le commencement d'un processus, pendant que le passé composé inscrit le procès dans une temporalité passée qui a des répercussions dans le présent. L'action entreprise demeure donc en cours. Le pronominal *se* indique que cette action a été entreprise de manière volontaire : la transition énergétique est d'ailleurs présentée dans l'extrait comme une décision concertée des différentes parties prenantes.

Dans le contexte de la COP22, la métaphore du *train*, qui dénote un convoi de voitures attelées les unes aux autres et tractées sur des rails par une locomotive, reconfigure le développement et la mise en œuvre effective de politiques publiques et privées selon des principes rationnels. Le phare et le thème, soit le train et les politiques climatiques, partagent l'idée d'une conduite coordonnée d'éléments constitutifs d'un ensemble vers l'atteinte d'une

finalité commune suivant une dynamique analogique voitures ferroviaires / acteurs institutionnels, destination / objectifs environnementaux.

L'analogie peut être prolongée par une mise en correspondance de l'univers-phore et de l'univers-thème. L'existence de rails<sup>19</sup> présupposée par le déplacement du train produit ici deux effets de sens. Premièrement, les rails connotent une rationalité de type mathématique : leur parallélisme résulte d'un agencement technique rigoureux procédant de calculs géométriques, qui figure une démarche méthodique et planifiée. Deuxièmement, leur linéarité garantit un trajet sans bifurcation, orienté vers un point d'arrivée défini ; cette linéarité signale la possibilité de s'appuyer sur des principes directeurs censés faciliter l'atteinte d'un objectif donné.

Enfin, l'enchaînement de la proposition « on se bouscule pour en être » avec celle qui précède, « un train s'est mis en route », suggère que des passagers sont encore sur le quai et tentent de monter à bord avec empressement. Cette imagerie appelle deux commentaires. Dans l'univers-phore, chaque arrêt en gare correspond à une étape rapprochant du terminus. Transposée dans l'univers-thème, cette image permet de concevoir la transition énergétique comme une progression téléologique structurée en phases successives.

La bousculade, quant à elle, évoque une foule parmi laquelle chacun tente de se frayer un passage. Elle suggère que les acteurs de la transition énergétique sont nombreux. L'emploi pronominal du verbe *se bousculer* suppose une certaine tension entre ces acteurs. Des nuances sémantiques relatives à la compétitivité et à l'opportunisme sont dès lors activées : ne pas monter dans ce train, c'est-à-dire ne pas prendre part à la transition énergétique, reviendrait à manquer une opportunité stratégique.

Cette mise en scène métaphorique transforme la transition énergétique en objet de désir, ce qui confère au discours une dimension épidictique. La représentation d'un mouvement irrésistible auquel tous veulent se joindre en fait implicitement l'éloge tout en suggérant l'urgence d'y participer. Cette stratégie discursive vise à susciter l'adhésion du lectorat en positivant l'engagement écologique.

Ensuite, l'extrait file la métaphore machinique tout en changeant de registre sectoriel : le domaine ferroviaire cède ici la place à une métaphore automobile — « Il faut appuyer sur le

---

<sup>19</sup> Nous avions retenu quatre extraits pouvant faire l'objet d'une analyse de la locution *être sur les rails*. Toutefois, l'interprétation métaphorique de la figure des *rails* ne diffère pas de celle présentée ici en creux au cours de nos analyses sur les tropes *locomotive* et *train*. Dans la section précédente (→3.4.1.2), nous avons déjà eu l'occasion de commenter les nuances aspectuelles entre *être* et *se mettre* en collocation avec des métaphores. Pour des raisons d'économie rédactionnelle, nous n'y consacrons donc pas d'analyse détaillée.

champignon ». Étant polysémique, le substantif *champignon* introduit une ambiguïté référentielle, que le verbe *appuyer* permet de lever en faveur de l’acception familière désignant la pédale d’accélérateur. Cette métaphore établit une correspondance entre l’univers-phore de la conduite automobile et l’univers-thème de la transition énergétique. L’expression *appuyer sur le champignon* dénote l’action d’exercer une pression sur la pédale d’accélérateur d’un véhicule afin d’augmenter sa vitesse et de réduire le temps de trajet vers la destination. Transposé dans le contexte de la Conférence de Marrakech sur le climat, cela revient à intensifier les efforts engagés pour hâter les effets des politiques relatives à la transition.

Les deux univers convergent autour de plusieurs traits sémantiques communs : une intensification volontaire de l’action, où la pression sur la pédale correspond à l’accroissement des efforts ; une accélération temporelle, où passer à la vitesse supérieure équivaut à intensifier le rythme d’exécution ; une dimension téléologique, dans laquelle le déplacement vers une destination figure la poursuite d’un objectif climatique. Cette dynamique analogique est doublée d’une fonction argumentative. L’expression est régie par l’impersonnel *il faut*, qui introduit une modalité déontique. Cette injonction est justifiée par un constat alarmant : « la situation se dégrade rapidement ». La métaphore machinique, qui associe vitesse et performance, recatégorise ainsi la transition énergétique en course automobile, où le succès dépend de la rapidité avec laquelle on parvient à franchir la ligne d’arrivée — en l’occurrence, la réduction des émissions carbone. La métaphore constitue donc une *incitation à l’action*.

Cette section a mis en lumière un ensemble de métaphores machiniques qui modèlent la transition énergétique comme un processus technique, performant et coordonné. Qu’il s’agisse du *moteur*, de la *locomotive* ou du *train*, ces figures convoquent des représentations de puissance, de régularité et d’efficacité, en phase avec une vision capitaliste du progrès. Elles figurent l’action politique comme une mise en mouvement orientée, rationnelle et productive, où la *tekhnè* — un savoir-faire efficace — et, dans son versant “moderne”, la *technique* — entendue ici comme application rationnelle de connaissances scientifiques à l’exercice du pouvoir — garantissent une mise en œuvre réussie. Cette temporalité accélérée contraste avec le registre métaphorique biologique, qui propose un rythme naturel propre au vivant et auquel la suite de notre analyse est consacrée.

### 3.4.3. Métaphores biologiques : quand la transition énergétique prend vie

La troisième catégorie rassemble les métaphores de notre corpus qui concernent le cycle de vie des animaux, de la gestation à la maturité en passant par la naissance, mais sans jamais mentionner la mort, ou celui des végétaux, rythmé par la germination et le mûrissement<sup>20</sup>. C'est pourquoi nous avons choisi de nommer cette dernière catégorie *métaphores biologiques*.

Ces métaphores, elles aussi figées dans la langue, ont retenu notre attention en ce qu'elles mobilisent un univers-phore organique en apparente opposition avec l'univers-phore technique des métaphores machiniques. Là où ces dernières évoquaient une fusion de l'humain avec la machine en valorisant la performance, la vitesse et la technicité, les extraits (33) et (34) présentent un renversement : c'est désormais les nouvelles technologies qui se voient absorbées dans le monde du vivant.

(33) Globalement, la Belgique est-elle sur la voie de la transition énergétique ?

« *C'est un désastre complet ! Au niveau de l'éolien onshore, il n'y a pas grand-chose[.] L'éolien offshore, pour moi, c'est trop tôt et trop cher. Cela coûte énormément d'argent en subsides et les technologies ne sont pas encore mûres. [...]* » [Damien Ernst (ULG), spécialiste des questions énergétiques] (*Le Soir*, 20/06/2016)

(34) « *I detta a une vraie vision, c'est un modèle à suivre afin que chaque pays de l'Union puisse atteindre les objectifs renouvelables fixés* », dixit Jacopo Moccia d'OEE. Selon lui, l'électricité marémotrice « pourrait fournir 10 % des besoins en électricité de l'Union européenne dans les prochaines années ». [...] Certaines grosses sociétés semblent y croire [...]. Mais pas le professeur Damien Ernst (ULG). « Cette technologie ne percera pas, car les éoliennes et le photovoltaïque sont plus matures et n'ont plus besoin de subsides. De plus, le potentiel des hydroliennes est limité, il faut des courants marins adaptés, et l'installation en mer est très coûteuse, tout comme l'entretien. » (*Le Soir*, 02/09/2016)

Il est vrai que, dans notre corpus, ce procédé métaphorique provient du même énonciateur : Damien Ernst, professeur d'université en électromécanique. Ce constat pourrait questionner la représentativité de nos exemples. Cet intervenant est toutefois régulièrement sollicité par les médias comme expert : il est cité une fois par *La DH*, trois fois par *La Libre* et une fois par *Le Soir*. Ces citations correspondent aux seuls articles où son nom est explicitement mentionné. Dans certains cas, comme l'extrait (33), les propos de Damien Ernst sont reproduits dans un encadré adjacent à l'article principal où il est également interviewé, mais sans mention de son nom dans cette seconde partie. Or, *Europresse* retranscrit uniquement cette colonne, car elle est la seule à répondre à nos critères de délimitation du corpus. Le nom de l'énonciateur est donc absent de cette retranscription, et seule la consultation PDF de l'article original a permis de l'identifier. Cela suggère qu'il intervient possiblement plus souvent dans notre corpus que l'on

<sup>20</sup> En raison des contraintes d'espace, nous ne pourrons inclure ici l'analyse des extraits comportant les métaphores *graine, germer* et *en gestation*.

ne pourrait le penser. Sa présence dans les trois journaux étudiés justifie également que sa parole soit prise en compte dans l'analyse.

Avant d'examiner la fonction argumentative des métaphores, il convient d'analyser l'image discursive de l'énonciateur à travers le cotexte. La présentation de l'interviewé s'accompagne tout d'abord d'indices de légitimation : les titres de « professeur » et de « spécialiste » lui confèrent une compétence reconnue, tandis que la mention de son affiliation à l'Université de Liège, indiquée entre parenthèses à l'aide de l'abréviation « ULg », mobilise le capital symbolique de l'institution universitaire. Cette expertise, reconnue dans le domaine des « questions énergétiques », se manifeste ensuite par l'usage d'une terminologie spécialisée dans le discours rapporté. Cette variation diaphasique est illustrée par des substantifs techniques relatifs à la production d'énergie renouvelable tels que « technologies », « éoliennes », « photovoltaïque », « potentiel », « hydroliennes », ainsi que par des anglicismes issus du monde des affaires « *onshore* » et « *offshore* ». Ce lexique contribue ainsi à construire un *ethos* technoscientifique faisant autorité.

Le positionnement énonciatif renforce cette posture autorisée : le ton assertif adopté dans les énoncés « C'est un désastre complet ! » et « Cette technologie ne percera pas » témoigne d'une assurance qui présuppose une légitimité à formuler des jugements catégoriques. Le ton employé peut également participer d'une stratégie discursive d'adaptation à la situation de communication médiatique : Damien Ernst partage ses connaissances sectorielles avec les journalistes, tout en tenant parfois un propos aux accents sensationnalistes pour avoir l'audience des lecteurs et lectrices (Bourdieu 1996 : 70). Dans cette perspective diaphasique, le recours à des catachrèses peut être perçu comme une modulation de la complexité terminologique en transposant un discours technique relativement peu accessible dans un univers discursif plus familier pour le lectorat. Les figures assument alors une fonction cognitive.

Les adjectifs « mûres » et « matures » ainsi que le verbe « percer » employés par Damien Ernst portent des jugements de valeur sur l'adéquation actuelle des technologies aux exigences de production d'énergie renouvelable. La prise de position du spécialiste prend sens par l'établissement d'une analogie entre l'univers-phore de la biologie et l'univers-thème des technologies productrices d'énergie. Le croisement de ces deux univers discursifs repose sur plusieurs traits sémantiques communs qui établissent les thèses défendues par l'expert, explicites pour certaines, implicites pour d'autres.

Le verbe *percer*, dans l'affirmation « Cette technologie ne percera pas », constitue un point d'entrée pour cerner la recatégorisation métaphorique à l'œuvre. *Percer* dénote l'émergence

physique d'un végétal hors du sol, qui est alors associée au commencement du cycle de vie de la plante après une période de latence. Ce sens, où une jeune pousse parvient à traverser la terre pour apparaître au grand jour, se charge d'un autre sens désignant une réussite soudaine après un long temps de préparation.

Dans l'extrait, la lecture polysémique du verbe *percer* et de sa négation indiquent deux choses : l'électricité marémotrice ne connaîtra pas la progression rapide qui lui permettrait de s'imposer face à d'autres technologies déjà « matures » — de “faire son trou” — et elle ne sera donc pas connue du grand public. Cette polysémie inscrit les technologies dans une temporalité linéaire et térique qui reflète leur stade de développement en établissant une équivalence entre la progression biologique (de la germination au mûrissement, de l'enfance à la maturité) et le développement technologique (de la mise au point à l'opérationnalité).

L'intervalle temporel entre ces deux bornes s'écoule selon un rythme duratif et progressif propre aux êtres vivants. Par analogie, le développement technologique nécessite du temps pour aboutir, comme l'illustre l'extrait (33), notamment à travers l'emploi d'adverbes temporels en collocation avec un intensifieur ou une négation : « trop tôt », « pas encore ». Le processus suivant son cours entre ces deux bornes correspond à un renforcement : à l'image de la jeune pousse qui s'enracine et du petit qui se muscle, la technologie gagne en stabilité, efficacité et fiabilité. Cette lecture repose sur une conception du progrès selon laquelle il en va toujours ainsi *par nature*, une perception naturaliste qui pourrait se traduire par “c'est le sens de la vie<sup>21</sup>”.

Ce renforcement permet ensuite la croissance : de même que la pousse et le corps sont destinés à grandir, les technologies sont appelées à se développer et les entreprises à étendre leur activité géographiquement (« *onshore* » et « *offshore* »). L'extrait (34) exemplifie cette volonté expansionniste dans le discours rapporté de Jacopo Moccia, qui envisage un déploiement à l'échelle européenne. Dans ce cas, les secteurs concernés par ces technologies connaîtront une “croissance économique”.

En empruntant au registre végétal et animal, ces métaphores suggèrent que l'intégration de ces technologies dans un milieu naturel se fera harmonieusement, notamment parce qu'elles mobilisent des ressources primaires (le soleil, le vent, l'eau, etc.). Cette représentation participe d'une stratégie discursive de “verdissement” qui vise à valoriser le caractère écologique de ces

---

<sup>21</sup> Dans une sous-section de son ouvrage intitulée « Cycles, révolutions, transitions... Comment euphémiser la violence de l'obsolescence », Jeanne Guien (2025 : 115) déclare : « Quand on se penche sur l'histoire de notions aussi répandues aujourd'hui que “révolution industrielle” ou “transition énergétique”, on a parfois l'impression de lire un mauvais livre de psychologie adolescente ou de vulgarisation biologique : il faut bien que jeunesse se passe, la rupture fait partie du développement normal, toute croissance implique la mue. »

technologies. Cette stratégie, courante dans les discours promotionnels, peut dériver vers le *greenwashing* lorsque cette valorisation n'est pas fondée ou prête à discussion.

En somme, toutes ces métaphores biologiques soutiennent trois thèses : le progrès technique est naturel — au sens idéologique du terme —, il contribue à la croissance économique et participe à une relation équilibrée avec l'environnement. La fonction argumentative de ces métaphores consisterait donc à justifier le développement continu de nouvelles technologies, dans le but d'en améliorer constamment les performances énergétiques, pour des raisons écologiques.

Le système de valeurs qui en découle *programme* l'obsolescence des technologies moins efficientes (Guien 2025 : 117) et conforte une conception « phasiste » de l'histoire de l'énergie, pensée comme une succession de révolutions industrielles (Fressoz 2024 : 26-27). Or cette représentation omet les « relations symbiotiques » entre sources d'énergie : leurs usages reposent davantage sur la complémentarité que sur la substitution, ce qui entraîne un accroissement simultané de leur consommation. Des énergies renouvelables peuvent ainsi alimenter des sites d'extraction d'énergies fossiles par exemple (Fressoz 2024 : 326). C'est ainsi que les logiques “productivistes” du capitalisme se perpétuent au sein des discours.

La formule *transition énergétique* intègre cette dimension axiologique : en prenant pour repères temporels la situation présente et le futur qu'elle projette, elle prétend déterminer prospectivement ce qu'il convient de faire maintenant et quelles sont les technologies “de demain” — pour reprendre une formulation courante dans le corpus. C'est en cela que les discours sur la transition énergétique sont programmateurs. Cette fonction programmatrice transparaît par ailleurs dans le discours de Damien Ernst lorsqu'il se positionne en expert sachant d'ores et déjà quels sont les choix technologiques légitimes.

L'analyse que nous venons de mener mérite toutefois d'être nuancée par un autre extrait. En modifiant les métaphores biologiques mobilisées ainsi que leur contexte d'emploi, les effets perlocutoires diffèrent de ceux observés dans les propos de Damien Ernst.

(35) ► Transition certes, mais pour aller où ?

► Qu'est-ce qui meut ces faiseurs d'avenir ?

[...] « *Nous pensons qu'il est important dans notre société d'être en résistance par rapport au système. Cependant, la transition se focalise davantage sur le développement de la résilience et la construction de solutions alternatives au système actuel* ». Anticapitaliste ? « *Le capitalisme est une des raisons de l'épuisement de la planète, mais on ne met pas d'énergie à vouloir le détruire.* » Énergie constructive, toujours. Décroissant ? L'introspection de la transition amène à se poser la question de la réduction de sa consommation. En tout cas, pas antipolitique, même si la transition est née sur le terreau du rejet de la politique traditionnelle. « *On est plus loin que le monde politique : nous, on a fait le deuil de la société d'aujourd'hui.* » [...] continue Olivier de Schutter, « parrain » du mouvement [Réseau Transition] [...] « [...] Il y a une perte de confiance dans les institutions, mais c'est une opportunité pour que chaque acteur retrouve sa juste place. Le rôle du politique est de définir une vision et de donner les moyens permettant sa mise en œuvre. Il a un rôle à jouer pour soutenir transition et aider à ce qu'elle change d'échelle. » (Le Soir, 13/02/2018)

Dans le fragment (35), le profil de l'énonciateur diffère de celui de l'expert : il s'agit ici d'un collectif de bénévoles à l'origine de l'initiative *Réseau Transition*. Leur positionnement idéologique se démarque également : le groupe se distancie de l'économie capitaliste, à la fois “productiviste” et “consumérisme”, sans pour autant adopter une posture “antisystème”. L'emploi du mot « résilience » indique que le groupe conçoit la “crise environnementale” comme une occasion de développer des qualités morales plutôt que des solutions techniques. Le journaliste résume ce positionnement : « pas antipolitique, même si la transition est née sur le terreau du rejet de la politique traditionnelle ».

Ce commentaire associe un univers-phore biologique double, celui du terreau et de la naissance, à un univers-thème politique. Les métaphores construisent une isotopie du surgissement de la vie à l'issue d'une phase latente ou souterraine : la *naissance* marque la fin d'une gestation et l'entrée dans un processus biologique propre aux êtres animés, tandis que le *terreau* désigne un sol fertile qui rend possible la germination. Par analogie, le rejet de la politique traditionnelle devient le milieu propice à l'émergence d'alternatives citoyennes, en offrant des conditions favorables à leur développement progressif. Ces métaphores biologiques peuvent également suggérer le caractère écologique de la cause portée par ces initiatives collectives. La recatégorisation sémantique qui en résulte soutient une argumentation qui, contrairement aux exemples précédents, ne vise ni à légitimer ni à disqualifier une innovation technique.

L'intérêt de cet article réside aussi dans l'explicitation des rôles actanciels bien définis, où chacun occupe « sa juste place ». La classe dirigeante visualise, définit, guide et « soutient » l'action ; autrement dit, elle joue le rôle de *destinataire-programmateur*. Face à ces acteurs, se trouvent les « faiseurs d'avenir », des individus qui ont « fait le deuil de la société

d'aujourd'hui » et qui se positionnent donc en *destinataires-réaliseurs*. Les métaphores biologiques soutiennent ici une rhétorique des « solutions alternatives » qui promeut une répartition des rôles entre décideurs politiques et citoyens engagés — et non plus une rhétorique naturalisant l'innovation technologique. Toutefois, comme observé précédemment, la transition demeure prospective et ne prend donc en considération qu'un présent orienté vers un futur.

Nous clôturons à présent nos analyses. Après avoir exploré les différentes catégories de métaphores identifiées dans notre corpus, il convient désormais d'en dresser le bilan, en confrontant nos résultats à ceux d'autres travaux menés en sciences du langage. En effet, certaines de leurs conclusions rejoignent nos interprétations.

### **3.5. Retour sur les réseaux métaphoriques d'un « passage progressif et programmé<sup>22</sup> »**

Dans cette troisième partie, nous avons examiné les réseaux métaphoriques dans lesquels s'inscrit la formule *transition énergétique*. Ces métaphores catachrétiques, qu'elles soient spatiales, machiniques ou biologiques, présentent des similitudes avec la notion de formule développée dans la deuxième partie de ce mémoire. L'hypothèse poursuivie était que le caractère figé de la formule ne concernait pas uniquement la formule elle-même, mais s'étendait à d'autres unités linguistiques fréquemment employées dans les discours sur la transition énergétique et ses domaines connexes. Une seconde hypothèse posait que ces ressources expressives étaient figées en raison de leur usage répété, une usure langagière qui pouvait s'expliquer par leur appartenance au sens commun. Leur analyse permettait ainsi d'accéder aux conceptions doxiques de la transition énergétique. D'un point de vue pragmatique, ces évidences partagées pouvaient acquérir une dimension argumentative en présentant le discours tenu comme allant de soi.

Nous avons donc pris pour point de départ la notion de *formule* développée dans la deuxième partie de ce mémoire. En nous appuyant sur des travaux antérieurs (Amossy, Krieg-Planque, Paissa, 2014), nous avons montré qu'une formule, située dans un contexte historique, politique et culturel particulier peut être examinée dans une perspective argumentative, de même que le discours qui la supporte. Nous avons précisé que nos analyses adoptent une conception élargie de l'argumentation, envisagée selon un continuum entre la volonté de persuader à l'aide de stratégies discursives (*visée argumentative*) et l'acte indirect d'argumenter, même en l'absence d'une volonté manifeste de convaincre (*dimension argumentative*) (Amossy [2000] 2021).

---

<sup>22</sup> Notre sous-titre emprunte les premiers mots de la définition figurant à la suite de la sous-vedette *Transition énergétique* dans *Le Petit Larousse illustré 2025*.

Nous avons ensuite établi des points de convergence entre cette conception de l'*argumentation* et la notion de *formule*, notamment à travers les notions de *doxa* et de *figement*. Cette convergence repose sur l'ancrage du discours dans une communauté linguistique traversée par des contingences historico-politiques et culturelles spécifiques. Les évidences partagées constituent le socle de toute argumentation, en ce qu'elles construisent un terrain commun rendant possible le débat sur ce qui divise. La formule, quant à elle, est un objet langagier façonné par divers acteurs sociaux aux points de vue souvent divergents. Elle permet ainsi de mettre en débat une expérience commune dont elle cristallise les enjeux dans son signifiant. Pour l'analyse argumentative, *doxa* et *formule* fonctionnent ainsi comme des forums, soit des espaces où se rassemblent des locuteurs pour traiter des affaires publiques.

Cette capacité de la formule à rassembler des énonciateurs aux positions opposées repose en partie sur son caractère figé. En s'appuyant sur ce signifiant stabilisé, les locuteurs peuvent susciter un consensus ou, au contraire, déclencher une polémique. Pour leur part, les opinions communes se donnent à voir dans des formulations récurrentes employées par l'ensemble d'une communauté linguistique. Ce phénomène s'apparente au figement. Au niveau pragmatique, leur mobilisation dans le discours confère aux propos tenus une apparente évidence. Ce recours au sens commun revêt une dimension argumentative : en cadrant le débat, il favorise l'adhésion des interlocuteurs à la vision défendue par l'énonciateur.

C'est dans cette perspective que les métaphores catachrétiques ont constitué un objet d'étude privilégié. L'approche pragmatique de Marc Bonhomme ([2005] 2014) permet en effet de les analyser comme des figures activant des représentations collectives gardées dans la mémoire discursive des locuteurs (*univers cognitifs*), qui sont issues d'une expérience commune d'un environnement partagé (*encyclopédie*) et matérialisées dans le discours (*univers discursifs*). L'interprétation métaphorique suppose d'expliquer ces réseaux conceptuels que les figures actualisent. Les métaphores, en particulier, produisent une recatégorisation sémantique du référent (*thème*) par l'intermédiaire d'une dynamique analogique enclenchée par la figure (*phore*). Elles sont ainsi susceptibles de reconfigurer les représentations établies en les ouvrant à d'autres modes de pensée.

Toutefois, lorsque ces métaphores sont lexicalisées au point que leur caractère figuré s'estompe, leur effet n'est plus nécessairement celui d'un déplacement sémantique. On peut alors se demander si leur *effet perlucide* ne consiste pas plutôt à fournir des cadres interprétatifs stabilisés dans le sens commun. Dans le corpus examiné, cet effet perlucide se décline en deux fonctions principales : une *fonction cognitive* et une *fonction argumentative*.

La fonction cognitive des figures concerne l'organisation du contenu informatif des énoncés ainsi que la médiation du savoir. Pour en rendre compte, nous avons examiné l'expression imagée “ne laisser personne au bord de la route” et ses variantes à partir d'extraits issus du corpus. Nous avons montré comment la figure du *bord de la route* opère une reconceptualisation spatiale : la transition énergétique est représentée comme un chemin à parcourir, la société comme un espace clos, et la justice sociale comme le maintien de tous les individus à l'intérieur de cet espace délimité. Cette figure met en relief certaines données afin de capter l'attention du lectorat (*soulignement cognitif*), mais elle vise surtout à expliquer des enjeux en associant un thème peu intelligible à un phare plus concret et familier (*structuration conceptuelle*). Nous avons aussi remarqué que cette fonction cognitive s'accordait avec le contexte d'emploi de ces métaphores : dans la presse écrite généraliste, le but perlocutoire poursuivi consiste à transmettre clairement des informations à un lectorat non spécialiste.

La fonction cognitive assumée par cette métaphore spatiale du *bord de la route* trouve un écho dans l'*hypothèse localiste* selon laquelle la cognition spatiale serait au fondement des autres opérations cognitives (Bertrand 2009 ; 2024 : 149-151). Cette hypothèse postule que notre rapport premier à l'espace, fondé sur la proprioception, fournit des cadres interprétatifs pour appréhender des phénomènes non spatiaux. Ainsi, des notions peu saisissables, comme la *transition énergétique* ou la *justice sociale*, peuvent être médiatisées par des figures spatiales qui facilitent leur compréhension. Nous avons en outre perçu une dimension argumentative dans le réseau métaphorique du *bord de la route*, ce qui nous a conduite à interroger la fonction argumentative des figures dans les discours sur la transition énergétique.

À plusieurs reprises, nous avons abordé cette dernière sous l'angle des *discours programmateurs* (Basso Fossali 2020 : 7-9). Nous avons montré que les figures, dans leur dimension argumentative, suivent une logique programmatique : un destinataire incite à l'action, en définissant à la fois sa finalité (*telos*) et sa technique (*tekhnè*), afin d'orienter le comportement du destinataire dans le but que celui-ci en devienne le réalisateur. Cette dynamique repose sur une double régulation : l'encadrement des comportements en situation pratique, d'une part ; la légitimation et la fixation préalables de l'objectif poursuivi, y compris face aux aléas ou échecs éventuels, d'autre part.

Nos observations peuvent être mises en relation avec d'autres analyses menées en sciences du langage qui aboutissent à des conclusions similaires, bien que leur cadre descriptif diffère du nôtre. Qu'il s'agisse de *discours d'expertise*, *d'autorité* ou *de dépolitisation*, ces travaux examinent les stratégies discursives employées par des énonciateurs visant à exercer une

influence persuasive tout en contournant la confrontation des points de vue et, avec elle, la conflictualité inhérente au débat démocratique. Ces discours cherchent donc à susciter le consensus immédiatement.

Le fait que notre corpus ne présente que des catachrèses a suscité deux réflexions. D'une part, cette prédominance s'explique notamment par le type de corpus retenu, puisé dans la presse écrite généraliste : dans leur volonté de populariser l'information, les journalistes mobilisent les ressources expressives de l'usage commun. En témoigne la description du style rédactionnel de chaque journal par ses éditeurs. D'autre part, nous rejoignons Marc Bonhomme ([2005] 2014 : 185-186) dans l'analyse selon laquelle ces figures ne se donnent pas spontanément à lire comme des stratégies argumentatives, mais comme des évidences. Lorsque des tropes sont lexicalisés, c'est-à-dire figés en catachrèses, leur imagerie immédiatement saisissable les fait passer pour des données objectives. Pourtant, ceux-ci communiquent des jugements de valeur, dont la dimension argumentative est d'autant plus efficace qu'ils se présentent sous une apparence familière et anodine.

Cette dernière remarque souligne l'importance de décortiquer les représentations transmises par ces métaphores catachrétiques afin de comprendre les soubassements doxiques sur lesquels reposent les solutions proposées, voire imposées, pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. Ces motivations qui sous-tendent notre travail sont partagées par d'autres analystes du discours dont le corpus ne porte pas spécifiquement sur une problématique écologique. Ainsi, Alice Krieg-Planque (2015 : 115) distingue deux « sentiment[s] rhétorique[s] » relatifs au figement discursif que son étude cherche à objectiver. Le premier établit une corrélation entre le figement et la tonalité monotone de certains discours. Le second ressent cette monotonie comme une composante doxique de l'argumentation sur laquelle repose l'efficacité du discours : les propos tenus imposent leur autorité en se présentant comme allant de soi, neutralisent les oppositions sous les airs de l'évidence et du consensus, et « anesthési[ent] » de la sorte l'esprit critique.

Dans une perspective proche, Roser Cussó et Corinne Gobin (2008 : 6-7) s'accordent avec Pierre Bourdieu pour démontrer que l'expertise affichée des discours politiques contribue à la dépolitisation des questions sociales. Cette dernière s'effectue au moyen d'un lexique d'autant plus persuasif qu'il paraît neutre et accessible. Or, cette apparente neutralité dissimule en réalité les intérêts de la classe dominante « qui vise à restaurer l'état d'innocence originale de la doxa » (Bourdieu cité par Cussó, Gobin 2008 : 7).

Dans notre corpus, cette stratégie d’effacement du politique repose sur les codes de la scientifcité : mention des “experts”, “spécialistes” et “professeurs d’université” ; usage d’une terminologie technique ; procédés de quantification ; métaphores machiniques, etc. Sophie Anquetil et Carine Duteil (2024 : 109) observent des moyens discursifs similaires dans un corpus dédié à *The Shift Project*, un *think tank* français consacré à la transition énergétique. Elles montrent comment cette organisation a d’abord cherché à soustraire la transition aux choix politiques en l’enracinant dans une rhétorique de l’expertise. Le recours aux chiffres et au vocabulaire technique a par exemple permis de présenter la vision défendue par le groupe comme une évidence scientifique. Toutefois, une phase de repolitisation s’est engagée lorsque les membres du *Shift Project* ont évalué les programmes des candidats à la présidentielle à l’aune des recommandations scientifiques, ravivant ainsi le débat.

Plusieurs études convergent pour souligner que les procédés discursifs associés à la technicité visent à faire passer les arguments comme pragmatiques, factuellement vrais, et dépourvus de subjectivité (Cussó, Gobin 2008 : 7 ; Bonnet, Marty, Robert 2024 : 13). Dans un article consacré à la communication institutionnelle autour de la « loi de programmation de la recherche », Robin Gaillard (2024 : 81-99) montre comment les politiques publiques s’appuient sur des discours qui mobilisent un idéal progressiste, la présomption d’une interdépendance entre science et société, ainsi que la construction d’un avenir désirable. Ce cadre de pensée permet de justifier ces politiques en éludant les questions relatives à la société et à son orientation. Cette dépolitisation du discours par l’idéologie progressiste fait écho à notre analyse des métaphores machiniques : celles-ci favorisent l’adhésion à la transition énergétique telle qu’elle est envisagée par les instances politiques, en insistant sur la performance et l’efficacité des acteurs ainsi que sur la désirabilité des opportunités que la transition énergétique a à offrir. Nous avons ainsi mis en évidence que ces métaphores confortent un système de valeurs fondé sur le développement technique en accord avec le capitalisme.

Plusieurs responsables politiques sont intervenus dans la presse pour légitimer leur programme en matière de transition énergétique. Nous avons observé que des expressions à valeur déontique (*il faut, on ne doit plus, notre devoir, c'est à nous de*) apparaissent en cooccurrence avec le verbe *accompagner* dans les prises de parole de Jean-Marc Nollet et de Zakia Khattabi, tous deux membres du parti Écolo. Ces moyens discursifs peuvent s’expliquer en mobilisant les descriptions des discours programmateurs (Basso Fossali 2020 : 8). Les choix individuels résistant souvent à leur *procéduralisation*, ces discours ne parviennent pas à eux seuls à susciter le *vouloir faire* des personnes ciblées. Pour pallier cette limite, ils recourent à

des modalités déontiques, qui prescrivent des pratiques orientées vers une finalité présentée comme déterminée et légitime. Toutefois, cette posture normative peut engendrer un rejet en raison de l'asymétrie entre celui qui prescrit et celui qui exécute.

C'est ici que le verbe *accompagner* joue un rôle stratégique : il adoucit la contrainte en instaurant une relation d'appui plutôt que d'imposition. Ces discours contribuent d'ailleurs à construire un *ethos* de responsable politique, au sens fort de *responsable*, en mettant en scène la prise en compte des difficultés concrètes rencontrées par les entreprises face aux exigences de la transition. Par là même, ils assurent une fonction régulatrice en guidant l'action d'un destinataire dans des situations parfois houleuses, tout en justifiant le but poursuivi comme s'il était déjà reconnu et incontestable.

Émilie Devriendt et Michèle Monte (2015 : 75, 78) observent les mêmes phénomènes, mais cette fois dans un corpus de discours institutionnels concernant la réforme des retraites en France. Elles identifient deux procédés par lesquels ces discours d'accompagnement tendent à faire autorité : d'un côté, ces discours construisent un *ethos* de gouvernement responsable, soucieux des préoccupations de la population ; de l'autre, leur problématisation de la situation dissimule leur dimension argumentative : plutôt que d'avancer des raisons pour justifier une décision par définition critiquable, le gouvernement expose une situation critique exigeant une solution. Cette mise en récit induit l'emploi fréquent de la modalité déontique. Les expressions déontiques apparaissent dans des contextes où une mesure politique est justifiée par l'impératif de répondre à un problème présenté comme incontournable. L'argumentation ne s'apparente donc plus à un débat d'idées du moment où les décisions prises sont formulées comme s'imposant d'elles-mêmes. Pour Roser Cussó et Corinne Gobin (2008 : 7), dans ce genre de situation, « [i]l ne s'agit pas de programmation politique à proprement parler, car la voie à emprunter serait naturelle ».

Enfin, l'examen des métaphores a éclairé la portée sémantique et pragmatique du mot *transition*. Ainsi, nous avons souligné que, dans un contexte de “dépassement écologique”, invoquer une *transition* — qui suppose un passage progressif d'un état à un autre — tend à atténuer la radicalité des transformations à effectuer. Cette approche graduelle, notamment figurée par la métaphore du *pas*, présente un double effet : si elle rend les changements plus accessibles aux individus afin de favoriser leur “responsabilisation”, elle tend dans le même temps à légitimer socialement des mesures prises par des acteurs économiques qui s'avèrent insuffisantes au regard de leur “empreinte carbone”.

Par ailleurs, la formule *transition énergétique* établit une temporalité qui relie la situation présente à un futur projeté, configurant ainsi les phases initiale, médiane et finale d'un processus. Elle prétend définir par anticipation les actions à entreprendre aujourd'hui et les conduites souhaitables pour l'avenir. Cette dimension prospective confère aux discours sur la transition énergétique leur caractère programmateur. Ces effets de sens ont notamment été précisés à travers l'analyse aspectuelle de certaines métaphores spatiales associées aux verbes *être* et *(se) mettre*. Nous avons montré comment un chroniqueur oppose deux types d'acteurs : les "procrastinateurs", placés dans une phase pré-processuelle, et les "volontaires", déjà engagés dans le processus. Cette scénarisation temporelle recouvre une dimension axiologique : elle valorise certains comportements tout en disqualifiant d'autres.

Nos analyses rencontrent sur plusieurs points celles de Sémir Badir (2022), qui a lui aussi examiné la formule *transition écologique* en mobilisant le cadre théorique de Laurent Gosselin. Son étude, menée dans une perspective sémiotique, repose principalement sur des exemples forgés, tandis que notre propre analyse discursive se fonde sur un corpus d'occurrences uniquement. Le sémioticien soutient que le sens de *transition écologique* ne se laisse pas réduire aux acceptations ordinaires du mot *transition* dans la mesure où il est influencé par des usages savants issus des *gender studies*, de l'épidémiologie (*environmental risk transition*) et de la pensée marxiste (*transition capitaliste*).

Son étude met en évidence que la formule peut renvoyer à différents types de procès — état, activité, accomplissement, ou achèvement — selon le contexte d'emploi et la visée perlocutoire de l'énonciateur. Cette « polysémie aspectuelle » (Badir 2022 : 10) rejoint nos propres observations : pour comprendre les effets de sens associés à *transition énergétique*, il importe de considérer le co(n)texte de la formule. En effet, le chercheur observe que ce dernier comporte souvent des unités linguistiques qui orientent l'interprétation et modalisent le discours.

En somme, cette troisième partie a permis d'examiner la dimension argumentative des discours sur la transition énergétique à travers l'analyse des catachrèses présentes dans le contexte de cette formule. L'étude de ces figures dans un corpus de presse a permis de cerner des enjeux politiques, sociaux et axiologiques. Nous nous sommes ainsi penchée sur le figement qui caractérise les discours de notre corpus, pour montrer comment la transition énergétique tend à s'imposer sur le mode de l'évidence. Notre approche pragmatique des figures, qui s'est inspirée des discours programmateurs, rejoint sur plusieurs points les observations d'autres chercheurs et chercheuses en sciences du langage à propos des discours d'expertise, d'autorité et de dépolitisation.



## Conclusion

---

Nous avons entrepris ce mémoire dans l'intention de contribuer à la réflexion contemporaine sur la transition énergétique, en nous intéressant à la manière dont les discours prennent *part* à la construction des enjeux et des représentations que recouvre cette problématique. En cela, nous avons qualifié notre approche de *rhétorique*.

Nous avons inscrit notre étude dans le cadre disciplinaire de l'analyse du discours et plus spécifiquement dans celui des études formulaires. Cet ancrage implique des exigences méthodologiques, notamment en ce qui concerne le corpus : les discours ne sont pas des “idées en l'air”, ils s'inscrivent dans des pratiques langagières, elles-mêmes portées par un matériau verbal. Celui nous a été rendu accessible par l'intermédiaire de la presse écrite : en tant qu'objet-support, le journal papier ou en ligne médiatise les discours en leur permettant de circuler dans l'espace public et contribue à la construction du sens. Nous avons choisi de nous appuyer sur un corpus de presse généraliste francophone belge, couvrant la période 2015-2024, qui nous a fourni une série d'attestations du syntagme *transition énergétique* ainsi que d'autres expressions apparentées.

L'un des phénomènes discursifs que nous avons développés concerne la manière dont cette formule permet de fédérer des acteurs autour d'une notion qui occulte les conflits d'intérêts sous la légitimité de la cause écologique. Ces effets pragmatiques sont facilités par les propriétés morphosyntaxiques de la formule. D'une part, la structure figée propre aux noms composés induit une concision qui engendre une certaine indétermination sémantique, en n'explicitant pas les relations entre les constituants. D'autre part, la productivité lexicale de *transition énergétique* en fait un signe linguistique dont le signifiant modulable favorise la pluralité des signifiés.

La formule *transition énergétique* se trouve ainsi investie d'une polysémie sociale : chacun peut y projeter des significations compatibles avec ses propres convictions. Celle-ci devient manifeste lorsque les locuteurs présentent la transition énergétique comme une finalité commune à l'ensemble de la société. Dans de telles situations d'énonciation, les membres de cette société se trouvent sommés d'adapter leur comportement à l'acception que l'énonciateur attribue à la formule. Nous avons regroupé ces effets perlocutoires sous l'étiquette de *fonction régulatrice des discours programmateurs* dans la troisième partie de ce mémoire.

En effet, ces observations nous ont amenées à approfondir notre analyse, en nous interrogeant sur la dimension argumentative des discours portant sur la transition énergétique,

afin de mieux comprendre les enjeux sociodiscursifs attachés à la formule étudiée. Nous avons montré que ces effets perlocutoires pouvaient être produits par d'autres moyens discursifs tels que les catachrèses qui avoisinent la formule dans ces discours.

L'analyse de ces métaphores figées — d'ordre spatial, machinique ou biologique — a mis en évidence deux fonctions figurales : une fonction cognitive, qui rend les discours plus accessibles, et une fonction argumentative, qui naturalise des systèmes de valeurs à travers des représentations familiaires. Par ces procédés, la transition énergétique est fréquemment présentée comme un processus orienté vers une finalité définie, nécessitant des moyens spécifiques (financiers, humains, techniques, etc.). Ces discours s'appuient en outre sur l'expertise, les chiffres et les modalités déontiques ou volitives, qui tendent à décourager le débat en présentant la normativité conférée aux discours comme explicitant ce qui va de soi.

Pour mieux comprendre comment la transition énergétique s'impose sur le mode de l'évidence, notre démarche a été nourrie par de nombreuses ressources issues des sciences humaines et sociales : histoire des techniques, politologie, philosophie, sociologie, droit, etc. L'analyse du discours recourt couramment à cette approche interdisciplinaire en raison des objectifs poursuivis par cette discipline. Ainsi, Sophie Moirand et Sandrine Reboul-Touré (2015 : 118) expliquent que « les sciences du langage ont besoin de travaux d'historiens, de sociologues, de philosophes si on veut aller au-delà de la description des observables et “expliquer” l'usage social que l'on fait des mots en discours ».

Outre cette interdisciplinarité, l'un des intérêts de notre travail réside, selon nous, dans l'entrecroisement des outils théoriques mobilisés pour décrire les phénomènes observés. Notre analyse se fonde ainsi sur la notion de *formule*, les fonctionnalités pragmatiques des figures, les catégories aspectuelles des linguistes, et la typologie des modalités — tantôt issue de la linguistique, tantôt de la sémiotique. Elle recourt également à la catégorie des discours programmateurs, dont le cadre descriptif nous a semblé mieux correspondre aux phénomènes discursifs attestés dans notre corpus que celui des discours d'expertise, d'autorité ou de dépolitisation, malgré leurs nombreuses similitudes.

Cette pluralité disciplinaire et théorique nous a paru pertinente pour rendre compte de la complexité des discours sur la transition énergétique, même si toute analyse implique des choix dans les observables et demeure, par définition, réductrice. Il nous importait néanmoins de cartographier cette complexité pour montrer, après tant de chercheurs et chercheuses, que les discours ne sont pas de simples reflets du réel, mais qu'ils sont dotés d'une performativité : en l'occurrence, ils ont un impact sur le sort réservé aux individus comme à la planète Terre.

## **Annexes**

---



## Annexe 1 — Répartition de *transition* par journal et par année

Les trois graphiques ci-dessous permettent d'évaluer la place accordée à la transition énergétique et à ses problématiques connexes, en fonction du nombre d'articles et d'occurrences du mot *transition*, par journal et par année.

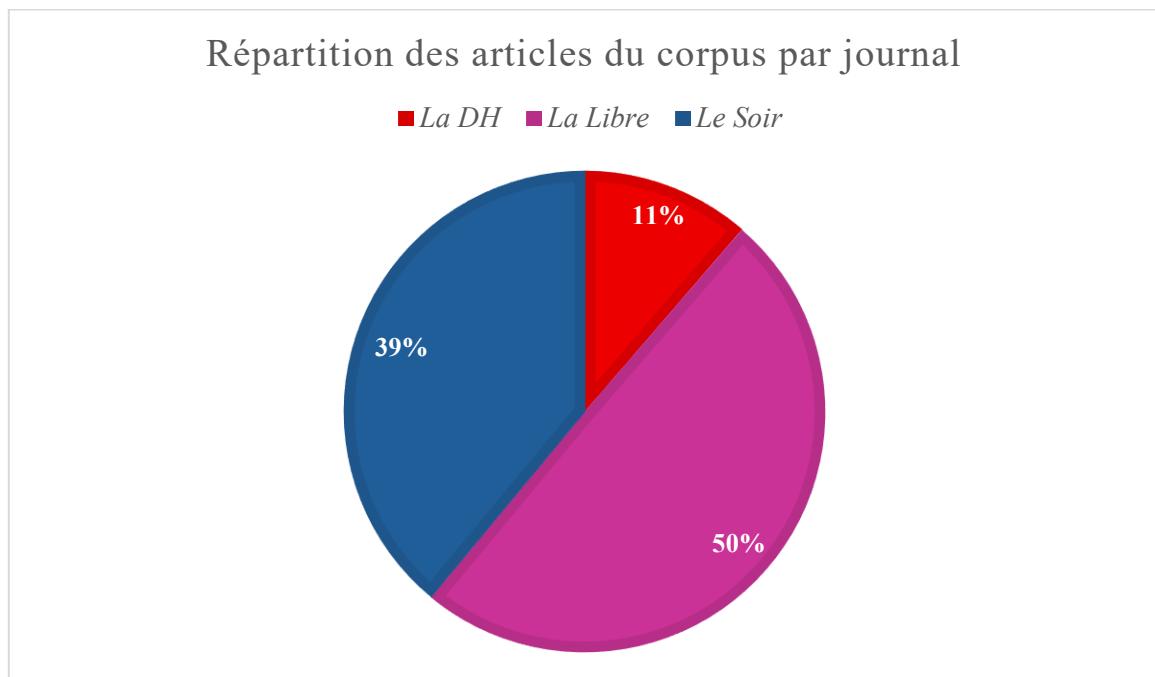


Figure 4 — Place relative accordée à la transition énergétique par les trois quotidiens examinés, évaluée selon la proportion d'articles de chacun dans le corpus (données chiffrées à titre indicatif)

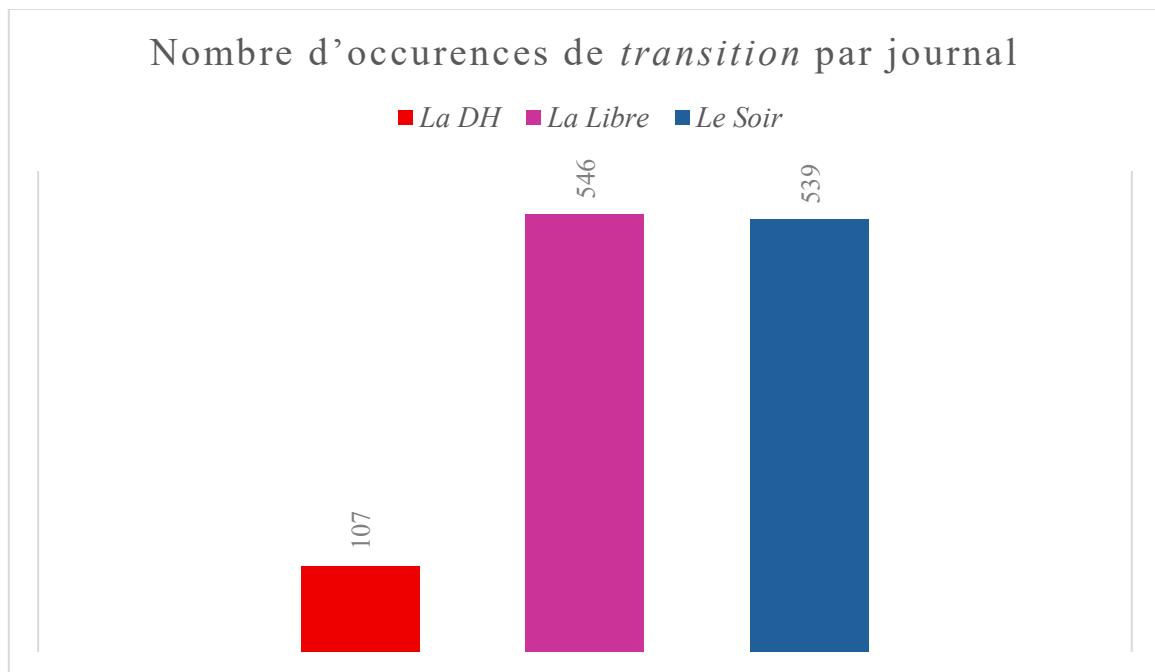


Figure 5 — Place relative accordée à la transition énergétique par les trois quotidiens, mesurée par la fréquence du mot *transition* dans le corpus (données chiffrées à titre indicatif)

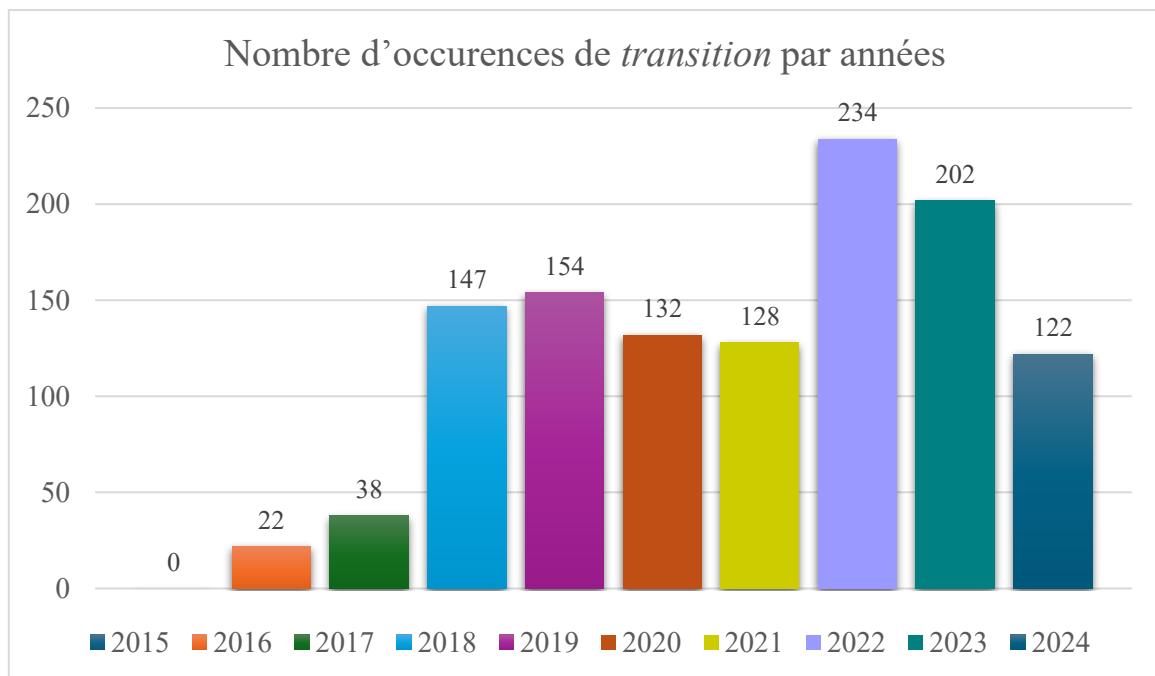


Figure 6 — Évolution de la fréquence de *transition* au fil du temps dans un corpus stable relatif à la transition énergétique (données chiffrées à titre indicatif)

## Annexe 2 — La formule *transition énergétique*, ses variantes, ses paraphrases

Le tableau suivant recense toutes les variantes et paraphrases de la formule *transition énergétique* que nous avons repérées grâce à une lecture semi-automatisée par mots-clés. La présence de ces signes linguistiques dans le corpus est symbolisée par le symbole <✓> et leur absence par le symbole <✗>. Pour des raisons de cohérence, nous avons uniformisé l'usage des guillemets, qui varie selon les journaux, en optant pour les guillemets français. Cette liste tient également compte de la casse et de l'italique. Enfin, les 271 résultats sont classés par ordre alphabétique.

Tableau 2 — Attestations de la formule *transition énergétique* ainsi que de ses variantes et paraphrases par année et par journal

Variantes et paraphrases	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	<i>La DH</i>	<i>La Libre</i>	<i>Le Soir</i>
Accélérateur Transition	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗
actions de transition	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Ademe (Agence de la transition écologique)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
année de transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✓
budget de transition	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗
budget qualifié de transition	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗
business de la transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
business de la transition énergétique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
« Cap Transition »	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
casquette « transition »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
commune en transition	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗
Conférence nationale de la transition juste	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
Conseil supérieur de la transition énergétique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
conseillère de la rectrice à la transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
« Cultures en transitions »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
Cultures en transitions	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
démarche de transition	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗
démarche de transition écologique	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓

démarche de transition vers l'après-pétrole	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
double transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
échevin chargé de la Transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✗
échevin de la Transition	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
échevin de la Transition écologique	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
échevinat de la Transition écologique	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
échevine de la Transition écologique	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
écoles en transition	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
économies de transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
écosystème de transition	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓
écotransition	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
énergie de transition	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
énergies de transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
énergies durables de transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
énième transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
entrepreneur en transition	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✗
entrepreneurs en transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✓	✗
« Entrepreneuriat&Transition »	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗
Entrepreneurs en Transition	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✗
entreprise en pleine transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
entreprise en transition	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✗
« Entreprise wallonne pour l'accélération de la transition énergétique »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓
entreprises qui se lancerait dans la transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
entreprises qui vont vers la transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
équation financière de la transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓
esprit de transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
« États généraux de la transition juste »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✓	✓

« états généraux de la transition juste »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
fictions de la transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗
Fonds de transition	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
fonds de transition	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
« Fonds de transition écologique »	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
fonds de transition écologique	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
« fonds de transition énergétique »	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Fonds de transition énergétique	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
fonds de transition énergétique	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✓
« fonds de transition juste »	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Fonds de transition pour l'énergie	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Fonds fédéral pour la transition énergétique	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Fonds pour la transition écologique	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
fonds pour la transition énergétique	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Fonds pour une transition écologique juste	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Fonds pour une transition juste	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓
fonds régional de transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
Fonds sur la transition climatique	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
fonds wallon de transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
Grez-en-Transition	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
Haut Comité à la transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗
Haut conseil pour la transition juste	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✓
idéal d'une transition juste	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗
initiatives de transition	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
initiatives locales de transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✓
introspection de la transition	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
juste transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗
L'entreprise publique flamande est en pleine transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗

« la transition »	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
« la transition écologique et sociale »	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
laisse Groen en transition	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒
loi de transition énergétique pour la croissance verte	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒
maison avec piscine pour 45 + en transition	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒
maison de la transition	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
« maisons de la transition »	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
marché de l'immobilier en pleine transition	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒
masters en « transition et innovation sociale »	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒
Mécanisme pour la transition juste	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒
mesures de transition écologique	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
mesures en faveur d'une transition juste	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒
métiers de transition	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒
milieux en transition	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒
ministère de la transition écologique	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒
ministère de la Transition écologique	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒
ministre « <i>de la Transition écologique</i> »	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
ministre de la « <i>Transition écologique et solidaire</i> »	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
ministre de la Transition climatique	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
ministre de la Transition écologique de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒
ministre de la transition écologique et solidaire	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
ministre de la Transition écologique et solidaire	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
ministre française de la Transition écologique	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒

ministres de l'Environnement et de la Transition écologique	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
modèles encore davantage « en transition »	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗
monde en transition	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✗
« mouvement de la transition »	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
mouvement de la Transition	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
mouvement de la transition	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
mouvement de la transition écologique	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
mouvement des villes en transition	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
mouvement en transition	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗
Nassogne en Transition	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗
nouveau fonds pour la transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✓
objectifs de transition écologique	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
objectifs de transition énergétique	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
objectifs extrêmement ambitieux en matière de transition énergétique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗
période de transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
philosophie de la transition	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
plan communal triennal de développement durable et de transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
plan de transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
« plan de transition »	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓
plan de transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
plan de transition sociale et écologique	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
plan de transition sociale, économique et écologique	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
plan Énergie-Climat wallon en transition	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
plan Manhattan de la transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
plans de transition énergétique	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓
« Plombières en transition »	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗

Plombières entre en transition écologique	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒
politique belge de la Transition juste	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓	☒
Pour un Manhattan de la transition écologique	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓	☒
processus de transition vers des énergies renouvelables et plus locales	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	✓	☒
programme d'écotransition	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓
projets « Ma commune en transition »	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒
projets « pour 16 collectivités en transition »	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒
projets actifs dans la transition	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	✓
projets autour de la transition énergétique	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓	☒
projets concernant la transition écologique	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓	☒	☒
projets de transition	☒	✓	✓	✓	✓	☒	☒	☒	✓	☒	✓	✓	✓
projets de transition écologique	☒	✓	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
projets en faveur d'une transition alimentaire écologique et durable	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓	☒
projets en transition	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	✓	☒
projets innovants pour la transition énergétique	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	✓	☒	☒
projets liés à la transition écologique	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓	☒	☒
prorectrice « transition et société »	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	✓
prorectrice Transition et Société	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
prorectrice transition et société	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
Province de Namur en transition	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
« Quartier en transition »	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒
rapport sur la Transition Juste	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓	☒
« réseau transition »	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
réseau transition	☒	☒	✓	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
réseau Transition	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	✓
Réseau Transition	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒

« Réussir la transition vers une économie zéro carbone »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
« Sans transition, une nouvelle histoire de l'énergie »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗
start-up de transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
succession de « transitions énergétiques »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
succession de transitions énergétiques	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
Transiscore	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗
« Transition »	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
« transition »	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
transition	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Transition	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition « bas carbone »	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition « inégalitaire »	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition « sans interdiction »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
transition « verte »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓
transition agricole	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
transition alimentaire	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✓	✗
transition alimentaire durable et écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✓	✗
transition bas carbone	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗	✓
transition bas carbone	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
transition climatique	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
transition climatique et écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
transition de l'économie bruxelloise	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
transition de notre société vers davantage de durabilité et de justice	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗
transition digitale	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
transition du monde agricole	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition du monde du cinéma et l'audiovisuel	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓

transition durable et digitale	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✗
transition écologique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Transition écologique	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗
transition écologique « inégalitaire »	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition écologique et agricole	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
transition écologique et énergétique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✗
transition écologique et énergétique vers une société « bas carbone »	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
« transition écologique et sociale »	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition écologique et sociale	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition écologique et solidaire	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
transition écologique et solidarité	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗
transition économique	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓
transition économique, écologique et sociale	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗
transition électrique	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
transition en douceur	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
« transition énergétique »	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✓
transition énergétique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
transition énergétique et climatique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
transition énergétique et sociale	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
transition énergétique future	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗
transition énergétique vers la neutralité en CO <sub>2</sub>	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓
transition énergétique vers une économie neutre en carbone	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✗
transition énergétique, écologique, économique, vers une société plus soutenable pour l'homme et pour la planète	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
« transition environnementale »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗
transition environnementale	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✓	✓

transition ESG	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
transition financière	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
transition française	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒
transition hors des combustibles fossiles	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒
« transition hors des combustibles fossiles »	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒
transition hors des énergies fossiles	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	✓
« transition intérieure »	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
transition intérieure	☒	☒	✓	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
transition intérieure, énergétique ou économique	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
transition juste	☒	☒	☒	✓	✓	☒	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
« transition juste »	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	✓
transition juste et en douceur	☒	☒	☒	☒	✓	☒	✓	✓	☒	☒	☒	☒	✓
transition monétaire	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
« Transition Now »	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
Transition Now	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
transition numérique et climatique	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒
transition plus en douceur	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒
transition post-carbone	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒
transition rapide	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	✓
transition réussie	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	✓
transition sereine vers un monde plus durable	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	✓	☒
transition sociale	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓	✓
transition sociale et écologique	☒	☒	☒	✓	✓	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓
transition socialement juste	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	✓
transition solidaire des générations futures	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓	☒	☒
« transition soutenable »	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	✓	☒	☒
transition systémique des territoires	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	✓	☒	☒	☒	✓	☒

transition vers d'autres secteurs d'activité	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
transition vers la durabilité	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
transition vers la neutralité carbone	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
transition vers le renouvelable	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
transition vers les énergies renouvelables	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗
transition vers les énergies vertes	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition vers les moteurs électriques	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
transition vers un commerce plus durable	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
transition vers un modèle plus durable	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
transition vers un monde durable	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
transition vers un monde nouveau	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
transition vers un nouveau modèle	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
transition vers une alimentation durable	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
transition vers une économie bas carbone	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
transition vers une économie neutre en carbone	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
transition vers une économie plus durable	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗
transition vers une économie plus respectueuse du climat	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
transition vers une économie souhaitable	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition vers une neutralité carbone	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
transition vers une société « bas carbone »	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition vers une société avec un impact 'Net Zero' sur l'environnement	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗
transition vers une société climatiquement neutre	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓
transition vers une société plus viable	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transition verte	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✓
transition verte et numérique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✓	✗
« transition verte et numérique »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗

transition vitale	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
« transitionneur » (des)	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
<i>transitionneurs</i>	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transitionnistes	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
transitions (les deux)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
transitions ambitieuses, justes, équitables et inclusives vers un développement résilient et à faibles émissions	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
transitions équitables	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗
transitions numérique et écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
« transitions » passées	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
« twin transition »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗
un premier pas vers la transition écologique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
véritable transition	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓
vice-rectrice « aux transitions de développement durable et interactions avec la société »	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
village grand-ducal en transition	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
« Wavre en transition »	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓

### Annexe 3 — Chronologie sélective des événements ayant marqué la période 2015–2024

La formule étant, par définition, située dans un espace public donné, à un moment précis, en relation avec des enjeux sociopolitiques, le tableau suivant retrace la chronologie de la période étudiée, afin de mieux appréhender le fonctionnement formulaire de *transition énergétique*.

2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 décembre : adoption de l'Accord de Paris</li> </ul>
2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 22 avril : signature de l'Accord de Paris</li> <li>• 4 novembre : entrée en vigueur de l'Accord de Paris</li> </ul>
2017	(Pas d'événement notable)
2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En France : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suppression de l'impôt de solidarité sur les fortunes (ISF)</li> <li>○ 28 août : démission de Nicolas Hulot, alors ministre de la transition écologique et solidaire</li> <li>○ 17 novembre : début de la Crise des Gilets jaunes en réaction notamment à la taxe carbone</li> </ul> </li> <li>• En Belgique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 14 octobre : élections communales et provinciales</li> </ul> </li> <li>• Ailleurs en Europe : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 18 décembre : Greta Thunberg prononce un discours d'ampleur internationale lors de la COP24, la <i>Conférence de Katowice de 2018 sur les changements climatiques</i>.</li> <li>○ Intensification du mouvement de la <i>Marche pour le Climat</i></li> </ul> </li> </ul>
2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26 mai : années d'élections fédérales, régionales, et européennes en Belgique. Les questions “climatiques” et de “justice sociale” sont largement présentes dans les programmes politiques de nombreux partis</li> </ul>
2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 18 mars : confinement généralisé en Belgique en raison de la pandémie de Covid-19</li> </ul>
2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 13–24 juillet : graves inondations en Belgique</li> </ul>
2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 21 février : début officiel de la Guerre russo-ukrainienne</li> <li>• 14 mars : fin de la phase fédérale de la pandémie de Covid-19 en Belgique</li> <li>• L'intelligence artificielle s'ouvre au domaine public. Certains y voient une solution pour opérer la transition énergétique</li> </ul>
2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation de la prolongation de deux centrales nucléaires en Belgique</li> </ul>
2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 juin : élections régionales, fédérales et européennes</li> <li>• 13 octobre : élections communales et provinciales</li> </ul>

Tableau 3 — Chronologie sélective des événements marquant la période fin 2015–fin 2024 abordés dans les articles du corpus

#### Annexe 4 — Représentations tabulaires des collocations entre verbes et figures spatiales

Pour des raisons d'espace, nous ne pouvons fournir d'exemple de chaque type de collocation dans ce travail. C'est pourquoi nous recourons à des tableaux qui présentent visuellement les différentes collocations attestées dans notre corpus entre les métaphores spatiales et les verbes. Dans les tableaux ci-dessous, nous désignons les unités linguistiques par leurs abréviations usuelles (*V* 'verbe', *Prép* 'préposition', *Dét* 'déterminant', etc.) ; nous plaçons entre parenthèses les parties du discours pouvant être sous-entendues ; et nous mettons entre crochets les traits sémantiques que nous retenons comme pertinents pour notre analyse. Ces traits sont accompagnés des signes <+> et <-> pour signaler leur présence ou absence.

Le tableau 4 récapitule les combinaisons des métaphores spatiales examinées avec les verbes avec lesquels elles apparaissent en cooccurrence : le symbole <✓> signale leur attestation dans le corpus, tandis que le symbole <✗> indique leur absence.

V	Métaphores [+ spatial]		
	Chemin	Voie	Cap
Définir	✓	✗	✓
Dessiner	✓	✗	✗
Emprunter	✓	✓	✗
Ouvrir	✗	✓	✗
Préparer	✓	✗	✗
(Se) donner	✓	✗	✓
S'engager	✗	✓	✗
Suivre	✓	✓	✗
Tracer	✓	✓	✗

Tableau 4 — Collocations attestées ou non des métaphores spatiales *chemin*, *voie* et *cap* avec les verbes du corpus

Deux verbes ne figurent pas dans la colonne de gauche, (*se*) *mettre* et *être*, car ils font l'objet d'un tableau à part. Cela explique également pourquoi *route* ne figure pas dans la colonne des métaphores spatiales : ce substantif, quand il est employé avec un verbe, est combiné avec un de ces deux derniers dans des locutions. Voici donc un second tableau :

Contexte gauche		Mot pivot
V	Prép (+ Dét)	Métaphores [+ spatial]
(Se) mettre	en	chemin
		route
Être	en	chemin
	sur le/la	route
		voie

Tableau 5 — Collocations des métaphores spatiales *chemin*, *route*, et *voie* avec les verbes (*se*) *mettre* et *être*

## Annexe 5 — Représentations ensemblistes de l’interprétation métaphorique des figures spatiales

L’interprétation métaphorique repose sur l’identification d’analogies entre un thème et un phore apparemment incompatibles. Les représentations ensemblistes proposées ci-dessous synthétisent nos observations concernant les figures spatiales, en mettant en évidence les intersections sémiques qui permettent de résoudre ce conflit conceptuel. Ces visualisations font apparaître que ce qui relie le thème au phore relève souvent d’une logique programmatique.

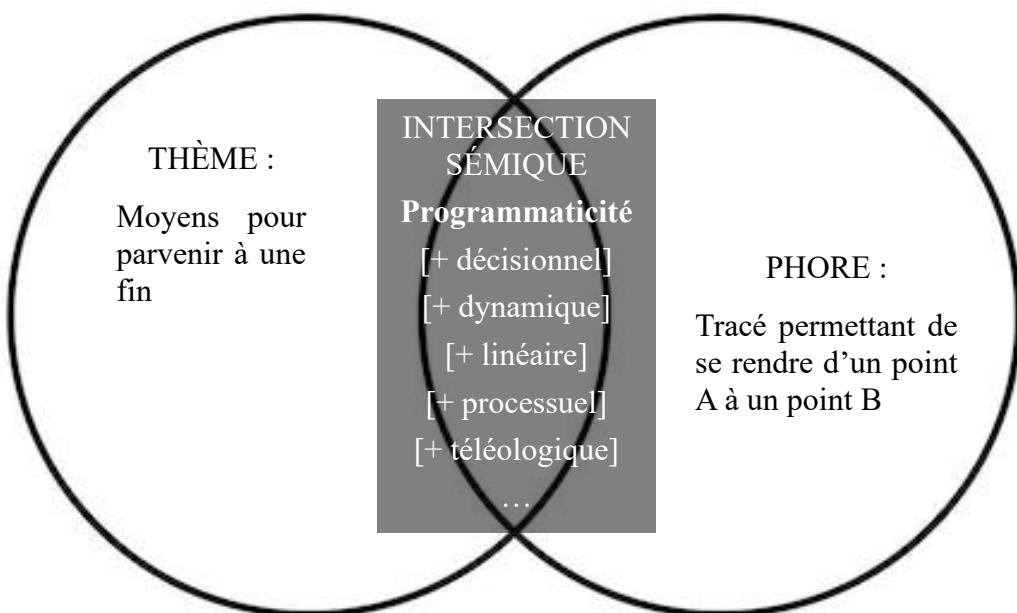


Figure 7 — Interprétation métaphorique de *chemin, route, voie* dans les discours sur la transition

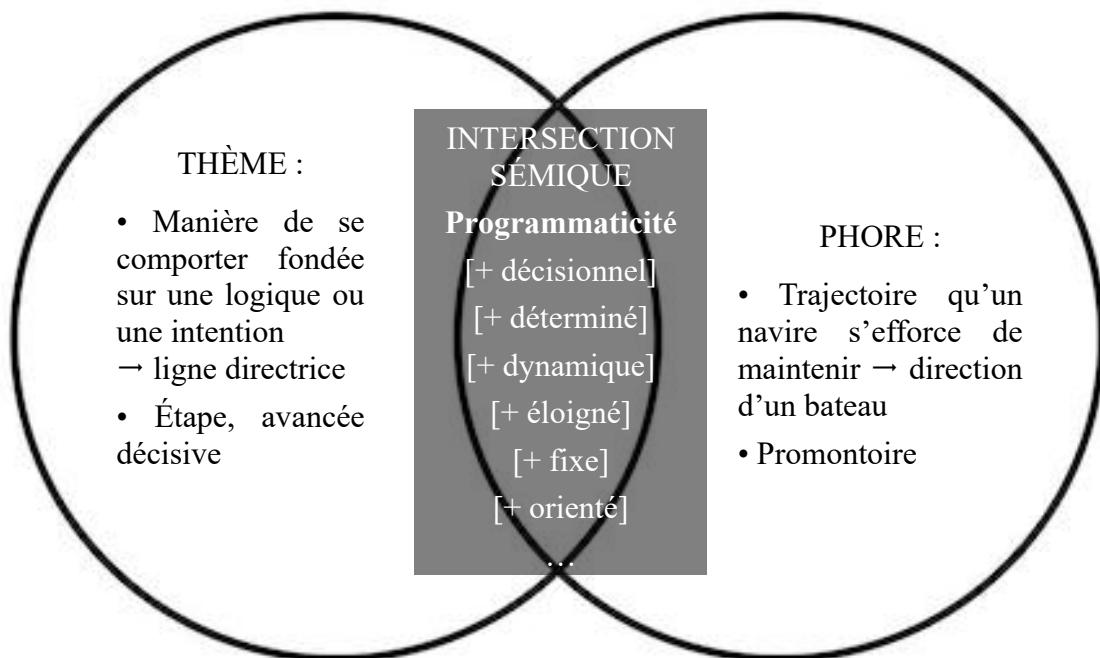


Figure 8 — Interprétation métaphorique de *cap* dans les discours sur la transition

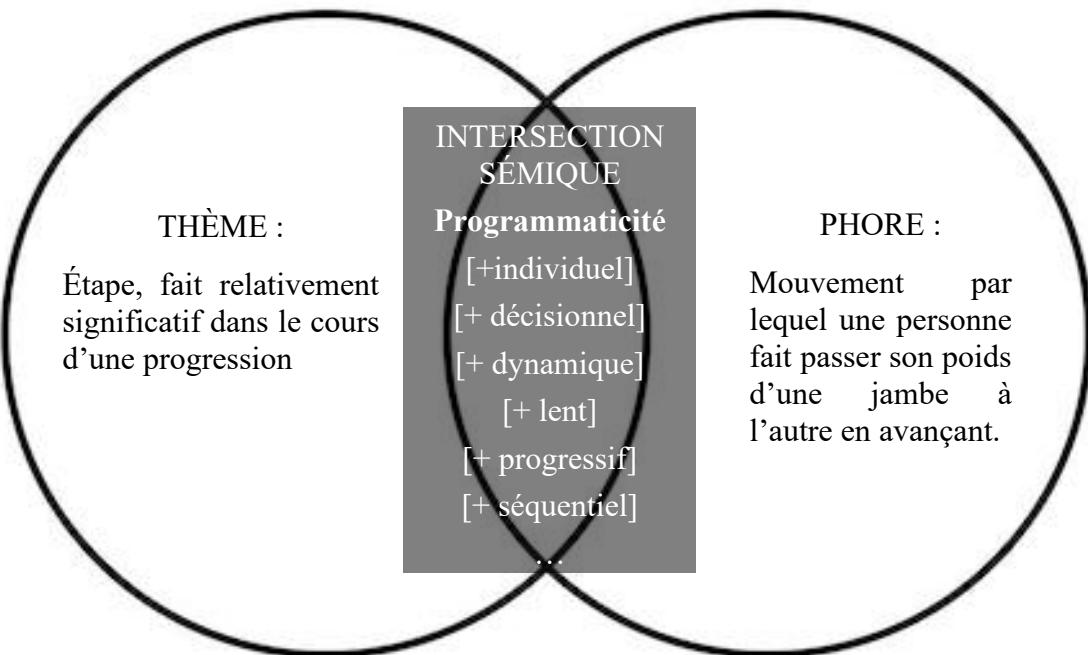


Figure 9 — Interprétation métaphorique de *pas* dans les discours sur la transition



## **Bibliographie**

---

### **❖ Sources primaires**

*Europresse* (base de données), « *La Dernière Heure — les sports* », « *La Libre Belgique* », « *Le Soir* », URL du corpus constitué : <Corpus-Europresse-Transition>.

MR, 2019. *Programme Général 2019*, URL : <https://www.mr.be/wp-content/uploads/2019/04/MR-PROGRAMME-GENERAL-2019.pdf> (19/07/2025).

MR, 2024. *Programme Général 2024*, URL : <https://www.mr.be/wp-content/uploads/2024/02/PROGRAMME-GEN-2024-1.pdf> (19/07/2025).

*United Nations Climate Change*, [non daté]. « *Le Protocole de Kyoto* » ; « *L'Accord de Paris* », URL : <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/the-kyoto-protocol/what-is-the-kyoto-protocol> ; <http://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris> (13/10/2024).

### **❖ Sources secondaires**

AMOSSY, Ruth, [2000] 2021. *L'Argumentation dans le discours*, Malakoff, Armand Colin, coll. « U, Lettres ».

AMOSSY, Ruth ; KRIEG-PLANQUE, Alice ; PAISSA, Paola, 2014. « La formule en discours : perspective argumentatives et culturelles », *Repères Do.Ri.F*, n° 5, URL : <https://www.dorif.it/reperes/amossy-alice-krieg-planque-et-paola-paissa-la-formule-en-discours-perspectives-argumentatives-et-culturelles/> (18/12/2024).

ANQUETIL, Sophie ; DUTEIL, Carine, 2024. « Dire l'urgence climatique : entre rhétorique scientifique de dépolitisation et procédure argumentative de politisation », *Mots. Les langages du politique*, n° 134, p. 101-117.

AUDET, René, 2016. « Discours autour de la transition écologique », *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 11-30.

AUDET, René ; ROMDHANI, Ali, 2022. *Quatre discours de la transition écologique pour la région métropolitaine de Montréal*, Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, n° 21.

BADIR, Sémir, 2020. « La typologie sémiotique des modalités. Une mise au point », *Semiotica*, n° 234, p. 79-101.

BADIR, Sémir, 2022. « La transition écologique : valeurs aspectuelles », *Actes sémiotiques*, URL : [https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/8633#article\\_texte\\_integral](https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/8633#article_texte_integral) (03/06/2025).

BARIL, Élodie ; GARNIER, Bénédicte, 2015. *Pas à pas avec IRAMUTEQ\_0.7alpha2*, URL : [http://iramuteq.org/documentation/fichiers/Pas%20a%20Pas%20IRAMUTEQ\\_0.7alpha2.pdf/view](http://iramuteq.org/documentation/fichiers/Pas%20a%20Pas%20IRAMUTEQ_0.7alpha2.pdf/view) (20/02/2025).

BASSO FOSSALI, Pierluigi, 2020. « Introduction. Entre finalité et technique : la classe des discours programmateurs », *Langue française*, n° 206, p. 7-22.

BASSO FOSSALI, Pierluigi ; COLAS-BLAISE, Marion ; Thiburce, Julien, 2022. « Le modal au prisme des sciences du langage », *Signata*, n° 13, URL : <https://journals.openedition.org/signata/4001> (20/06/2025).

- BERLAN, Aurélien ; CARBOU, Guillaume ; TEULIÈRES, Laure, 2022. « Introduction. Du verdissement de façade au verrouillage de l'avenir : formes et fonctions du greenwashing », *Greenwashing. Manuel pour dépolluer le débat public*, dir. par BERLAN, Aurélien ; CARBOU, Guillaume ; TEULIÈRES, Laure, Paris, Éditions du Seuil (Nord Compo pour le document numérique), coll. « Anthropocène ».
- BERTRAND, Denis, 2009. « De la topique à la figuration spatiale », *Actes Sémiotiques*, n° 112, URL : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/2532> (27/06/2025).
- BERTRAND, Denis, 2024. « La générativité est-elle soluble dans le sensible ? Réflexions topologiques et énonciatives “au cœur” du parcours génératif », *Actes Sémiotiques*, n° 130, URL : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/8295#tocto1n5> (27/06/2025).
- BONNET, Valérie ; MARTY, Emmanuel, ROBERT, Cécile, 2024. « Disqualification des conflictualités, rétrécissement du débat, invisibilisation des valeurs : la dépolitisation en discours », *Mots. Les langages du politique*, n° 134, p. 9-19.
- BONHOMME, Marc, [2005] 2014. *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque de grammaire et de linguistique », n° 20 ».
- BOURDIEU, Pierre, 1996. *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'agir.
- BOURDIN, Sébastien ; JEANNE, Philippe ; RAULIN, François, 2020. « “La méthanisation oui, mais pas chez moi !” Une analyse du discours des acteurs dans la presse quotidienne régionale », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 28, n° 2, p. 145-158.
- BOMBENGER, Pierre-Henri ; MOTET, Éric ; LARRUE, Corinne, 2019. « Introduction », *Les transitions énergétiques. Discours consensuels, processus conflictuels*, dir. par BOMBENGER, Pierre-Henri ; MOTET, Éric ; LARRUE, Corinne, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Géographie contemporaine », [non paginé].
- BOTERO, Nataly, 2013. « Analyse discursive de la formule “obsolescence programmée” : entre passion et agentivité », *Le Discours et la Langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, t. 5.1, p. 93-104.
- BOTERO, Nataly, 2014. « Analyse de formules et de lexies du discours écologiste. Étude de cas de la presse écrite en France », *Écologie et Écocritique : la littérature dans ses états unis. Création, langage et cultures*, éd. par HAMDAN, Dima ; BADAWI SHAHAL, Mohamad, Actes du colloque international, Beyrouth, Agence Universitaire de la Francophonie — Université Libanaise, p. 128-143.
- CATELLANI, Andrea ; ERRECART, Amaia, 2024. « Introduction. Agir pour l'environnement — performativité et action dans les discours écologiques », *Semen*, n° 55, p. 11-19.
- CATELLANI, Andrea ; LITS, Grégoire [dir.], 2024. « Introduction », *Transition en tension. Controverses et tensions autour des transitions écologiques*, Londres, ISTE, coll. « Sciences, société et nouvelles technologies ».
- COMBY, Jean-Baptiste, 2019. « Retour sur la dépolitisation des enjeux écologiques », *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*, dir. par Fondation Copernic, Paris, La Découverte, p. 470-480.
- DAGGETT, Cara, [2018] 2023 (trad.). *Pétromasculinité. Du mythe fossile patriarcal aux systèmes énergétiques féministes*, Marseille, Wildproject.

- DEVRIENDT, Émilie ; MONTE, Michèle, 2015. « L'exposé des motifs : un discours d'autorité. Le cas des lois françaises de 2003, 2010 et 2014 sur les retraites », *Mots. Les langages du politique*, n° 107, p. 67-84.
- FONTANILLE, Jacques, [1999] 2016. *Sémiotique du discours*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges (pulim), coll. « Nouveaux Actes Sémiotiques ».
- FRESSOZ, Jean-Baptiste, 2024. *Sans transition. Une histoire de l'énergie*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Écocène ».
- GAATONE, David, 2004. « Ces insupportables verbes supports. Le cas des verbes événementiels », *Lingvisticae Investigationes*, vol. 27, n° 2, p. 239-251.
- GAILLARD, Robin, 2024. « Le progrès comme idéologie dépolitisante : analyse de la communication du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur la loi de programmation de la recherche », *Mots. Les langages du politique*, n° 134, p. 81-99.
- GHÉRISSI, Yacoub, 2023. *Le Concordancier AntConc Tutoriel (Édition augmentée et mise à jour avec la nouvelle version 4.2.0 2023)*, URL : [https://www.academia.edu/100599500/Le\\_concordancier\\_AntConc\\_Tutoriel\\_Edition\\_augment%C3%A9e\\_et\\_mise\\_%C3%A0\\_jour\\_avec\\_la\\_nouvelle\\_version\\_4\\_2\\_0\\_2023\\_\(24/11/2024\)](https://www.academia.edu/100599500/Le_concordancier_AntConc_Tutoriel_Edition_augment%C3%A9e_et_mise_%C3%A0_jour_avec_la_nouvelle_version_4_2_0_2023_(24/11/2024)).
- GOSSELIN, Laurent, 2021. *Aspect et formes verbales en français*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Domaines linguistiques, 17 ».
- GUIEN, Jeanne, 2021. *Le Consumérisme à travers ses objets. Gobelets, vitrines, mouchoirs, smartphones et déodorants*, Paris, Divergences.
- GUIEN, Jeanne, 2025. *Le désir de nouveautés. L'obsolescence au cœur du capitalisme (XVe-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte.
- GROSS, Gaston, 1996. *Les expressions figées en français*, Paris, Ophrys, coll. « L'essentiel français ».
- GROUPE μ, 1970. *Rhétorique générale*, Paris, Librairie Larousse, coll. « Langue et langage ».
- JARRIGE, François ; VRIGNON, Alexis, 2020. « Partie III Marginaliser les énergies alternatives et renouvelables à l'ère de la grande accélération (1918-1973) », « Partie IV Les énergies renouvelables et alternatives à l'heure des crises globales », *Face à la puissance. Une histoire des énergies alternatives à l'âge industriel*, Paris, La Découverte.
- JEANNERET, Yves, 2014. « Énonciations éditoriale, documentaire et médiatique », *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Éditions Non Standard, 2014, p. 119-141.
- JUHEM, Philippe, 2001. « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires », *Mots. Les langages du politique*, n° 65, p. 9-27.
- KANJANAPINYOWONG, Natthaporn, 2019. *Le Débat National sur la Transition Énergétique en France (2013) : analyse discursive et textuelle*, thèse de doctorat, Université Paris-Est.
- KRIEG-PLANQUE, Alice, 2000. « Analyser le discours de presse. Mises au point sur le “discours de presse” comme objet de recherche », *Communication*, Québec, Université de Laval, vol. 20, n° 1, p. 75-97, URL : <https://journals.openedition.org/communication/6432> (06/10/2024).
- KRIEG-PLANQUE, Alice, [2003] 2016. « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS Communication ».

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2009a. *La notion de formule en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Linguistique et sémiotique, 50 ».

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2009b. « À propos des “noms propres d’événement”. Événementialité et discursivité », *Les Carnets du Cediscor*, n° 11, URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/759> (15/06/2025).

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2010. « La formule “développement durable” : un opérateur de neutralisation de la conflictualité », *Langage et société*, t. 4, n° 134, p. 5-29.

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2014. « Les “formules” dans les discours politiques et institutionnels » [enregistrement audio], *La Clé des Langues*, ENS de Lyon, URL : <https://cle.ens-lyon.fr/langues-et-langage/langues-et-langage-en-societe/miscellanees/les-formules-dans-les-discours-politiques-et-institutionnels> (22/08/2024).

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2015. « Construire et déconstruire l’autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion », *Mots. Les langages du politique*, n° 107, p. 115-132.

*La Presse*, 2023. « JOURNAUX\_fiches-signalétiques.pdf », URL : <https://www.lapresse.be/ressources-pedagogiques/infos-sur-les-journaux/> (28/09/2024).

LECOLLE, Michelle, 2017. *Sémantique nominale et dynamique du discours : un parcours de recherche*, Mémoire de synthèse présenté en vue d’une habilitation à diriger des recherches, Université de Lorraine.

LEFÈVRE, Fabien ; SAJALOLI, Bertrand, 2020. *Tutoriel d’installation IRamuteq et R (windows)*, URL : <http://iramuteq.org/telechargement/tutoriel-dinstallation-iramuteq-et-r-sur-windows/@/download/file/2020%20Tutoriel%20d%E2%80%99installation%20Iramuteq%20pour%20Windows.pdf> (20/02/2025).

*Le Petit Larousse illustré 2025*, « Transition », Paris, Éditions Larousse, p. 1175.

*Le Petit Robert de la langue française et sa version numérique*, « Transition », Paris, Éditions Robert, p. 2604.

LE QUERLER, Nicole, 2004. « Les modalités en français », *Revue belge de philologie et d’histoire*, t. 82, fasc. 3, p. 643-656.

LOUBÈRE, Lucie ; RATINAUD, Pierre, 2014. *Documentation IRaMuTeQ 0.6 alpha 3 version 0.1*, URL : [http://iramuteq.org/documentation/fichiers/documentation\\_19\\_02\\_2014.pdf](http://iramuteq.org/documentation/fichiers/documentation_19_02_2014.pdf) (20/02/2025).

LTTR13, 2024. *Le discours de la linguistique. Gestes et imaginaires du savoir*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Langages ».

MAINGUENEAU, Dominique, [1998] 2021. *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, coll. « U, Lettres ».

MAINGUENEAU, Dominique, 2002. « Discours », *Dictionnaire d’analyse du discours*, dir. par CHARAUDEAU, Patrick ; MAINGUENEAU, Dominique, Paris, Éditions du Seuil, p. 185-190.

MAINGUENEAU, Dominique, 2014. *Discours et analyse du discours. Introduction*, Paris, Armand Colin, coll. « Icom, Discours et communication ».

MOIRAND, Sophie, [2007] 2015. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France (puf), coll. « Linguistique nouvelle ».

MOIRAND, Sophie ; REBOUL-TOURÉ, Sandrine, 2015. « Nommer les événements à l’épreuve des mots et de la construction du discours », *Langue française*, n° 188, p. 105-120.

MONTE, Michèle ; OGER, Claire, 2015. « La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, n° 107, p. 5-18.

NAPPI, Camilla 2024. « Les notions de “transition écologique” et “transition énergétique” au prisme du discours institutionnel : entre variation et enjeux environnementaux », *Repères DoRiF*, n° 30 Rome, DoRiF Università, URL : <https://www.dorif.it/reperes/camilla-nappi-les-notions-de-transition-ecologique-et-transition-energetique-au-prisme-du-discours-institutionnel-entre-variation-et-enjeux-environnementaux/> (18/12/2024).

ROQUEBERT, Corentin, 2018. « Tutoriel : Constituer un corpus Europresse utilisable dans R, Iramuteq et TXM », *QUANTI / Sciences sociales*, URL : <https://quanti.hypotheses.org/1416> (17/02/2025).

SARFATI, Georges-Élia, [1997] 2014. *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, coll. « 128, Lettres. Linguistique ».

SCHÜRGERS, Élise, 2021. « Circulation du mot *climatosceptique* : trajectoire et enjeux sociodiscursifs d'une formule », *Mots. Les langages du politique*, n° 127, p. 23-41.

SCHÜRGERS, Élise, 2025. *Dire le dire faux. Enjeux rhétoriques et sociodiscursifs de la formule « fake news » dans la presse francophone (2016-2019)*, thèse de doctorat, Université de Liège.

SUPIOT, Alain, [2015] 2020. *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris, Librairie Arthème Fayard, coll. « Pluriel » (éd. *princeps*, coll. « Poids et mesures du monde »).

*TLFi* (Trésor de la langue française informatisé), URL : <https://www.cnrtl.fr>.

VALEGEAS, François, 2020. « Transition écologique », *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, coord. par Cynorhodon, Paris, CNRS Éditions.

VIVIEN, Franck-Dominique, 2020. « Pour que l'économie circulaire ne tourne pas en rond », *Natures Sciences Sociétés*, t. 2, vol. 28, p. 99-100.